Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 34 (1986)

Rubrik: L'Institut et Musée Voltaire en 1985

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Institut et Musée Voltaire en 1985

Conservateur: Charles WIRZ

Au prix de recherches souvent ardues, nous avons continué d'étudier, de classer et de décrire nos collections avec soin, comme aussi de les répertorier de façon détaillée par ordre de matières. Nous avons également fait derechef de notre mieux pour tirer d'embarras les nombreux dix-huitiémistes qui se sont ouverts à nous de certaines des difficultés auxquelles ils achoppaient. D'autre part, nous avons poursuivi la restauration des meubles du grand salon des «Délices» commencée en 1983. Enfin, nous avons persévéré dans une active politique d'acquisitions visant à enrichir notre bibliothèque de multiples documents qui appartiennent au passé, fût-il proche, et des plus récentes parmi les publications très diverses que nous nous devons de mettre à la disposition des chercheurs.

Dans le vaste secteur des achats d'imprimés, nous ne nous arrêterons, comme d'habitude, qu'à des éditions de textes de Voltaire parues au XVIIIe siècle que la Bibliothèque nationale ne possède pas et dont l'existence n'a été relevée ni par Georges Bengesco ni par Theodore Besterman.

ESSAI / HISTORIQUE / ET CRITIQUE / *SUR LES* / DISSENTIONS DES EGLISES / DE POLOGNE. / *Par* JOSEPH BOURDILLON, *Pro- / fesseur en Droit public.* / [ornement typographique] / A BASLE, / [double filet] / *MDCCXLVII.* [i. e. *MDCCLXVII.*]

48 p.; 20 cm. (8°).
Le f. Aiv n'est pas signé; dans les cahiers B et C, les quatre premiers feuillets portent signature.

C'est au cours de l'été de 1767 que le comte Alexandre Romanovitch Vorontzov, ambassadeur de Catherine II près la république des Provinces-Unies, a sollicité Voltaire d'écrire ce «mémoire»[1] dont l'édition originale a dû sortir de presse vers la fin de la première quinzaine de septembre 1767[2]. Les bibliographes ont recensé jusqu'à ce jour deux impressions de l'*Essai historique et critique sur les dissensions des Eglises de Pologne* au millésime de 1767; elles comptent l'une et l'autre 54 pages du format in-octavo. Ces deux types contrastent par l'assemblage et, dans certains cas, par le dessin des caractères, par les ornements, par des détails d'orthographe et de ponctuation, par des fautes de typographie en plus ou en moins, et même par une variante: dans l'édition *princeps*, qui provient de l'atelier de Gabriel Cramer[3], «l'Empire d'Allemagne» est mentionné sans restriction, au milieu de la phrase initiale du soixante-deuxième alinéa (p. 42), parmi les puissances garantes des lois polonaises, alors qu'on lit au même endroit dans l'autre édition en 54 pages, que Bengesco a prise pour l'originale[4]: «une partie de l'Empire d'Allemagne»[5]. Nous avons cherché en vain cette nuance dans onze réimpressions de l'*Essai historique et critique sur les dissensions des Eglises de Pologne* qui ont été faites du vivant de Voltaire dans le cadre de recueils de certains de ses écrits et dans celui d'éditions collectives de ses œuvres[6]; elle apparaît en revanche dans la plaquette de 48 pages sur laquelle nous avons eu la chance de mettre la main (p. 38). Cette plaquette (nous la désignerons par le sigle 48) se trouve aussi en conformité avec l'édition que Bengesco a crue genevoise (type 54) dans la majeure partie des quelque soixante-dix cas où cette dernière se distingue de l'édition réellement imprimée sur les bords du Léman (type 54G) soit par une graphie, soit par une façon de ponctuer, soit par la présence ou par l'absence d'une faute d'impression, ce qui n'empêche pas que 48 n'offre sous les angles en question une soixantaine de traits singuliers au total[7]. Il en va presque de même pour la distribution du texte. A cet égard, 54 diffère de 54G par quatre décalages qui portent en tout sur trente-trois lignes et qui provoquent deux glissements d'une page à une autre. Or 48, qui correspond le plus souvent ligne par ligne, mais jamais page par page, à 54G et à 54, coïncide avec 54 les trente-trois fois que les lignes de cette édition ne répondent pas à celles de 54G; quant aux trois décalages particuliers à 48, ils ne touchent que huit de ses lignes, dont l'équivalent occupe dix lignes dans 54G et dans 54. La situation est analogue en ce qui concerne la décoration: dans 54G, la vignette du titre et le bandeau coiffant le titre de départ sont des bois gravés, tandis que nous avons affaire dans 54 et dans 48 à des combinaisons d'affiquets typographiques; il faut cependant relever que ces assemblages, voisins par la conception générale, se différencient par la plupart des éléments qui entrent dans leur composition[8]. Reste à savoir si 48 procède de 54 ou si 54 dérive de 48, l'archétype étant 54G. Au terme d'un examen approfondi des caractéristiques par quoi 48 diverge à la fois de 54G et de 54 ou de l'un ou de l'autre de ces types seulement, nous croyons pouvoir opter pour le premier terme de l'alternative[9].

Autre question: convient-il de voir dans 48 l'édition de l'*Essai historique et critique* destinée à la diffusion «en Russie et en Pologne» que le comte Vorontzov, dans une lettre à Voltaire du 4 octobre 1767, dit être en fabrication chez un imprimeur de La Haye?[10] Nous en doutons fort, notamment parce que cette rareté faite d'un papier «moyen» de Normandie laissant transparaître en filigrane le nom du manufacturier M. Vaulegard et le millésime de 1766 ne nous semble pas – nous le répétons – descendre en droite ligne de 54G et parce que l'usage dont elle

témoigne en matière de signatures n'est pas celui qui prédomine chez les imprimeurs bataves du XVIIIe siècle[11]. Serait-il plus judicieux d'envisager 48 comme l'édition imprimée à Paris dont Voltaire parle dans une lettre à Damilaville du 4 décembre 1767?[12] Du point de vue de la typographie, 48 offre certes, à une exception près[13], les principales caractéristiques des impressions parisiennes, mais on peut en dire autant de 54.

Passons à une édition en deux volumes de *la Henriade*. Le tome I, dont le titre est imprimé en noir et en rouge, se présente ainsi:

LA / HENRIADE, / *PAR MONSIEUR* / DE VOLTAIRE, / Avec les Variantes, & un Essai sur la / Poésie Epique. / *NOUVELLE ÉDITION*, / *Enrichie de Figures.* / TOME PREMIER. / [ornement typographique] / *A AMSTERDAM*, / Chez FRANÇOIS L'HONORE. / [double filet] / *M. DCC. LXX.*

XXIII, [1], 309, [1] p., [1] f.: portrait gravé de Voltaire en frontispice, 11 planches gravées; 18 cm. (in-12).

Les pages 88, 229, 233, 234, 238 et 282 sont paginées respectivement 8, 209, 133, 134, 138 et 182; la signature M2 apparaît en bonne et due place (p. 139), mais elle survient une seconde fois au bas du verso du feuillet [M3] (p. 142).

Pour tout morceau liminaire, ce volume renferme la «Préface par M. Marmontel» (pp. [V]-XXIII). Les dix chants de *la Henriade* (pp. [1]-192) sont accompagnés en bas de page des notes historiques de Voltaire[14]. Suivent les «Variantes de *la Henriade*», à savoir, comme le spécifie un «Avertissement» (p. [194]), l'apparat critique établi par l'abbé Nicolas Lenglet Du Fresnoy, apparat dans lequel on a inséré huit nota bene qui sont des réponses de Voltaire à quelques-unes des observations de cet exégète. Les dix-sept dernières pages sont réservées à l'«Histoire abregée des évenemens sur lesquels est fondée la fable du poëme de *la Henriade*» (pp. 295-302) et à l'«Idée de *la Henriade*» (pp. 303-309), ainsi qu'à la «Table des chants de *la Henriade*, avec les variantes et autres pieces contenues dans ce volume».

Voici la description du tome II, sur le titre duquel on a aussi fait alterner le noir et le rouge:

LA / HENRIADE, / *PAR MONSIEUR* / DE VOLTAIRE, / Avec un Essai sur la Poésie Epique, / & autres pieces. / *NOUVELLE ÉDITION*, / *Enrichie de Figures.* / TOME SECOND. / [ornement typographique] / *A AMSTERDAM*, / Chez FRANÇOIS L'HONORE. / [double filet] / *M. DCC. LXX.*

[1] f., 191, [1] p.: 2 plans gravés; à quoi s'ajoutent, pour *la Henriade travestie* de Louis-Charles Fougeret de Monbron et pour la «Table des différentes pieces contenues dans ce second volume de *la Henriade*»: 123, [1] p.; 18 cm. (in-12).

La page 113 de la première séquence est chiffrée 317. Dans *la Henriade travestie*, les numéros des pages 6 et 9 manquent, la page 56 est paginée 36, la signature du feuillet B2 se réduit à B et celle du feuillet I4 fait défaut.

L'*Essai sur la poésie épique* vient en tête (pp. [3]-108). Les «autres pieces» de Voltaire sont la «Dissertation sur la mort d'Henri IV» (pp. 109-118), *le Poëme de Fontenoy* (pp. [119]-150), l'*Epître à Son Altesse Sérénissime Madame la duchesse du Maine, sur la bataille de Laufeldt, gagnée par Louis XV le 2 juillet 1747* (pp. 151-155) et le *Panégyrique de Louis XV* (pp. [157]-191). Le verso de la page 191 serait blanc s'il n'était porteur de la réclame LA, qui annonce *la Henriade travestie*. Quoique la numérotation des pages dévolues à cette parodie reprenne à 1[15], on ne saurait les dissocier du tome II, puisque la table de l'ensemble du volume est imprimée au dos du feuillet sur le recto duquel se trouvent les dix derniers des quelque trois mille cinq cents octosyllabes où Fougeret de Monbron en use avec Voltaire comme Scarron l'a fait avec l'auteur de l'*Enéide*. Il n'en demeure pas moins que *la Henriade travestie*, dont il existe presque certainement des tirages séparés dans lesquels on a sans doute laissé blanc le verso du dernier feuillet[16], forme une entité possédant un titre propre:

LA / HENRIADE / TRAVESTIE / EN VERS BURLESQUES. / *Honi soit qui mal y pense.* / [vignette] / *A AMSTERDAM*, / Chez FRANÇOIS L'HONORÉ. / [double filet] / *M. DCC. LXX.*

La vignette qui pare ce titre imprimé en noir – elle montre un enfant assis entre des feuillages et tenant sur ses genoux un livre ouvert – enjolive trois des cinq titres dont est muni l'exemplaire d'une édition de *la Henriade* assortie de la même adresse fallacieuse, mais de la date de 1766, auquel Theodore Besterman a consacré la notice n° 134 de la quatrième version de «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco»[17]. En effet, dans ce curieux spécimen, la vignette qui nous occupe agrémente non seulement le titre de *la Henriade travestie*, mais encore le second des deux titres dont se trouvent pourvus le tome I – ce volume a de surcroît deux faux titres – et le tome II. D'autres affinités unissent notre édition de 1770 et celle de 1766 dont nous la rapprochons: elles sont semblables par le choix, par l'ordre et par l'étendue des parties, triple concordance qui entraîne l'égalité du nombre des pages (compte non tenu des doubles titres de l'impression de 1766); elles ont en commun, outre la lettrine de la préface de Marmontel, quatre bandeaux et six culs-de-lampe gravés sur bois, tantôt utilisés de manière homologue, tantôt différemment répartis; le frontispice, les planches et les plans de batailles qu'elles renferment sont identiques, à la fois par les motifs et par la gravure[18]; elles sont imprimées l'une et l'autre sur du papier fin de la Généralité de Rouen produit par la maison J. Duval, papier daté de 1765 (?) dans la plus ancienne, tour à tour de 1769 et de 1770 dans la plus récente. Mais gardons-nous de ne prêter attention qu'aux similitudes et insistons sur le fait qu'on ne peut tenir l'édition de 1770, fût-ce en partie, pour un nouveau tirage de l'aînée avec laquelle nous la mettons en parallèle: bien que la distribution du texte corresponde page par page, à une quarantaine d'exceptions près, il appert de la comparaison détaillée des typographies que le travail de composition a été entièrement refait pour l'édition de 1770.

Pour ce qui est du nombre des pages, la trouvaille que nous analysons est égale à deux éditions de *la Henriade* publiées en 1779[19] et, si l'on ne prend en considération que le premier volume, au tome I d'éditions datées de 1764[20] et de 1789[21], mais la typographie change à chaque fois, et l'on ne rencontre dans ces pièces de comparaison, qui sont aussi rouennaises, aucun des ornements gravés sur bois que présentent les impressions de 1766 et de 1770 dont nous avons établi la parenté.

LA / HENRIADE, / EN DIX CHANTS, / AVEC / *LA DISSERTATION* / SUR LA MORT / D'HENRI IV. / [filet] / *Par Mr. de VOLTAIRE.* / [filet] / A HAMBOURG, / Chez PIERRE FRANÇOIS FAUCHE, / Imprimeur-Libraire. / [filet anglais] / 1790.

[2] f., 180 p.: portrait gravé de Henri IV en frontispice; 16 cm. (in-12).

Le faux titre suit le titre, du fait d'une erreur de pliage, et non d'imposition.

En plus de ce que promet le titre, ce volume ne contient que les «Notes de l'éditeur», c'est-à-dire de Voltaire[22], ventilées à la suite de chaque chant.

Le frontispice représente Henri IV en buste, la tête légèrement tournée vers la gauche; le roi porte en sautoir la croix de l'ordre du Saint-Esprit. Sous le portrait, qu'entoure un cadre ovale, est assis un amour brandissant une couronne de laurier et un rameau d'olivier; il s'appuie à un bouclier fleurdelisé, à côté duquel on voit un casque, ainsi que la poignée, la garde et le baudrier d'une épée. L'estampe est signée *nach Godin, Orginal* [sic] et *Maier sculp: Hamb:*. Il s'agit d'une copie fidèle, due sans doute au burin de Johann Friedrich Ludwig Maier[23], de l'effigie du Vert Galant gravée par H. J. Godin[24] d'après Frans Pourbus le jeune qui sert de frontispice à l'édition in-dix-huit de *la Henriade* que Jean-François Bassompierre a publiée en 1785 à Liège[25]. C'est vraisemblablement sur le modèle de cette édition qu'a été faite celle dont nous fixons les traits; les deux impressions offrent d'ailleurs le même nombre de pages.

A défaut de notre édition au millésime de 1790, Christian Gottlob Kayser a enregistré dans son *Index locupletissimus* une *Henriade* du format in-douze pourvue elle aussi de l'adresse de Pierre-François Fauche, un imprimeur-libraire neuchâtelois établi à Hambourg, mais de la date de 1795[26]. Nous n'avons repéré aucun exemplaire de ce type.

HISTOIRE / DE / CHARLES XII. / ROY DE SUEDE. / Par M. DE VOLTAIRE. / *NOUVELLE EDITION*, / *augmentée d'une Table des Matieres.* / [vignette] / A AMSTERDAM, / Chez PIERRE MORTIER. / [filet] / M. DCC. XLI.

[1] f., XI, [1], 444 p.; 17 cm. (in-12).

Les pages 8, 258 et 308 sont numérotées respectivement 18, 158 et 208. Pour les signatures des cahiers A-Q, on a fait usage de chiffres arabes; pour celles du demi-cahier liminaire * et des cahiers R-T, on a employé des chiffres romains. Au bas du recto du premier feuillet des cahiers * et A-Q figure l'indication *Tome VI.*

Hormis le titre, qui est un ajout parcouru de pontuseaux verticaux, et le supplément que forment les cahiers R-T, affectés à une «Table des matieres» (pp. 385-443) et à une liste de trente «Fautes à corriger» (p. 444), nous sommes en présence d'un exemplaire de l'impression de l'*Histoire de Charles XII* constituant le dernier tome des *Œuvres diverses de Monsieur de Voltaire, nouvelle édition, recueillie avec soin, enrichie de piéces curieuses, & la seule qui contienne ses véritables ouvrages, avec figures en taille-douce*, un ensemble de six volumes qui affichent, bien qu'ils aient vu le jour à Trévoux[27], l'adresse de Jean Nourse, à Londres, et le millésime de 1746[28]. Voilà quelques années, nous avons acquis un représentant de la même impression de l'*Histoire de Charles XII* équipé d'un titre spécifique arborant l'adresse du libraire parisien Durand et la date de 1750[29]; ce volume, contrairement à celui que nous venons d'acheter, ne renferme toutefois ni «Table» ni errata. Ces appendices complètent en revanche un autre spécimen de l'impression sur laquelle porte notre enquête, un spécimen qui ne diffère de notre nouvelle acquisition que par la présence d'un faux titre et par le titre. La teneur de ces deux pages, où la particule est refusée à Voltaire, comme sur les titres des collections de ses *Œuvres* subrepticement imprimées en 1736[30] et en 1739[31] à Rouen, est la suivante:

– Faux titre:
OEUVRES / DE MONSIEUR / VOLTAIRE. / [double filet] / *TOME SIXIEME.*
– Titre (en noir et en rouge):
OEUVRES / DE MONSIEUR / VOLTAIRE. / *NOUVELLE EDITION*, / Corrigée & augmentée par l'Auteur; / *Avec Figures en Taille-Douce.* / TOME SIXIÉME. / [vignette[32]] / A LONDRES, / Chez JEAN NOURSE. / [filet] / MDCCXLII.

M. William H. Trapnell[33], qui a révélé aux voltairistes l'existence de ce tome isolé détenu par la Bibliothèque municipale de Bordeaux[34], suppose qu'il appartient à une mystérieuse édition contre laquelle Voltaire fulmine dans une lettre à d'Argental du 11 juillet 1744: «Vous souvenez vous avec quels serments réitérez ce fripon de Praut vous promit de ne pas débiter l'infâme édition qu'il a fait faire à Trevoux? Mr Palu[35] me mande qu'elle est publique à Lyon. Je le suplie de la faire séquestrer, mais je vous demande en grâce d'envoyer chercher ce misérable et de luy dire que ma famille est très résolue à luy faire un procez criminel, s'il ne prend pas le party de faire luy même ses diligences pour supprimer cette œuvre d'iniquité. Il a assurément grand tort, et on ne peut se conduire avec plus d'imprudence et de mauvaise foy. Je travaillois à luy procurer une édition complette et purgée de touttes les sottises qu'il a mises sur mon compte dans son indigne receuil; et c'est pendant que je travaille pour luy qu'il me joue un si vilain tour. Il ne sent pas qu'il y perd, que son édition se vendroit mieux et ne seroit point étouffée par d'autres si elle étoit bonne. [...] La mauvaise foy de Praut me fait d'autant plus de peine que je me flattois que cette même édition corrigée selon mes vues seroit celle dont je serois le plus content[36].» L'hypothèse de M. Trapnell est séduisante: une lettre adressée par Voltaire à d'Argental en date du 27 juillet 1744 ne nous apprend-elle pas que Laurent-François Prault avait fait entrer l'*Histoire de*

Charles XII dans cette édition? «Je ne peux trop vous remercier de la bonté que vous avez eue de parler à Praut. Je peux vous certifier plus que jamais que de tous les fripons de libraires Praut est le plus fripon. [...] Praut m'a joué le plus infâme tour dont un homme de sa profession soit capable. Il y a plus d'un an que j'ay donné à cet honnête homme de quoy corriger son premier volume, que ne l'a t'il fait? Le reste eût été prest sur le champ. Mais au lieu de commencer à remplir sa promesse, il a eu la mauvaise foy d'ajouter encor un nouvau volume contenant l'histoire de Charles douze, et la sottise grossière d'imprimer cette histoire sur une ancienne édition très fautive[37].» Et Voltaire de poursuivre: «Toutte mon ambition est actuellement de savoir où est toutte cette édition. Le préalable seroit d'exiger de Praut qu'elle fût séquestrée entre les mains d'un honnête homme, en attendant que je fournisse de quoy la corriger [...]». Prault a-t-il consenti ou dû consentir[38] à ne pas mettre sur le marché la collection incriminée? Oui, selon toute apparence, puisqu'elle est aujourd'hui introuvable. Quant au fruit de la refonte souhaitée par Voltaire, ce doit être «l'édition de Trevoux en 6 volumes [...] intitulée *à Londres chez Nourse 1746*»[39]. Or Voltaire s'est montré fort déçu de cette édition: ne l'a-t-il pas trouvée «si mauvaise, si infidèle, et si pleine de fautes» qu'il a «suplié instamment m^r^ Palu de la supprimer autant qu'il pouroit»?[40] Une déloyauté de l'éditeur entre sans doute pour beaucoup dans le mécontentement de l'auteur: n'oublions pas que le tome réservé dans cet ensemble daté de 1746 à l'*Histoire de Charles XII* est un réemploi furtif d'une impression antérieure que nous présumons être celle à quoi Voltaire fait grief de reposer «sur une ancienne édition très fautive».

Voyons donc si l'impression de l'*Histoire de Charles XII* qui nous occupe et à laquelle nous attribuons le sigle 41-50, parce que nous en connaissons pour le moment des spécimens munis de titres, soit de collection, soit spécifiques, au millésime de 1741[41], de 1742, de 1746 et de 1750, encourt le reproche d'avoir pour base une vieille édition laissant à désirer. Il est indéniable qu'elle suit une version en partie surannée: elle reflète même l'état le plus ancien que l'on ait à ce jour de la première moitié environ de l'œuvre. Abstraction faite de différences dans le domaine des graphies et dans celui des fautes d'impression, elle donne en effet, à de rares et légères exceptions près[42], le texte de l'édition datée de 1732 que Bengesco a rangée sous le n° 1260 et que nous appellerons 32A. Or ce dernier type, malgré sa date de 1732, propose en divers endroits des livres I à IV et d'une portion du livre V un texte antérieur à celui qu'offrent tant la première édition intégrale de *Charles XII*, secrètement imprimée en 1731 à Rouen par Claude-François Jore (Bengesco l'a inventoriée sous le n° 1257 et nous la désignerons par le sigle 31JA), que l'aînée des éditions en français de cette biographie qui ont été faites en Grande-Bretagne[43]. Avant de confier à Jore le soin de réaliser sous le manteau «deux différentes éditions»[44] de son *Histoire* du conquérant suédois, dont l'une, la paire de tomes in-douze au millésime de 1731 à laquelle nous avons attribué le sigle 31JA, est sortie de presse avant l'autre, qui tient en un volume in-octavo également daté de 1731[45], Voltaire avait entrepris, en 1730, de faire paraître cette œuvre à Paris. La publication avait été dûment autorisée, mais à la fin de 1730 ou au début de 1731 le garde des sceaux, Germain-Louis Chauvelin, avait décidé de retirer le privilège pour des raisons diplomatiques et fait saisir les 2600 exemplaires du tome I que l'on avait déjà tirés, non sans laisser entendre qu'il fermerait les yeux sur une impression clandestine[46]. Aucun spécimen de l'édition *princeps* de la première moitié de l'*Histoire de Charles XII* n'a, semble-t-il, été découvert jusqu'à présent, mais il est permis de se demander, avec M. René Pomeau, si 32A ne serait pas «soit une réimpression de l'édition originale, soit cette édition même, complétée et postdatée»[47]. En effet, comme nous l'avons souligné, le texte de 32A, que l'on retrouve presque toujours dans 41-50, n'est antérieur à celui de 31JA que dans les livres I à IV et dans les premières pages du livre V, où 32A et 41-50 tranchent à maintes reprises, en ce qui regarde le contenu, avec l'ensemble des autres éditions de l'*Histoire de Charles XII* auxquelles nous avons eu accès[48]. Dans le reste du livre V, dans les livres VI à VIII et dans le «Discours sur l'*Histoire de Charles XII*»[49], en revanche, le texte de 32A et de 41-50 est postérieur à celui de 31JA. Dans ces parties, 32A et 41-50 ne présentent par rapport à 31JA que des dissimilitudes mineures: graphies et fautes d'impression mises à part, il s'agit soit de variantes si limitées (elles ne tiennent d'ordinaire qu'à un mot, voire à une lettre) et si anodines qu'un certain nombre d'entre elles pourraient bien émaner d'un compositeur plutôt que de l'auteur, soit de petites retouches qui sont principalement des améliorations d'ordre stylistique. Une partie de ces différences n'apparaissent que dans 32A et dans 41-50, et quelques-unes sont même propres à 41-50[50]; les cas restants se rencontrent aussi ailleurs, très rarement dans la version définitive, assez souvent dans la seconde impression Jore datée de 1731[51] – où ces leçons-là nous semblent, en règle générale, avoir paru pour la première fois – et dans d'autres éditions parmi lesquelles figure toujours, ou peu s'en faut, la deuxième impression anglaise[52]. Quant aux corrections et aux additions qu'énumèrent les deux errata qui ont été successivement débités avec 31JA[53], aucune de celles qui concernent les livres I-IV n'a été introduite dans le corps de 32A[54] et de 41-50, alors qu'on a tenu compte[55] lors de la composition typographique de ces deux éditions de presque toutes les corrections et additions relatives aux livres V-VIII[56], ainsi qu'au «Discours sur l'*Histoire de Charles XII*».

Venons-en à l'errata et à la «Table des matieres» qui enrichissent les deux exemplaires de 41-50 dont les titres portent respectivement la date de 1741 et celle de 1742. Tandis que l'errata de 32A ne renferme rien qui ne soit dans les listes de «Fautes à corriger» ajoutées aux deux tomes de 31JA[57], l'errata de 41-50 ne comporte aucune des notices de ces relevés. La plupart des trente défectuosités sur quoi il attire l'attention du lecteur de 41-50 sont des fautes de typographie ou d'orthographe dont la majorité ne se rencontrent que dans cette impression, mais dont quelques-unes déparent aussi 32A, voire diverses autres éditions. Cet errata, qui est lui-même gâté par plusieurs coquilles, ne redresse toutefois pas que des bévues évidentes. Au livre VIII, Voltaire avait parlé d'abord de la princesse Anna Petrovna, fille de Pierre le Grand, comme de la nièce du tsar. A l'aide du second errata du tome II de 31JA, il a corrigé cette méprise à sa première apparition, mais il a oublié de répéter la correction un peu plus loin. L'errata de 41-50 répare cette négligence en invitant le lec-

teur à remplacer «niéce» par «fille» à la page 368[58]. Il fait mieux encore au livre III! Dans toutes les éditions de l'*Histoire de Charles XII* que nous avons consultées, Katarzyna Opalińska est prénommée Charlotte ou Charlotta, mais l'errata de 41-50 restitue à l'épouse de Stanislas Leszczyński son prénom de Catherine. Sous ce prénom, la reine de Pologne bénéficie par ailleurs d'une entrée dans la «Table des matieres» alphabétique de 41-50, alors qu'il n'est fait mention d'elle – quand mention il y a – que sous la rubrique de son mari dans les index par quoi se terminent bien d'autres éditions de l'*Histoire de Charles XII* imprimées au XVIIIe siècle, index beaucoup moins détaillés que celui de 41-50 et que l'on peut répartir en deux familles remontant, l'une au tome VII (1748) des *Œuvres de M^r^. de Voltaire* publiées par Georg Conrad Walther de 1748 à 1754[59], l'autre au tome VI (1756) de la première *Collection complette des œuvres de Mr. de Voltaire* issue de l'officine des Cramer[60].

Dans le domaine des manuscrits, la moisson de 1985 est riche. Nous publions, en suivant l'ordre chronologique, douze documents: sept lettres du comte d'Argental à Voltaire, trois lettres de ce dernier à son «cher ange», une lettre d'un anonyme aux rédacteurs de la *Gazette littéraire de l'Europe* et des «observations» d'un inconnu sur *Pandore*. Ces manuscrits originaux sont demeurés inaccessibles à Theodore Besterman, qui a cependant pu donner, dans ses éditions de la correspondance de Voltaire, le texte du quatrième et du sixième en date, selon une copie exécutée en vue de l'édition de Kehl dans le premier cas, d'après l'édition Moland dans le second. De ces deux lettres connues depuis longtemps par des transcriptions infidèles sous le rapport des graphies, de la ponctuation et même d'un mot, nous nous contentons de fournir enfin le texte littéral, sans en éclairer le contenu par des notes explicatives, comme nous le faisons pour les dix autres pièces.

ARGENTAL, Charles-Augustin de Ferriol, comte d'.
L. a. n. s. à Voltaire.
Paris, 5 octobre 1750.
4°, 4 p., ad. p. 4, cachet.
Sur la p. 4, Voltaire a noté le nom de l'expéditeur: «Dargental».

A Paris ce 5 o^bre^ 1750

Votre derniere lettre[61] m'a deridé malgre que j'en eusse, il n'y a point de mauvaise humeur qui puisse tenir contre[62] la facon dont vous me contes *Chiampot la perruque*[63], *d'Arnaut*[64] *et surtout le cul du chambellan*[65]. Il y a une morale serieuse a tirer de ces histoires comiques, c'est que vous ne seres nulle part a couvert de l'admiration ny par consequent de l'envie qui en est une suitte necessaire. Qu'ainsi vous aures partout des persecutions a essuier et que persecution pour persecution celles de votre patrie valoie[n]t encor mieux, puis que vous y avies dumoins les consolations de vos amis et les suffrages des gens eclaires. Vous me parles des petites cabales et des grandes haines, vous eprouveres de tout cela a Berlin, je scais que le Roy de Prusse vous garentira des grandes haines dumoins de leur effet, mais les petites cabales dont il ne vous sauvera pas sont peutetre encor plus facheuses. L'occasion des grandes haines est extremement rare[66], les petites cabales sont des especes d'epingles qui vous piquent sans cesse. On n'imprimoit les feuilles que tous les quinze jours, elles etoi[e]nt meprisées, peu de gens les lisoi[e]nt. Les gazettes quoiqu'on ne les estime gueres sont lûes par tout le monde et elles paroissent deux fois la semaine. Voies par cet exemple quel gain vous aves fait. Non[67] mon cher ami il n'y a point de remede au merite, quand on est ce que vous scaves il faut s'attendre a payer[68] le tribut de ce qu'on vaut. La philosophie seroit tres necessaire aux grands hommes. Les grands hommes la scavent, l'enseignent, la font aimer mais ils ne sont pas pour cela philosophes et vous etes une tres grande preuve de ce que j'avance. Je vous suis fort oblige de me sacrifier le pape[69]. Je serois plus touché du sacrifice s'il pouvoit vous donner ce que le notre luy demandat inutilement[70] mais vous n'en auries que des indulgences dont vous scaves fort bien vous passer. Les dernieres nouvelles sont que le clerge ayant refusé avec insolence d'obeir au Roy[71] il a eté renvoyé avec ignominie[72], et que M^r^ d'Aumont[73] a eté si content de le Quien qu'il a promis de le recevoir[74]. Vous voies que dans ce pais cy on rend encor justice aux talents et aux eveques. La santé de m^e^ d'Argental[75] ne se soutient point mal. Les gouttes d'Ofman[76] que vous luy apporteres et encor plus votre presence acheveront de la guerir. Dans notre depit nous aurions voulu tacher de ne vous plus aimer mais comme nous sentions que nous l'aurions entrepris inutilement nous nous sommes epargnes la douleur et la peine[77] de l'entreprise. Il[78] seroit horrible a vous d'abuser de la confidence que je vous fais. Je crois au contraire qu'elle vous touchera et que vous sentires qu'il ne faut jamais abandonner ceux qui ne[79] scauroi[e]nt se detacher de nous. Mr de Choiseul[80] et l'abbe[81] vous disent bien des choses. Nous vous attendons tous avec l'impatience la plus vive et la plus tendre. N'oublies pas les pillules[82] de Mr de Choiseul.

A Monsieur / Monsieur de Voltaire historiographe / de France / aupres du Roy de Prusse / A Berlin

VOLTAIRE.
L. a. s. «V» à Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental.
[Colmar], 12 mars [1754].
8°, 2 p.
Le destinataire a précisé le millésime.
Best. D 5718 (fragments, d'après un catalogue de vente).

12 mars [1754]

Mon aimable ange, mon respectable ami, je suis de votre avis en tout. Je ne reproche point a ma niece de m'avoir fait venir en France[83]. Je luy dis que je me determinai a y venir pour vous et p^r^ elle: cela est tres vrai. Et il n'est pas moins vray, que la consolation de vous voir m'est interdite[84]. Il y a un party plus commode pour elle et pour vous que celuy de faire soixante lieues pour rester huit jours dans un chatau et y attendre m^r^ de Richelieu[85] qui n'y viendra point ou qui y restera trois heures. Je ferai l'impossible pour jouir du bonheur de vous embrasser sans vous couter des soins pénibles.

Madame Denis me parle toujours de ma fortune. Je vous supplie mon cher ange de lire avec elle[86] le mémoire cy joint[87]. Le résultat de tout cecy, est que si ma niece etait tourangeote[88] j'irais vivre a Tours avec elle; si elle etait limousine, j'irais luy consacrer ma vie a Limoges. Mais elle est parisienne: elle aime a recevoir du monde dans un apartement assez joli, cela est tres juste, sa santé est alterée, Paris luy est plus necessaire que jamais. Il est meme utile pour moy autant qu'agreable pour elle, qu'elle y demeure. J'ai concu qu'il serait inhumain de luy proposer un exil. Mon malheur ne doit tomber que sur moy. Il faut qu'elle soit heureuse. Tout est dit.

Qu'elle me conserve donc de l'amitié, qu'elle m'écrive, qu'elle me console[89]; qu'elle me rende justice.

A L'egard du commissionaire[90] je trouveray bien un galopin de cent ecus ou de 400 [livres], un correspondant subalterne; peutetre vous en tombera t'il quelquun sous la main. Je ne demande ny un avocat ny un poete. Il y a tant de gredins dans Paris qui seroient fort aises d'avoir cette petite aubaine! Peutetre Lambert[91] en deterrera un. Bonsoir mon cher ange. Les annales de l'empire sont exactes, et se debitent mal[92]. La pretendue histoire universelle est pleine de fautes, et on en a fait six éditions[93]. Voyla le monde

V

12 mars 1759

mon aimable ange, mon respectable ami, je suis de votre avis en tout. je ne reproche point a ma niece de m'avoir fait venir en france. je luy dis que je me determinerai a y venir pour vous et pr elle: cela est tres vrai, et il n'est pas moins vray, que ~~cette~~ consolation de vous voir m'est interdite. il y a un party plus commode pour elle et pour vous que celuy d'aller faire soixante lieues pour rester huit jours dans un chateau et y attendre m. d'archeleu qui n'y viendra point ou qui y restera trois heures. je ferai l'impossible pour jouir du bonheur de vous embrasser sans vous couter des soins penibles.

madame denis m'a parlé toujours de ma fortune. je vous supplie mon cher ange de lire avec ~~soin~~ le memoire cy joint. le résultat de tout cecy, est que si ma niece etait toujours icy j'irais vivre a tours avec elle; si elle etait limosine, j'irais luy consacrer ma vie a limoges. mais elle est parisienne: elle aime a recevoir du monde dans un appartement assez joli, cela est tres juste, sa santé est alterée, pares

ARGENTAL, Charles-Augustin de Ferriol, comte d'.
L. a. n. s. à Voltaire.
Paris, 9 mai 1754.
4°, 4 p.

A Paris ce 9 may 1754

Il est certain mon cher ami que je suis malade et que j'ai besoin de[94] remedes[95], je n'entends point les affaires, je ne scais si les eaux me seront salutaires mais je scais que le plaisir de vous voir me fera tous les biens du monde; mon medecin m'ordonne les eaux et c'est vous que je m'ordonne, ne craignes donc pas[96] que je change d'avis[97] mais n'alles pas en changer vous même, rien n'est si malsain qu'une esperance trompée et ne point venir apres me l'avoir promis empoisoneroit mes eaux. Je compte partir le 5 de juin[98], arriver le 7, retenir votre logement et celuy de m^e^ Denis, elle a dû vous demander quelle seroit votre suitte[99], un secretaire est une espece d'honete homme qu'on ne scauroit loger comm'un simple domestique, un valet de chambre ne doit pas l'etre comm'un laquais. Il y a des gradations a tout, il faut donc que je sois instruit des details, mon premier soin en arrivant a Plombieres sera d'aranger votre habitation et ce soin sera une occupation bien douce[100]. M^e^ d'Argental aussi empressée que moy de vous revoir et beaucoup plus entendu que je ne le suis presidera a cet arangement. Scaves vous que nous aurons aussi m^r^ Chauvelin[101], intendant des finances[102], et que les trois freres vous sont toujours egalement devoues? Le petit abbe[103] m'a fait sur vous mille questions d'interet et il m'a chargé de vous dire les choses les plus tendres. Le chevalier[104] ne m'ecrit jamais sans me parler de ce qui vous regarde, il s'etoit figuré que vous pouries tourner du cote de l'Italie, il s'offroit de vous en ouvrir la porte et de vous procurer[105] dans le lieu de son ambassade[106] tous les agrements et toutes les facilites qui dependent de luy. Je prevois que nous aurons du bruit sur la Suisse[107], je ne suis pas aisé a convertir sur cet article, je crois qu'on peut changer d'air et non de medecin. Ils se ressemblent tous et celuy au quel on est accoutumé est encor le moins mauvais.

Je suis extremement de votre avis sur les memoires de milord Bollimbroke[108]. Le president de Montesquieu ecrivoit[109] *j'ai vu Prevot, il ne m'a point dit qu'il eut fait Clevelan*[110], et je dirois volontiers j'ai vu m[i]lord Bolimbrok[111], il ne m'a point dit qu'il feroit ses ouvrages. Il n'y a rien ce me semble de si different que son personel et ses ecrits, son esprit etoit profond et lumineux[112], sa facon de s'exprimer pleine de graces, ses ecrits sont superficiels et[113] son stile[114] sec est plein d'obscurites. Il ne persuade personne et je crois qu'il ne l'etoit pas luy même. On ne parvient point a deffendre de[115] mauvaises causes et je crains que sa conduite ne fut de ce nombre. Les injures qu'il vomit contre les Stuars sont ce me semble aussi indecentes que deplacées dans la bouche d'un homme qui leur a eté attaché. Il ne justifiera jamais la promptitude avec la quelle etant congedié de Jacques[116] il a recherché[117] George[118], ny la lettre ecritte par milord Stai[r]s[119] dont il y a de furieuses consequences a tirer. A peine ai je votre second tome[120]. Je ne l'ai pas encore lû et l'on m'a dit qu'il falloit differer de le lire et qu'il arrivoit des additions et des corrections[121]. Mandes moy ce qui en est. Il me faudra des raisons bien fortes pour sacrifier mon impatience, c'est icy le lieu de vous repeter que j'ai eté infiniment content de votre premier tome, vous aves trouvé le secret de debrouiller le cahos de l'histoire d'Allemagne et d'embélir la matiere la plus desagreable et la plus seche, bien diferent de Bolimbrok qui a obscurci ce qui etoit clair et refroidi ce qui etoit fait pour etre tres interessant. Adieu mon cher ami, je ne scaurois vous exprimer le plaisir que je me fais de vous voir bientot. M^e^ d'Argental partage bien vivement ce plaisir.

VOLTAIRE.
L. s. «V» à Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental.
Colmar, 27 août [1754].
4°, 4 p., ad. p. 4, cachet brisé.

La lettre est de la main de Cosimo Alessandro Collini; le destinataire a spécifié le millésime.

Best. 5266, Best. D 5918 (d'après une copie faite pour l'édition de Kehl).

à Colmar 27 Août [1754]

L'épuisement où je suis, mon cher et respectable ami, m'interdit les cinq actes, puis qu'il m'empêche de vous écrire de ma main.

Vous m'avouerez qu'à mon âge trois fois sont bien honnêtes; j'ai été jusqu'à cinq pour vous plaire, mais en verité ce n'étaient que cinq langueurs. Compté que j'ai fait tout ce que j'ai pû pour m'échauffer le tempérament. Je vous conjure d'ailleurs de tâcher de croire que chaque sujet à son étendue, que la mort de César[122] serait détestable en cinq actes, et que nos Chinois sont beaucoup plus intéressants et beaucoup plus faits pour le théatre. J'aurai, je crois le tems de les garder encore, puis qu'on va donner le Thriumvirat. Le public aura graces à vos bontés une suitte de l'histoire Romaine sur le théatre. Vous ferez une action de Romain si vous parvenez à faire jouër *Rome sauvée*. Madame Denis n'a point le chiffon dont vous parlez, comment avez-vous pû croire qu'elle ait aporté un manuscrit inutile quand l'ouvrage est imprimé, je vous suplie mon cher Ange de daigner remédier à cet inconvenient en faisant copier les rôles sur l'imprimé par un homme intelligent. Monsieur de Tibouville ne pourait-il pas vous aider dans cette négociatition [*sic*]? Je paierai la peine du Copiste, il ne s'agit plus que d'en trouver un. J'enverrais un petit mandement sur Monsieur de la Leu.

Les sentiments de le Kain me plaisent autant que ses talents; mais il faut que je renonce au plaisir de l'entendre. C'est une injustice bien criante, de me rendre responsable de deux volumes impertinents que l'imposture et l'ignorance ont publié sous mon nom. Je ferai voir bientôt qu'il y a quelque différence entre mon stile et celui de Jean Néaulme. On aurait dû me plaindre plutôt que de se fâcher contre moi; mais je suis accoutumé à ces petites méprises de la sottise et de la méchanceté humaine. Vous m'en consolez mon cher Ange. Protègez-bien Rome et la Chine pendant que je suis encor sur les bords du Rhin. Mille tendres réspects à Madame Dargental. Je n'en peux plus, mais je vous aime de tout mon cœur.

V

a Monsieur / Monsieur d'Argental Conseiller d'Honneur / du Parlement rue de La Sourdiere / a Paris

Lettre d'une main non identifiée à l'abbé François Arnaud[123] et à Jean-Baptiste-Antoine Suard[124], «auteurs» de la *Gazette littéraire de l'Europe*.
Paris, 6 juin 1764.
8°, 4 p., p. 2-3 bl., ad. p. 4, cachet brisé.

Paris mercredi 6 Juin 64

Messieurs

Mr de Voltaire dont on reconnoit le ton dans le premier article du suplement d'aujour d'hui a la gazette litteraire[125] ne consulte pas assez sa reputation, quand il traite de quelque matiere qui tient a la géometrie. Mille pas en quarré ne suffisent pas selon lui pour l'habitation de 3300 hommes. Il ne songe pas qu'un quaré de mille pas sur mille fait un million de pas ou de brasses quarrées de surface et que partagé entre 3300 hommes chacun auroit pour son terrein environ 210 toises quarrées, ou un quarré de 87 pies de coté. Il[126] n'y a pas de ville ou chaque habitant ait un pareil terrein et il suffit pour nourrir un homme. Il faut que Mr de Voltaire ait pris un terrein de mille pas en quarré, c'est a dire un [carré] de 1000 pas de coté[127], pour un terrein de mille pas quarrés qui n'auroit[128] pas 32 pas de coté. Quand on critique il ne faut pas faire de plus grande faute que celle qu'on reprend

A Messieurs / Messieurs les auteurs de / la gazette litteraire / Rue neuve St Roch.

VOLTAIRE.

L. s. «V.» à Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental.

[Ferney], 20 avril 1769.

4°, 8 p.

La lettre est de la main de Jean-Louis Wagnière.

Best. 14626, Best. D 15600 (d'après l'édition des *Œuvres complètes* de Voltaire publiée par Louis Moland, Paris, 1877-1885, t. L, pp. 453-456, n° 10307).

20e avril 1769

J'ai reçu enfin, mon cher ange, vôtre Lettre du 14 mars par Perrachon. Je voudrais vous écrire un volume, mais je suis toujours assez malade, et ce qui vous surprendra c'est qu'à peine j'ai un moment de libre dans ma solitude. Vous trouverez dans ce paquet, le Cucufin de Mr Aveline, L'a b c de Mr Huet, et les singularités de la nature d'un académicien de l'institut de Boulogne.

Sirven à qui vous daignez vous interesser est à Toulouse, dirigé par un conseiller du parlement et par un docteur de Sorbonne qui embrassent tout deux sa cause et celle de la philosophie avec autant de chaleur que de prudence. Il faut enfin que l'esprit de tolérance s'établisse. J'aurai du moins contribué à cette bonne œuvre et c'était l'objet de mon ambition.

Les Guêbres n'ont été faits que dans ce dessein. Je regarde la publicité de cet ouvrage comme la chose la plus importante. Il comporte une préface dans laquelle on déploiera des sentiments honnêtes, et des vérités qu'aucun des barbares qui éxistent encor ne poura combattre.

Je vous prie instamment de me renvoier le manuscrit par Marin ou par telle autre voie sure que vous pourez aisément trouver.

Je n'ai point reçu les reflexions que vous m'aviez promises, mais j'en ai fait. Je ferai porter sur le manuscrit les additions et les changements qui m'ont paru nécessaires. Il y avait trois mois que je n'avais relu cet ouvrage, mes autres occupations me l'avaient entiérement fait perdre de vue. Il m'a interessé. Je ne puis m'imaginer qu'il soit mal reçu. Le tems le plus défavorable[129] pour les spectacles est précisément celui qu'il faut prendre pour le faire representer. Les acteurs sont mauvais, d'accord; mais pourvu qu'il soit joué seulement cinq ou six fois, et que les gens pensants qui gouvernent à la longue les autres en soient contents, celà suffit. Il ne s'agit que d'avoir un droit acquis de faire subsister cette piece au théatre pour l'édification du genre humain. Elle est assurément moins hardie que le Tartuffe, et elle embrasse des objets plus éssentiels.

S'il y avait de la difficulté, pourait on trouver quelqu'un qui s'adressat à mde D'Egmont, qui l'interessat en faveur du jeune homme auteur de cette piece, qui l'engageat à la faire jouer d'autorité par un ordre exprès de mr De Richelieu? Ce pas est délicat et dangereux; aussi je ne vous le propose que comme une idée dont je me défie beaucoup, et que je soumets entiérement à vôtre prudence.

J'avoue que j'ai une violente passion de faire jouer cette piece cette année, parce que toutes les aparences sont que je ne verrai pas l'année 1770. Je m'affaiblis tous les jours; j'ai eu douze accès de fievre assez violents; j'en ai encor des ressentiments toutes les nuits; plus d'apétit, plus de force; mon petit rollet va finir.

C'est une belle chose que l'immortalité de l'ame. J'aime assez le capitaine suisse qui avant une bataille fesait ses prieres derriere un buisson, et qui disait, *mon Dieu, s'il y en a un aiez pitié de mon ame, si j'en ai une*[130].

Les hommes prononcent toujours des mots sans les entendre. Tout ce que nous savons, c'est que nous voions avec nos yeux, que nous digérons avec nôtre estomac, que nous pensons par nôtre tête, et que nous sentons par tout nôtre corps. Mais il n'y a point d'être particulier qui s'apelle la vue, point d'être qui s'apelle la digestion, point d'être qui s'apelle la sensation; point d'être qui s'appelle ame. Daignez relire le chapitre sur l'ame dans l'a b c.

Toutefois; il et fort bon de faire accroire aux hommes qu'ils ont une ame immortelle, et qu'il y a un Dieu vengeur qui punira mes païsans s'ils me volent mon bled et mon vin, qui fera rouer là bas ou là haut les juges des Calas, et bruler ceux d'Abbeville. Le grand point est d'empêcher les prêtres d'abuser de cette doctrine pour nous tiranniser en s'engraissant de nôtre substance. Tous les honnêtes gens doivent s'entendre et se liguer ensemble pour que la religion fasse le moins de mal qu'il est possible. Il est bien honteux pour un état policé qu'on ait contenu les officiers, sans pouvoir jamais contenir les prêtres. Le tems aproche où on les mettra dans l'impossibilité de nuire, alors la vie sera un peu tolérable.

L'imposture sacerdotale est un recueil de quelques pensées anglaises, et un tableau de quelques abominations des papes. Michel Rey a imprimé à Amsterdam trente volumes beaucoup plus philosophiques. L'éxamen de Mylord Bolingbroke est beaucoup plus profond, plus métodique et plus fort. C'est l'histoire suivie et démontrée de dix sept cent ans d'impostures. Le militaire philosophe adressé au père Mallebranche est plus abstrait, mais c'est une logique à laquelle il n'y a rien à repliquer. Les livres philosophiques sont actuellement sans nombre; tout celà fait du bien sans doute. Mais un cordelier véhément qui prêche, qui confesse, et qui fait des enfans à ses dévotes a plus de crédit sur le peuple que cent mille volumes bien écrits n'en ont sur les sots qui osent croire n'être pas peuple.

Un entousiaste fanatique et fripon, fait seul plus de mal que tous les sages ne peuvent faire de bien: voilà le grand malheur. Les fous courent les rues et crient, les sages ferment leurs portes, soupent tranquilement avec leurs amis, et laissent crier les fous. Je souhaitterais aux sages un peu plus de chaleur.

Au reste, vous voiez bien, mon cher ange, par la quantité prodigieuse de livres contre la pretraille, dont l'Europe est inondée combien il est injuste de m'attribuer des ouvrages dont plus de la moitié est traduite de l'anglais. L'indiscretion de plusieurs gens de lettres de Paris, qui sans croire me nuire m'ont attribué des ouvrages qui me nuisent, ont eu l'imprudence la plus fatale. Ce sont de très mauvais conspirateurs. Non seulement ils découvrent leurs complices, mais ils en suposent d'imaginaires. Ils fournissent à leurs ennemis des armes contre leurs amis. L'auteur du Catécumêne, par éxemple, auteur que je connais très bien a fait courir son ouvrage sous mon nom. Je vous avoue franchement que je ne veux être le martir de personne. J'ai toujours respecté la religion de mon païs dans tous mes écrits. Je désavoue hautement tous ceux qu'on m'attribue; et j'aimerais mieux communier tous les huit jours dans ma paroisse que de ne pas mourir en paix.

Dites bien à Madame D'Argental, mon cher ange, combien je suis affligé que vous ne me parliez point d'elle dans vos Lettres. Mais si sa santé est bonne je vous pardonne.

Vous savez que je n'ai point vu Molé; il serait venu inutilement, j'étais alors à la mort.

Adieu, mon très cher ange, portez vous bien. Faites prospérer la Tragédie de la tolérance, et tolérez le plus vieux de vos amis qui vous chérira jusqu'à son dernier moment.

Vous pouvez m'écrire par Marin. Les Lettres contresignées chancelier ne sont jamais ouvertes.

Permettez que je vous parle un petit moment d'affaires temporelles. Croiez vous qu'on rembourse les actions des particuliers sur la caisse d'escompte? J'y ai mis la plus grande partie du bien libre qui me restait. J'ai donné tout le reste. Je serais très embarassé. La finance serait elle aussi dangereuse que la prêtraille?

V.

Observations sur «Pandore».

Ms. d'une main non identifiée.

[Août 1769.]

4°, 4 p., p. 4 bl.

Dès la mi-novembre 1768[131], Voltaire a caressé l'espoir de faire jouer son opéra de *Pandore*[132] dans le cadre des fêtes qui allaient être données au château de Versailles, en mai et en juin 1770, à l'occasion du mariage de Louis-Auguste, dauphin de France, futur Louis XVI, et de Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche[133]. Ce projet[134] ne s'est pas réalisé[135], bien que plus d'une

démarche ait été entreprise en vue de lui donner corps: notre librettiste a sollicité au sujet de cette affaire les ducs de Richelieu[136] et d'Aumont[137], tous deux premiers gentilshommes de la chambre du roi[138], et il semble que le compositeur de la musique, Jean-Benjamin de La Borde[139], premier valet de chambre de Louis XV, se soit laissé convaincre de demander l'appui de la comtesse Du Barry[140]. Voltaire a présenté requête à M. d'Aumont le 9 août 1769[141]; avant la fin du mois, le duc l'a fait prier d'apporter à *Pandore* quelques «changements» esquissés dans des «observations» dont on ne connaît pas l'auteur et que d'Argental s'est chargé d'envoyer à Ferney[142]. C'est ce document que nous pensons avoir eu la fortune de nous procurer:

L'opera de Pandore est susceptible d'un spectacle magnifique, les details en sont charmans et pour tout dire dignes de son auteur. Mais l'action de la boëte donnée, et ouverte, qui fait l'objet principal de la piece, n'est point rendue comme elle devroit etre, et exige[143] necessairement des changemens.

On demande d'abord comment elle est parvenue a Pandore. Un pareil present de la part de Jupiter devoit inspirer plus de deffiance, que de curiosité. Il faut donc le[144] motiver. Elle parle de cette boëte a Prometee sans luy donner aucune explication a ce sujet, et sans qu'il luy fasse de question sur cette boëte qui semble tomber des nues[145].

Comment peut on deviner que Nemesis a pris la forme de Mercure[146].

Comment Pandore apres avoir promis a son epoux qu'elle adore, peut elle se resoudre a luy manquer sur les foibles raisons que luy donne Némésis, et a ouvrir la böëte quand on l'en presse *au nom de son epoux*[147] ce qui devroit precisement l'en empecher, en se rapêllant la parole qu'elle luy a donné. Cette scène la plus importante de la piece n'est ni adroite, ni vraisemblable.

Pour remedier a ces inconveniens, voici quelques idées vagues, et peu reflechies, qui peuvent peutetre en faire naitre de meilleures a l'auteur. Il est plus capable d'en trouver que tous ceux qui pourroient luy donner des conseils.

Je voudrois a la derniere scene du 4eme acte que Jupiter donna la böete a Nemésis en luy ordonnant de prendre la forme de Mercure.

Nemesis ouvriroit le 5eme acte avec Pandore. Il luy donneroit la boëte en luy disant que c'est un present des dieux en signe de reconciliasion; que le bonheur du monde[148] y est attaché, et qu'elle (Pandore)[149] est destinée a le procurer. Il commencera dans cette scene a luy inspirer beaucoup de curiosité. Il se retire pour en voir l'effet, et ce qui va se passer entre elle, et son epoux. Prometée se plaint de la necessité qui l'oblige a se separer d'elle pour quelque temps. Il est de son honneur[150] de secourir les malheureux Titans. Apres quelques regrets sur son depart, elle luy parle de la boëte, il se defie de ce present, et luy fait prometre de ne la point ouvrir. Il part sans appeller les nymphes des bois qui forment un divertissement inutile qui[151] suspend l'interest dans le moment le plus vif, et donne trop de longueur au cinquieme acte[152]. Nemesis revient. Il emploie toutes les ressources de la seduction pour persuader Pandore qu'on doit representer simple, naive, et facile a tromper. La crainte de la perte[153] de sa beauté, et du cœur de son epoux, plus que tout le reste, la laisse dans la plus cruelle indecision. Il sort quand il la voit fortement[154] ebranlée. Elle expose dans un monologue tout ses sujets d'inquietude, elle est retenue par sa promesse, mais enfin la curiosité l'emporte, elle ouvre la boëte &c.

Tout le reste va bien. Il n'y a plus rien a changer de bien essentiel. On indiquera des expressions et des vers[155] peu lyriques qui seront faciles a retoucher. Il n'en est pas de meme des deux scenes de Nemesis. Elles demandent du soin, du travail, de l'art, de la finesse, et le succès de l'opera depend de la facon dont elles seront traitées.

D'Argental, qui approuvait ce programme de modifications, pressait Voltaire d'en exécuter une partie au moins[156]. Il insistait spécialement pour que son vieil ami refondît, sinon toute la première moitié du cinquième acte, comme le souhaitait l'expert consulté par le duc d'Aumont, du moins la scène où Némésis, ayant pris l'aspect de Mercure et faisant «l'office du serpent qui persuada Eve»[157], détermine par des arguments fallacieux Pandore à ouvrir la boîte dans laquelle sont enfermés «tous les maux», ces disgrâces dont Jupiter, «éternel persécuteur, de l'infortune créateur»[158], a résolu d'affliger l'humanité parce que Pandore, dont il s'est enamouré, lui préfère Prométhée et parce que le Destin seconde les vœux «de la beauté qui [l'] offense»[159]. Mais Voltaire n'était pas disposé à céder sur ce point[160], car il craignait sans doute qu'on ne voulût l'amener par ce biais à infléchir les idées sous-tendant un opéra dans lequel il impute au «maître des dieux»[161] la responsabilité «du mal moral et du mal phisique»[162].

ARGENTAL, Charles-Augustin de Ferriol, comte d'.
L. a. n. s. à Voltaire.
Paris, 5 décembre 1769.
4°, 4 p.

A Paris ce 5 d^{bre} 1769

Je partage bien vivement et bien sincerement, mon cher ami la joye que vous cause le triomphe de Sirven[163], j'avoue[164] qu'il s'y mesle un peu d'amour propre, de voir que mon avis, qui paroissoit temeraire, de l'envoyer a Toulouse a pleinement reussi[165]. Je voudrois pouvoir augurer de meme de son appel au parlement mais je crains fort qu'il n'ait pas le succes que vous vous en promettés. Il a eté contumace, c'est le cas d'appliquer ce mot trop souvent vray que les absents ont tort. On vous dira Sirven etoit innocent, pour quoi ne s'est t'il pas presenté, sa conduite l'a fait presumer coupable. Les juges ont rendu un arret qui est tombé[166] lors qu'il s'est representé mais qui n'a point eté cassé. C'est en consequence de cet arret que les fermiers du domaine ont fait une saisie alors tres valable. Ils ont joui a bon titre des arrerages, on ne peut les condamner a la restitution et par une suite du meme principe on a compensé[167] les depens. Voila ma facon de penser que je suis tres eloigné de vous donner comme sure. Je vous conseille de consulter des gens plus habiles que moi, cela ne sera pas difficile, et si leur avis est conforme au mien je crois que Si[r]ven fera sagement de ne pas suivre son appel et s'il est necessaire de s'en desister avant qu'il ait occasioné des frais qui par l'evenement tomberoient sur lui[168].

Ce n'est point languissante[169] qu'est m^{e} d'Argental, c'est souffrante. Cet etat est moins dangereux mais[170] plus penible. Elle a une nouvelle attaque de scorbut[171] qu'on traite avec des remedes fort doux dont on attend un succes lent mais certain, sans doute qu'il faut avoir de l'esperance[172]. Sans ce puissant antidote il ne seroit pas possible de supporter[173] les poisons de la vie. Vous vous trompes mon cher ami lors que vous croyés avoir suivi dans Pandore le precepte de s^{t} Paul. Vous aves rendu cet endroit d'une facon plus noble, vous en aves oté le ridicule mais le fond de la pensée subsiste. Mercure[174] persuade en promettant que Pandore trouvera dans la boete de quoi acquerir la superiorité sur son mari. Je vous ai representé que cela me paroissoit contraire au sentiment et il me semble que vous deves saisir l'occasion rare de[175] penser comme un pere de l'eglise[176]. Je scais cependant que malgré ce defaut, que vous ne laisseres pas, la repetition[177] a reussi et que le mareschal[178] a moins qu'il ne change d'avis fera representer Pandore ce mois cy a Choisi[179]. Ainsi vous n'aves pas de tems a perdre pour envoyer a la Borde[180] ce que vous jugerés a propos. J'ai receu la deffense de Louis 14[181] dont j'ai eté bien content. Elle prouve qu'on peut ou plus tot que vous pouves etre sage sans[182] rien perdre de vos graces. On m'a parlé d'un autre ouvrage[183] qui a les memes avantages. C'est une requete aux magistrats[184], pourquoi ne l'ai je pas? Ah que n'éties vous a Adelaide[185], il n'y a rien manqué que votre presence[186] et c'est ce que tout le monde disoit. Jamais la piece n'a produit un si grand effet. Ce n'etoit pas[187] seulement des battements de main, c'etoit un cri[188] d'admiration presque a chaque morceau de le Kain, aussi n'a t il jamais eté

ny si sublime ny si neuf[189]. Ce n'est plus un comedien, il est exactement ce qu'il represente. Adieu mon tres cher ami, nous vous embrassons de toute la tendresse de notre ame et nous vous prions de dire bien des choses a la niece sur le bonheur d'avoir retrouvé son oncle[190], bonheur d'autant plus grand qu'il le partage.

ARGENTAL, Charles-Augustin de Ferriol, comte d'.
L. a. n. s. à Voltaire.
Paris, 13 janvier 1770.
4°, 4 p., p. 4 bl.

A Paris ce 13 janvier 1770[191]

Convenes, mon cher ami, qu'un jeune homme qui desire avec toute l'activité de son age n'est pas malheureux d'en trouver un du même genre qui serve sa vivacité. Le Grifet[192] partira aujourd'hui et comme j'espere que Suar[193] ne trouvera pas le paquet trop gros je lui envoye le livre entier pour qu'il vous le fasse tenir. Vous y trouveres de l'amusement et des erreurs. Tout ignorant que je suis[194], je serois en etat d'en relever plusieurs. Cela me fait juger de ce que ce sera lors que l'ouvrage sera epluché par *Voltairianus*. Il est assés plaisant que le plus beau genie de l'Europe puisse meriter par sa vaste erudition un nom en *us*[195]. Nous vous remercions de votre lettre de change et nous vous prions de permettre que nous vous faisions cet infiniment petit cadau.

Vous voules que je vous donne 78 ans. J'y consents pourvu que vous voulies bien avouer avec moi que vous n'en aves que 75 et me laisser jouir de ces trois années de moins[196].

Je ne scais plus a qui m'adresser pour avoir cette comedie si drole[197]. Je suis baloté entre Thiriot[198], Diderot[199], Molé[200], sans pouvoir decouvrir qui est le veritable proprietaire. Aides moi donc mon cher ami pour cette lecture. M^e^ d'Argental la desire, s'il est possible, plus vivement que moi et elle est persuadée qu'elle calmera ses douleurs, dumoins pendant qu'elle durera. Elle souffre encor et elle souffrira tant que cette maudite neige continuera[201] a tomber. Vous me dires que c'est bien a nous a nous plaindre de la neige[202], mais chacun sent ses maux, et je les sents d'autant plus vivement qu'ils causent ceux de m^e^ d'Argental et que j'imagine que dans ce tems cruel vous n'en etes pas exempt. Nous allons nous preparer aux Scythes[203]. On m'a assuré que les Guebres avoient eté donnés a Toulouse[204]. J'en doute puisque vous ne m'en parles pas, il seroit beau que la tolerance fut representée dans une ville fumante encor du sang que le fanatisme y a fait repandre[205]. Le Kain veut toujours esperer qu'on parviendra a la jouer l'année prochaine[206].

Je ne concois pas comment j'ai oublié dans ma derniere lettre de vous parler de vos diamants[207]. J'etois chargé par m^r^ le Duc de Praslin[208] de vous dire qu'il avoit ecrit au consul[209] (dont il fait cas) de se donner tous les mouvements possibles pour engager Tunis a faire rendre ce qui a eté volé, mais ce Tunis depuis[210] quelque tems se comporte mal avec nous et la circonstance du defaut de renseignement fournira un pretexte pour favoriser le peu de goust que ces gens la ont pour les restitutions. Adieu mon tres cher ami. Nous embrassons oncle et niece bien tendrement et nous leur souhaitons tout ce qui pourroit leur faire obtenir l'oraison des trente[211] jours s'ils la scavoient dire un peu devotement. J'avoue cependant que depuis la Fontaine j'aurois un peu plus de foi a celle de s^t^ Julien[212].

ARGENTAL, Charles-Augustin de Ferriol, comte d'.
L. a. n. s. à Voltaire.
Paris, 3 février 1770.
4°, 4 p.
La date et les trois mots qui la précèdent ne sont pas de la main du comte d'Argental.

A Paris ce 3. fevrier 1770

Nous avons, mon cher ami, tout receu[213], tout lu, tout examiné, tout trouvé charmant. Ce depositaire que vous semblés dedaigner est un cadet qui peut tres bien tenir sa place a coté des ainés. Le caractere de Ninon[214] est divin, les autres sont plaisants[215], soutenus d'un bout a l'autre sans jamais se dementir, l'intrigue menée avec beaucoup d'art, le stile plein de sel et d'agrement. Enfin c'est une comedie et depuis longtems nous n'en avons plus[216]. J'ai cru seulement remarquer quelques longueurs a la fin du 4eme acte. Je me suis senti un peu refroidi, j'ai taché de me rendre compte de cet effet et il m'a semblé que j'en trouvois la raison. Il y a certains personages comiques qui apres avoir fait rire[217] finissent par lasser lors qu'on les montre trop longtems. Un yvrogne est de ce genre[218]. Mr Arman[219] se mesle tres plaisament dans la conversation, mais je crains encor une fois qu'il ne fatigue a la fin de l'acte. De plus[220] m^r^ Garant lors qu'il revient est un scelerat qui nie et n'a rien de comique[221]. On est faché de perdre Ninon de veue, et le plus que vous pourres la rapprocher diminuera[222] ce defaut. Relises cet endroit avec attention et peut-etre prendres vous le parti de terminer l'acte par la joye de m^e^ Arman[223] qui croit tenir un gendre aimable et 100000 [livres][224]. Elle diroit qu'elle va trouver m^r^ Garant. Au 5 elle rendroit compte de sa visite dans la quelle elle a perdu toutes ses esperances. Alors rien ne languiroit et on arriveroit au denouement qui est tres heureux. Au reste pour eviter la difficulté de la police nous avons fait un petit comité[225] composé uniquement de Mr de Thibouville[226], m^e^ d'Argental, le Kain et moi. Nous y avons[227] fait venir Marin[228] pour entendre la lecture. Le Kain s'en est chargé et quoiqu'acteur tragique il a tres bien lu cette comedie. Il est vray qu'il en est entousiasmé. Marin a eté fort content. Il ne prevoit aucune difficulté, si ce n'est le recit de ce qui s'est passé chez m^e^ Agnan[229] qu'il craint que la police ne trouve un peu libre[230], ce seroit grand domage[231] qu'on fut obligé de l'adoucir, c'est un des endroits des plus agreables, des plus comiques de la piece[232] et Marin en convient. Il lui faut deux copies. Nous les avons, mais il est necessaire d'en avoir une troisieme pour m^r^ de Praslin[233] qui a un tres grand desir de connoitre l'ouvrage. Ceux de m^r^ le controlleur general[234] ne reussissent pas, j'espere que vous n'y etes pour rien. Il me semble que vous n'aves d'effets sur le Roi que ceux de la caisse d'escompte[235]. Ils sont sauvés du naufrage[236] et ils gagnent meme sur la place. Pour moi que la pauvreté[237] devroit mettre a couvert des operations de finance[238] je ne laisse pas d'en souffrir. Ma pension, seul fruit que j'aye tiré du ministere du Cardinal de Tencin[239] qui avoit[240] fait mettre une partie de la sienne sur ma tête[241], est considerablement reduite[242]. Vous me dites que vous aves vrayment lu Bayard[243] et Hamlet[244], vous ne me dites rien de plus. Je crois scavoir interpreter votre silence, et je me flatte d'avoir pensé comme vous. Les Scythes seront donnés incessament[245]. Tachés donc de faire jouer les Guebres dans plusieurs provinces[246], c'est le chemin pour arriver a Paris. J'ai pris des mesures pour Grenoble[247]. On a eté arretté a Lyon[248] par une tracasserie a la quelle je pense qu'il seroit aisé de remedier surtout en profitant de l'absence de l'archeveque[249], qui quoiqu'aimable et de bonne compagnie est autant archeveque qu'un autre. Adieu mon tres cher ami. Nous vous embrassons aussi tendrement que nous vous aimons et nous prions la niece d'en prendre sa part.

ARGENTAL, Charles-Augustin de Ferriol, comte d'.
L. a. n. s. à Voltaire.
Paris, 13 mars 1770.
4°, 8 p., p. 7 bl.; la p. 8 ne porte que cette indication de la main de Jean-Louis Wagnière: «M^r^ D'argental».

A Paris ce 13 mars 1770

Je ne sçais, mon cher reverend pere[250], par quelle fatalité mes lettres ne vous parviennent plus[251], elles tombent peut-etre entre les mains de quelqun de vos confreres qui les prend pour lui. Je vous ecrivis le lendemain de la seconde representation des Scythes[252], c'est a dire vers le 25 du mois passé[253], le compte qu'on vous en a rendu n'est pas exact dumoins quand a le Kain, il a joué[254] son rosle aussi bien qu'il pouvoit l'etre, il n'y a pas produit autant d'effet que dans Orosmane[255], Vendome[256], et[c.], mais il

n'en est pas susceptible, Obeide domine entierement et m^elle^ Vestris[257] a laissé peu a desirer. Vous n'aviés demandé que 4 representations, il y en a eu cinq[258]. Nous en aurions donné davantage sans un certain Silvain[259] qui tout triste, tout ennuyeux qu'il est[260] attire tout Paris a l'opera comique. Vos philosophes aux quels vous vous en rapportés ont bien de l'esprit mais ils n'ont pas autant de goust et on peut appeller de leur jugement tant sur les pieces que sur les acteurs. J'ai remarqué que les grands admirateurs de ce maudit Silvain ne le sont pas de la relligieuse[261] qui est selon moi (vos ouvrages exceptes) la meilleure piece moderne que nous ayons lu[262] depuis bien des années. On m'a dit que l'auteur vous avoit ecrit a ce sujet une lettre charmante[263], il ne la donne point, vous me feries grand plaisir de m'en envoyer une copie dont assurement j'userois avec la plus grande discretion, de quoi je serois encor plus curieux ce seroit d'une piece intitulée *les trois capucins*[264], vous deves etre a portée de connoitre ce qui se passe dans le couvent et je compte sur le pere temporel pour me la procurer. Je vous ai ecrit assés longuement sur le depositaire[265], je vous ai demandé quelques changements, vous aures le tems[266] de les faire puis que vous pensés, peut-etre avec raison, qu'il ne faut pas proposer l'ouvrage pendant le caresme ny tant que l'assemblée des eveques subsistera[267], si vous approuves ce que je vous ai demandé[268] cela m'encouragera a d'autres reflexions qui m'appartiennent moins qu'au petit nombre d'amis que j'ai consulté[269], a la tete des quels je mets mon frere[270] qui est comme vous le scavés du metier. Je m'etonne que vous ne me parlies point de la petite fille de m^elle^ le Couvreur[271]. Vous vous taises sur vos actions honnetes avec autant de soin que d'autres les publient. Elle m'a mandé le service que vous offres de lui rendre aupres de Semiramis[272], dans la scituation ou elle se trouve elle ne peut faire mieux que de profiter de votre offre. On m'en a rendu les meilleurs temoignages, sa figure, quoique charmante, est la moindre de ses qualités, elle m'a inspiré le plus vif interet et je partagerai la reconnoissance qu'elle vous devra[273]. A propos de Semiramis m^r^ d'Aumont[274] a resolu de la donner pour le[275] mariage[276] sur le grand theatre de Versailles et j'ai fort approuvé cette pensée, vous scaves que c'etoit pour une semblable occasion qu'elle vous avoit eté demandée[277] et qu'elle devoit etre representée sur le theatre du manege[278], moins beau, moins vaste que celui qui vient d'etre construit[279]. Je reponds a present a votre lettre du 5[280]. C'est par ou j'aurois commencé si j'avois eu[281] la consultation que vous desirés, mais m^r^ Bouvard[282] veut avoir le tems de la mediter et je doute de pouvoir vous l'envoyer cet ordinaire. En attendant il n'appercoit pas d'inconvenient au lait de chevre si vous y etes bien attaché, mais il vous represente qu'il aura beaucoup plus d'effet dans le primtems et que si vous aves veritablement le scorbut[283], chose dont il doute, il faudra ou y renoncer ou dumoins y mesler ce qui pourra s'accorder avec le lait de chevre[284] et cependant aller plus directement a votre mal[285].

La pancarte signée d'Aranda[286] est ancienne. L'archeveque de Pharsale[287] n'est point confesseur du Roi d'Espagne[288]. C'est un cordelier qui a cette fonction et le pape[289] pour tacher de se concilier sa majeste catholique vient de le faire archeveque de Thebes[290]. Mais puisque vous vous interessés aux affaires ecclesiastiques voicy une nouvelle qui ne vous deplaira pas. L'abbé Grisel[291], ce celebre directeur, cy devant confesseur de m^r^ l'archeveque[292], chargé actuellement de la conscience de m^r[293]^ de la Vauguion[294] et de m^e^ de Marsan[295], le meme qui s'est entretenu si plaisament avec l'intendant des menus[296], a fait comme m^r^ Garant[297]. Il a violé un depot confié par le s^r^ Billar[298], les creanciers de mauvaise humeur l'ont attaqués, il s'est deffendu en coupable, il a eté arretté et mis a la Bastille[299], on dit aussi que m^e^ Aliboron dit Freron y est[300]. Ce seroit une compagnie bien digne de Grisel[301] mais je ne suis pas aussi sur de cette derniere nouvelle que de la premiere.

Toulouse se corrige, se forme, se convertit[302], pourquoi donc n'y joueroit t'on pas les Guebres?[303] Ce ne sera surement pas m^r^ de Briene[304] qui en empechera. J'attends une reponse de Grenoble[305] ou j'ai fait mes brigues. Adieu mon tres cher ami, m^e^ d'Argental sans etre effrayé de votre barbe[306] se joint a moi pour vous embrasser bien tendrement, nous vous prions de dire beaucoup de choses pour nous a m^e^ Denis ainsi qu'a m^r^ et m^e^ Dupuis[307] s'ils sont avec vous.

ARGENTAL, Charles-Augustin de Ferriol, comte d'.
L. a. n. s. à Voltaire.
Paris, 19 mars 1770.
4°, 2 p., p. 2 bl.

A Paris ce 19 mars 1770

Je joins ici, mon cher ami, la reponse[308] de m^r^ Bouvar a votre consultation[309], vous verres qu'il vous refuse le scorbut et qu'il vous accorde le lait de chevre, on ne peut pas tout obtenir, il vous demande un regime qui pourra vous couter, surtout la privation du caffé[310], mais il s'en rapporte a vous et aux indications que vous aures sur le mal que les choses dont il vous conseille de vous abstenir pourroient vous faire. Je ne scais s'il ne pousse pas un peu trop loin la complaisance. Il faut etre severe avec le lait, c'est dit-on un aliment jaloux. Le meslange de ce qui lui est contraire en empeche l'effet. Enfin mon cher ami la santé ne peut trop se payer, en calculant juste elle est tres[311] preferable aux plaisirs passagers qu'on se refuse pour l'obtenir. La priere que je vous fais d'avoir soin de vous est je vous l'avoue, mon cher ami, tres interessée. M^e^ d'Argental s'y joint par des motifs qui ne sont pas plus purs. Nous vous conjurons de pousser votre ambition de vivre fort au dela du terme que vous vous etes prescrit.

O.C.: VOLTAIRE, *Œuvres complètes*, éd. Louis Moland, Paris, 1877-1885, 52 vol.

Best.: VOLTAIRE, *Voltaire's Correspondence*, ed. by Theodore Besterman, Genève, 1953-1965, 107 vol.

Best. D: VOLTAIRE, *Correspondence and related documents*, definitive ed. by Theodore Besterman, Genève, puis Banbury, puis Oxford, 1968-1977, 51 vol. (*The complete works of Voltaire*, 85-135.)

Bengesco: Georges BENGESCO, *Voltaire: bibliographie de ses œuvres*, Paris, 1882-1890, 4 vol.

Trapnell: William H. TRAPNELL, «Survey and analysis of Voltaire's collective editions, 1728-1789», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 77, Genève, 1970, pp. 103-199.

Une fois de plus, Mlle Marie-Laure Chastang, chef du Service des factums de la Bibliothèque nationale, a beaucoup facilité celles de nos recherches qui nécessitaient le recours à des documents conservés à la rue de Richelieu. Nous avons à cœur de lui renouveler ici l'expression de notre vive gratitude.

[1] Best. 13564, Best. D 14467. Lettre du comte Alexandre Romanovitch Vorontzov à Voltaire du 4 octobre 1767. Cf. Best. 13494, 13518, 13535, 13566, 13838, 13947; Best. D 14393, 14419, 14435, 14470, 14759, 14890. Au sujet de la documentation que Voltaire a reçue de Russie, cf. en outre Best. 12973, 13097, 13114, 13122, 13207, 15327; Best. D 13868, 13996, 14012, 14019, 14102, 16333; *Biblioteka Vol'tera: katalog knig*, Moskva, Leningrad, 1961, pp. 983-984, *Pot-pouri* 59 *Dissiden[ts]* (les renvois aux «Annexes manuscrites» sont erronés: au lieu de II *N° 25* et de II *N° 36*, il convient de lire II *N° 26*); Wanda DZWIGALA, «Voltaire's sources on the Polish dissident question», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 241, Oxford, 1986, pp. 188-190 et 196. Pour d'autres précisions relatives à l'*Essai historique et critique sur les dissensions des Eglises de Pologne*, cf. Best. 13560, 13592, 13657, 13660, 13696, 13756, 13759, 13785, 14020, 14328, 14421; Best. D 14463, 14497, 14568, 14572, 14611, 14676, 14679, 14704, 14972, 15288, 15386.

En ce qui concerne l'attitude de Voltaire à l'égard des affaires de Pologne, cf. Romain CORNUT, *Voltaire complice et conseiller du partage de la Pologne d'après sa correspondance, où l'on voit quel rôle jouèrent dans cette question la politique, la philosophie et l'Eglise*, 2e éd., augmentée d'une 5e partie sur l'intervention du Saint-Siége, Paris, 1846; Albert LORTHOLARY, *Le mirage russe en France au XVIIIe siècle*, Paris, 1951, pp. 109-114; Jean FABRE, *Stanislas-Auguste Poniatowski et l'Europe des lumières: étude de cosmopolitisme*, Paris, 1952, pp. 312-330; Joseph G. FUCILLA, «A letter from Voltaire to Cav. Vansommer», *Travaux sur Voltaire et le dix-huitième siècle*, 1, Genève, 1955, pp. 111-113 (cf. Best. 14126); Peter GAY, *Voltaire's politics: the poet as realist*, Princeton, 1959, pp. 178-179; Norma PERRY, «John Vansommer of Spitalfields: huguenot, silk-designer, and correspondent of Voltaire», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 60, Genève, 1968, pp. 289-310, en particulier pp. 289-292 (cf. Best. D 15080); Emanuel ROSTWOROWSKI, «Voltaire et la Pologne», *ibid.*, 62, Genève, 1968, pp. 101-121, ou, avec des additions, «Wolter a Polska», *Kwartalnik historyczny*, Warszawa, 75, 1968, pp. 849-867, et, du même auteur, «Une négociation des agents du roi de Pologne auprès de Voltaire en 1769», *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, 69, 1969, pp. 39-50; René POMEAU, «Présentation», dans VOLTAIRE, *Politique de Voltaire*, textes choisis et présentés par R' P', 2e éd., Paris, 1970, pp. 34-35; Carolyn H. WILBERGER, *Voltaire's Russia: window on the East*, Oxford, 1976, pp. 160-163, 167-168 et 175-176 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 164); Maurice COLIN, «A propos de la correspondance entre Catherine II et Voltaire», *Rousseau et Voltaire en 1978: actes du colloque international de Nice (juin 1978)* [...], Genève, Paris, 1981, pp. 178-210, en particulier pp. 186 et 189; Daniel BEAUVOIS, «Voltaire était-il antipolonais?», *Voltaire et Rousseau en France et en Pologne: actes du colloque organisé par l'Institut de romanistique, l'Institut de polonistique et le Centre de civilisation française de l'Université de Varsovie, avec le concours de l'Université de Wrocław et de l'Institut de recherches littéraires de l'Académie polonaise des sciences (Nieborów, octobre 1978)*, Varsovie, 1982, pp. 41-55 (cf. pp. 77-79; *Les Cahiers de Varsovie*, 10); Wanda DZWIGALA, «Voltaire's sources on the Polish dissident question», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 241, Oxford, 1986, pp. 187-202; cf. en outre Emanuel ROSTWOROWSKI, «Républicanisme 'sarmate' et les lumières», *ibid.*, 26, Genève, 1963, pp. 1417-1438, et, du même auteur, «La Suisse et la Pologne au XVIIIe siècle», *Echanges entre la Pologne et la Suisse du XIVe au XIXe siècle: choses – hommes – idées*, Genève, 1964, pp. 139-211, en particulier pp. 174-175.

[2] Cf. Best. 13535, Best. D 14435. Lettre de Voltaire au comte Alexandre Romanovitch Vorontzov du 22 septembre 1767. Cf. aussi *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.* [..., éd.] par Maurice Tourneux, Paris, 1877-1882, t. VII, pp. 421-422 (15 septembre 1767); *Mémoires secrets*, t. III, 18 octobre 1767, et t. XVIII, «Additions», 15 novembre 1767.

[3] *Biblioteka Vol'tera: katalog knig*, Moskva, Leningrad, 1961, p. 892, n° 3583; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1465-1466, n° 4128.

[4] Bengesco, n° 1746; *Biblioteka Vol'tera: katalog knig*, Moskva, Leningrad, 1961, p. 893, n° 3[5]84; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1466, n° 4129. La page 35 de cette édition est paginée 25.

[5] Grâce à l'obligeance de Mme Larissa L. Albina, nous savons que les mots «une partie de» sont ajoutés de la main de Jean-Louis Wagnière dans deux (cotes: 9-41 et 11-49) des six exemplaires de l'édition originale de l'*Essai historique et critique sur les dissensions des Eglises de Pologne* que renferme la bibliothèque de Voltaire (cf. *supra*, n. 3). Mme Albina nous a fait l'amitié de nous informer en outre que dans deux autres (cotes: 11-119 et 11-129) des six exemplaires en question, notre zélé propagandiste, afin de réparer la bourde qu'il avait commise en écrivant que Catherine II avait su gagner à la tolérance l'évêque de Cracovie, Kajetan Sołtyk, a chargé Wagnière de remplacer la première phrase du paragraphe antépénultième par celle-ci: «Quelques Evêques et le nouveau Primat entrèrent d'abord dans des vues si salutaires» (cf. Best. 13785, 13838, 13947; Best. D 14704, 14759, 14890). Cette correction n'a cependant pas été faite dans les éditions ultérieures (cf. note suivante), où l'on a réimprimé le texte primitif jusqu'à la parution d'une rédaction entièrement nouvelle des quatre derniers alinéas de l'*Essai* dans le tome XXXV de l'édition dite «encadrée» des œuvres de Voltaire que Gabriel Cramer et Isaac Bardin ont lancée sur le marché en 1775 (cf. *O.C.*, t. XXVI, p. 466, n. 2).

[6] Il s'agit des éditions que voici:

- Bengesco, n° 2212; Trapnell, NM (1); *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 87, n° 118: 7e partie (1768), pp. [5]-32 (p. 26).
- *Catalogue* [...] *de la Bibliothèque nationale*, col. 88, nos 120-121: 7e partie (1768), pp. [5]-32 (p. 26).
- Trapnell, NM (2A); *Catalogue* [...] *de la Bibliothèque nationale*, col. 89, n° 125: 7e partie (1771), pp. [5]-32 (p. 26).
  Il ne nous a pas été possible de consulter un exemplaire de la 7e partie des *Nouveaux mélanges* daté de 1772 (Trapnell, NM (2B); cf. Bengesco, t. IV, p. 236).
- Bengesco, n° 1904, et Trapnell, EJ: t. III (1769), ou *Catalogue* [...] *de la Bibliothèque nationale*, col. 1723-1724, n° 5242, pp. [83]-107 (p. 101).
- Bengesco, n° 1904, et Trapnell, EJ: t. III (1776), ou *Catalogue* [...] *de la Bibliothèque nationale*, col. 1724, n° 5244, pp. 70-91 (p. 86).
- Bengesco, n° 2137; Trapnell, 68; *Catalogue* [...] *de la Bibliothèque nationale*, col. 108-109, n° 141: t. XVI (1771), pp. 200-218 (p. 213).
- Autre impression – elle a tout l'air d'une contrefaçon – de l'édition précédente: t. XVI (1771), pp. 200-218 (p. 213).
- Bengesco, n° 2138 (cf. t. IV, p. XXI); Trapnell, 70L: t. XXIX ou XXX (1772), pp. 1-29 (p. 23).
- Bengesco, n° 2139; Trapnell, 71: t. XV ou XVI (1773), pp. 227-248 (p. 243).
- Bengesco, n° 2141; Trapnell, 75G; *Catalogue* [...] *de la Bibliothèque nationale*, col. 200, n° 158: t. XXXV (1775), pp. 28-50 (p. 45).
- *Catalogue* [...] *de la Bibliothèque nationale*, col. 206, n° 162 (cf. Bengesco, t. IV, p. 104): t. XXXV (1775), pp. 28-49 (p. 44).

[7] Précisons que le compositeur de 48, qui s'est en général astreint à noter *ai*, comme le préconisait Voltaire, l'ancienne diphtongue *oi*, est à quinze reprises revenu par habitude à la graphie *oi*, ce qui est arrivé une fois au compositeur de 54G et cinq fois à celui de 54.

[8] Le haut de l'ornement du titre, par exemple, consiste dans 54 en une tête Fournier tournée vers la gauche, alors qu'on trouve au même emplacement dans 48 une tête Fournier regardant le lecteur de face. Ajoutons que 48, contrairement à 54G et à 54, a pour lettrine un bois gravé.

[9] Les rares fois que 48 est en accord avec 54G contre 54, on peut admettre que le compositeur de 48 a corrigé des bévues patentes de celui de 54.

[10] Cf. Best. 13564, Best. D 14467; cf. aussi Best. 15327, Best. D 16333. Le comte Alexandre Romanovitch Vorontzov avait déjà commis un libraire de La Haye au soin de réimprimer la *Lettre sur les panégyriques*, «dans l'intention de faire passer quelques Exemplaires de cet excellent ouvrage en Pologne» (Best. 13316, Best. D 14210).

[11] Dans 48, de même d'ailleurs que dans 54G et dans 54, les signatures ne sont pas en chiffres arabes et le nombre des feuillets signés ne dépasse pas d'une unité la moitié de chacun des cahiers. Cf. R.A. SAYCE, «Compositorial practices and the localization of printed books, 1530-1800», *The Library*, London, série 5, vol. 21, 1966, pp. 1-45, en particulier pp. 24, 26 et 44.

[12] Cf. Best. 13657, Best. D 14568.

[13] Comme dans 54G et comme dans 54, la date est donnée en capitales italiques (et non romaines) que ne séparent ni espaces ni points. Cf. R. A.

SAYCE, «Compositorial practices and the localization of printed books, 1530-1800», *The Library*, London, série 5, vol. 21, 1966, pp. 1-45, en particulier pp. 38-39.

[14] Les deux premiers paragraphes des considérations sur Philippe de Mornay, dit Duplessis-Mornay, ainsi que la pointe contre Claude Leblanc et l'hommage à Jean-Baptiste Colbert apparaissent respectivement aux pages 8, 111 et 127. La justification du recours au mot de *prêche* dans un poème épique est en revanche omise (cf. p. 42), de même que font défaut (cf. p. 121) et le compte estimatif de la multitude prodigieuse des «hommes destinés aux peines éternelles de l'enfer» et la réflexion moins provocante sur «la terrible vérité du petit nombre des élus» qui le remplace dans une édition de 1748 (Bengesco, n°s 376 et 2128; cf. Best. 3227, Best. D 3608).

[15] Les signatures forment également une séquence autonome: A-K$^{8/4}$, L^{2}.

[16] Cf. note suivante, deuxième point.

[17] Theodore BESTERMAN, «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco», 4th ed., *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 111, Banbury, 1973, pp. 85-86, n° 134. Cette notice laisse à désirer sous plus d'un rapport:

- Transcription des titres imprimés en noir et en rouge: comme dans l'édition de 1770 que nous avons exhumée, le libellé de la cinquième et de la sixième ligne du titre du tome II:

  Avec un Essai sur la Poésie Epique, / & autres pieces.

  n'est pas identique à celui des lignes correspondantes du titre du tome I:

  Avec les Variantes, & un Essai sur la / Poésie Epique.

  Il n'est soufflé mot de cette différence! Les titres imprimés en noir, qui ne sont pas décrits, ne se répondent au reste pas non plus à tous égards, puisque celui du tome I n'annonce que *la Henriade*, alors que celui du tome II précise:

  Avec un Essai sur la Poésie Epique, / & autres piéces.
- Pagination: parmi les pages qui sont désignées comme blanches, la deuxième et la quatrième portent une réclame, tandis que la cinquième, c'est-à-dire le verso de la dernière page de *la Henriade travestie*, sert de support à la table des matières du tome II. Ce verso est toutefois vierge dans un tirage à part des 123 pages réservées à *la Henriade travestie* qui se trouve rangé sous la cote Ye. 24096 dans les collections de la Bibliothèque nationale.
- Collation par signatures: vingt-quatre cahiers ne sont pas recensés. Voici un relevé complet: [ ]^{2}, a^{8}, b^{4}, A-Z$^{8/4}$, Aa^{4}, Bb^{8}, Cc^{4}; [ ]^{2}, A-Q$^{8/4}$, A-K$^{8/4}$, L^{2}.

[18] Le graveur du frontispice a voulu, sans trop y réussir, montrer Voltaire tel que l'a peint Maurice-Quentin de La Tour; dans un cartouche figure une inscription entachée d'une erreur déparant aussi les variantes du même portrait qui garnissent d'autres éditions de *la Henriade*: *François de Voltaire / Né en 1695* [sic pour *1694*]. Quant aux onze planches du tome I, ce sont des réductions assez médiocres des hors-texte que l'on rencontre dans trois des quatre éditions in-quarto de *la Henriade* imprimées entre 1728 et 1741 (cf. Juliette RIGAL, «L'iconographie de *la Henriade* au XVIIIe siècle ou la naissance du style troubadour», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 32, Genève, 1965, pp. 23-71, en particulier pp. 24-30; Geraldine SHERIDAN, «Voltaire's *Henriade*: a history of the 'subscriber' edition, 1728-1741», *ibid.*, 215, Oxford, 1982, pp. 77-89).

[19] Bengesco, t. I, p. 109, à propos du n° 381; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 854-855, n° 1717. Theodore BESTERMAN, «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco», 4th ed., *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 111, Banbury, 1973, p. 88, n° 143. Cf. Charles WIRZ, «L'Institut et Musée Voltaire en 1983», *Genava*, Genève, nouvelle série, t. XXXII, 1984, p. 184, n. 10.

[20] Bengesco, n° 381; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 853, n° 1714.

[21] Bengesco, n° 402, et t. II, p. IV; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 864, n° 1742.

[22] Les observations sur Duplessis-Mornay sont données dans leur version définitive (pp. 14-15), les gloses concernant le terme de *prêche* (p. 48), le secrétaire d'Etat à la guerre Leblanc (p. 100) et le ministre Colbert (p. 118) sont également présentes, mais on n'a pas retenu (cf. p. 116) la note sur les réprouvés, ni son substitut édulcoré de 1748 (cf. *supra*, n. 14).

[23] Cf. Conrad Ulrich THIEME et Felix BECKER, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, herausgegeben, [puis] begründet von Ulrich Thieme und Felix Becker [...], Leipzig, 1907-1950, t. XXIV (1930, herausgegeben von Hans Vollmer), p. 484; cf. aussi Georg Kaspar NAGLER, *Neues allgemeines Künstler-Lexicon, oder Nachrichten von dem Leben und den Werken der Maler, Bildhauer, Baumeister, Kupferstecher, Formschneider, Lithographen, Zeichner, Medailleure, Elfenbeinarbeiter, etc.*, München, 1835-1852, t. VIII (1839), p. 195: «Maier, Kupferstecher, von welchem im Cataloge der Sammlung des Grafen Renesse-Breidbach ein Blättchen mit dem Bildnisse Heinrich IV. von Frankreich erwähnt wird.»

[24] Cf. Georges DUPLESSIS, *Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservée au Département des estampes de la Bibliothèque nationale*, rédigé, [puis] commencé par Georges Duplessis, continué par Georges Riat, Paul-André Lemoisne, Jean Laran, t. V, Paris, 1901, p. 17, n° 21195/239; *Bibliothèque nationale, Département des estampes. Inventaire du fonds français. Graveurs du XVIIIe siècle*, t. X, par Michèle Hébert, Edmond Pognon et Yves Bruand, avec la collaboration de Yves Sjöberg, Paris, 1968, p. 422, n° 4.

[25] Bengesco, n° 395 (d'après la première édition (Bruxelles, 1867) de la *Bibliographie liégeoise* [...] de Xavier-Marie-Georges-Théodore, chevalier de Theux de Montjardin); Jeroom VERCRUYSSE, «Quelques éditions liégeoises de Voltaire peu connues», *Livres et lumières au pays de Liège (1730-1830)*, sous la direction de Daniel Droixhe, Pol-P. Gossiaux, Hervé Hasquin et Michèle Mat-Hasquin, Liège, 1980, pp. 177-178, n° 8.

[26] Christian Gottlob KAYSER, *Index locupletissimus librorum qui, inde ab anno 1750 usque ad annum 1832, in Germania et in terris confinibus prodierunt = Vollständiges Bücher-Lexicon enthaltend alle von 1750 bis zu Ende des Jahres 1832 in Deutschland und in den angrenzenden Ländern gedruckten Bücher* [...], Leipzig, 1834-1838, t. VI (1836), p. 107, col. 2: «Henriade. 12. Hamb. 795. Fauche»; Bengesco, t. I, p. 484.

[27] Cf. Best. 3258, Best. D 3669. Lettre de Voltaire à Nicolas-René Berryer du 13 juin 1748. Cf. aussi Best. 3188, Best. D 3528.

[28] Bengesco, n° 2127; Trapnell, 46; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 21-24, n° 25. Cf. Giles BARBER, «Voltaire and the 'maudites éditions de Jean Nourse'», *Voltaire and his world: studies presented to W. H. Barber*, ed. by R. J. Howells, A. Mason, H. T. Mason and D. Williams, Oxford, 1985, pp. 134-135. Cf. aussi *infra*, n. 32 et 39.

[29] Charles WIRZ, «L'Institut et Musée Voltaire en 1979», *Genava*, Genève, nouvelle série, t. XXVIII, 1980, p. 262. Nous n'écririons plus que les six tomes du n° 2127 de Bengesco ont été imprimés en 1746!

[30] Bengesco, n° 2119; Trapnell, 36; Charles WIRZ, «L'Institut et Musée Voltaire en 1981», *Genava*, Genève, nouvelle série, t. XXX, 1982, pp. 187-189.

[31] Bengesco, n° 2121; Trapnell, 39R; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 13-14, n° 16. Bengesco et le catalogue de la Bibliothèque nationale indiquent par erreur: *Œuvres de M. de Voltaire* [...].

[32] On retrouve cette vignette, qui représente une sphère armillaire, sur le titre des six tomes des *Œuvres diverses de Monsieur de Voltaire* [...], à Londres, chez Jean Nourse, 1746 (cf. *supra*, n. 28).

[33] Trapnell, p. 115.

[34] Nous sommes très reconnaissant à M. Pierre Botineau, directeur de la Bibliothèque municipale de Bordeaux, des précisions qu'il a bien voulu nous fournir sur ce volume.

[35] Bertrand-René Pallu (1692-1758), pour lors intendant de Lyon.

[36] Best. 2793, Best. D 2999. Le 21 juillet 1739 déjà (cf. Best. 1950, Best. D 2049), Voltaire avait encouragé le projet de publier une édition collective de ses écrits que Laurent-François Prault avait formé pour le moins une année et demie auparavant (cf. Best. 1377, Best. D 1438).

[37] Best. 2800, Best. D 3008.

[38] Cf. Best. D 3012. Lettre de Voltaire à Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental, du 9 août 1744.

[39] Best. 3258, Best. D 3669. Lettre de Voltaire à Nicolas-René Berryer du 13 juin 1748. L'édition d'*Œuvres diverses de Monsieur de Voltaire* datée de

1746 (cf. *supra*, n. 28) contient une «Préface historique» (t. I, pp. [1]-7; cf. Bengesco, t. IV, pp. 25-27; VOLTAIRE, *La Henriade*, éd. critique par O. R. Taylor, 2e éd., entièrement revue et mise à jour, Genève, 1970, pp. 627-630 (*The complete works of Voltaire*, 2)) et deux «Avis de l'éditeur» (en tête des tomes IV et V; on peut lire l'avertissement du tome IV dans VOLTAIRE, *Lettres philosophiques*, éd. critique avec une introduction et un commentaire par Gustave Lanson, nouveau tirage revu et complété par André-Michel Rousseau, Paris, 1964, t. II, p. 252); comme le pensait Gustave Lanson (cf. *ibid.*, t. I, p. XVIII), il semble que la «matière» de ces trois textes (du premier surtout) ait été fournie par Voltaire.

[40] Best. 3258, Best. D 3669. Lettre de Voltaire à Nicolas-René Berryer du 13 juin 1748. Cf. Best. 3227, Best. D 3608.

[41] A propos de l'adresse que porte le titre daté de 1741, il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'imprimeur-libraire amstelodamois Pierre Mortier avait en chantier en 1741 une édition «corrigée & augmentée» des *Institutions de physique* de Mme Du Châtelet (cf. Best. 2347, 2362, 2382; Best. D 2506, 2522, 2544), ouvrage dont l'édition originale avait paru l'année précédente, à compte d'auteur (cf. Best. 2023, Best. D 2141), chez ... Laurent-François Prault (cf. Best. 1570, 1572, 2073, 2099, 2137; Best. D 1643, 1645, 2201, 2227, 2269).

[42] Cf. *infra*, n. 47.

[43] Joseph KNIGHT, «Voltaire's *Charles XII*», *The Athenaeum: journal of English and foreign literature, science, the fine arts, music and the drama*, London, 2904, 23 juin 1883, p. 798; Bengesco, t. II, pp. XIV-XV; [Madeleine RENIER], *Collection voltairienne du comte de Launoit*, Bruxelles, 1955, p. 41, n° 124 (l'impression est attribuée par erreur à Jore); Keith I. MASLEN, «Some early editions of Voltaire printed in London», *The Library*, London, série 5, vol. 14, 1959, pp. 287-293, en particulier p. 288; Theodore BESTERMAN, «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco», 4th ed., *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 111, Banbury, 1973, p. 121, n° 218; André-Michel ROUSSEAU, *L'Angleterre et Voltaire*, Oxford, 1976, t. III, p. 702 et p. 1003, n° 133 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 145-147), comme aussi, du même auteur, «Naissance d'un livre et d'un texte: les *Letters concerning the English nation*», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 179, Oxford, 1979, pp. 25-46, en particulier p. 28.

Cette édition en deux volumes in-douze datés de 1731 est sortie en janvier 1732 (et non 1731, comme l'indique, du fait que l'année commençait alors en Grande-Bretagne le 25 mars, le *Paper stock ledger* de l'imprimeur William Bowyer; cf. Christopher Robert CHENEY, *Handbook of dates for students of English history*, London, 1945, p. 5). Elle reproduit, sans les corrections apportées par les errata (cf. *infra*, n. 53), le texte de la première édition Jore (31JA), dont la fabrication était apparemment terminée vers la fin de juillet 1731 (cf. Best. 407, 409; Best. D 420, 422), mais dont la diffusion n'a commencé que dans la seconde moitié du mois de novembre de la même année (cf. Best. 418, 420, 423-427, 430, 431, etc.; Best. D 433, 435, 437-441, 443, 445, 446, etc.).

[44] Best. app. 23, p. 390; Best. D app. 39, p. 494.

[45] Theodore BESTERMAN, «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco», 4th ed., *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 111, Banbury, 1973, p. 122, n° 220; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1216-1217, n° 3118. Cf. *infra*, n. 51.

[46] Cf. Best. 380, 383, 385, 386, 389, 391, 395, 401, 407, 409, etc.; Best. D 393, 396, 397, 399, 402, 404, 408, 414, 420, 422, etc. Cf. aussi Best. app. 23, Best. D app. 39, et René POMEAU, *D'Arouet à Voltaire, 1694-1734*, Oxford, 1985, pp. 267-269 (*Voltaire en son temps*, 1).

[47] VOLTAIRE, *Œuvres historiques*, texte établi, annoté et présenté par René Pomeau, Paris, 1957, p. 1660.

Deux bandeaux gravés sur bois qui ont servi à l'ornementation de 32A (cf. pp. [1], 63, 117, 191, 239; 297, 353, 411) – l'un est signé V[incent] L[e] S[ueur] – se rencontrent aussi (cf. pp. 73; 171) dans une *Henriade* de 1730 (Bengesco, n° 370) vraisemblablement publiée et certainement diffusée par le libraire parisien Jean-François Josse (cf. Françoise BLÉCHET, «Deux lettres inédites de l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi, à Voltaire», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 208, Oxford, 1982, pp. 315-322); dans cette édition de *la Henriade*, on trouve de surcroît, faisant office de cul-de-lampe à la fin du septième chant (cf. p. 233), la vignette dont les titres des deux parties de 32A sont relevés.

Nous avons par ailleurs découvert qu'il existe des spécimens de 32A où quelques passages ont été modifiés, comme le prouvent ces trois exemples:

- P. 199:
  - Texte primitif: «Il marcha donc vers la riviere Desna, qui tombe dans le Boristhêne à Kiovie».
  - Texte revu: «& cependant s'avança vers la Desna qui tombe dans le Boristhêne à Kiovie». Dans 31JA (t. I, p. 305 + errata), on lit: «& cependant *il* s'avança vers la *riviere* Desna qui tombe dans le Boristhêne à Kiovie». La version définitive est: «& cependant il s'avança vers la rivière *de* Desna, qui tombe dans le Boristhène à Kiovie».
- P. 212:
  - Texte primitif: «la nuit du 17. au 18. de Juin».
  - Texte corrigé: «la nuit du 7. au 8. de Juillet». Cette leçon, qui est également celle de 31JA (t. I, p. 325), constitue la version définitive.
- P. 213:
  - Texte primitif: «le 18. de Juin».
  - Texte corrigé: «le 8. de Juillet». Il s'agit, à un mot près, de la version définitive, qui remonte à 31JA (t. I, p. 326): «le 8. Juillet».

L'un des deux exemplaires de 32A qui sont conservés à la Bibliothèque nationale (cf. *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1217-1218) a fait l'objet des retouches que nous signalons (n° 3121, cote: Rés. Z. Bengesco. 215), tandis que l'autre n'en a pas bénéficié (n° 3122, cote: M. 19096-19097). L'exemplaire des «Délices» appartient à cette dernière catégorie.

Dans le premier des trois passages auxquels nous venons de nous arrêter, l'impression 41-50 se trouve en accord (cf. p. 161) avec la version revue de 32A; dans les deux autres cas (cf. pp. 172-173), elle correspond à la version initiale (et fautive!).

Tout en reproduisant jusqu'à des coquilles et des fautes d'accord de 32A, 41-50 présente par rapport à cette édition de petites différences. Mises à part de nombreuses dissemblances dans les graphies et dans la ponctuation, mises également à part une trentaine de fautes d'ordre typographique en moins et bien davantage de fautes du même ordre en plus, il arrive – mais ces cas sont l'exception – que le texte de 41-50 se distingue de celui de 32A par:

- une leçon que l'on rencontre dans d'autres éditions (cf. *infra*, n. 51, deuxième exemple)
- une leçon que nous n'avons pas trouvée ailleurs (cf. 41-50, p. 278: «le Sultan avoit été trompé par ses Ministres», au lieu de «étoit trompé par ses Ministres»; p. 333: «Le Roi au milieu de ces préparatifs, donna la sœur qui seule lui restoit», au lieu de «qui lui restoit»; p. 348: «sur un Vaisseau de cent vingt piéces de canons [*sic*]» (cf. p. 31), au lieu de «cent vingt canons»; ces trois variantes sont les moins ténues parmi les quelques-unes qui sont particulières à 41-50).

[48] Même le passage du livre III au livre IV et du livre IV au livre V se place dans 32A et dans 41-50 ailleurs que dans les autres éditions: il se produit respectivement quatorze et douze paragraphes plus loin que dans 31JA. Aussi bien dans 32A que dans 41-50, les «arguments» des livres IV et V correspondent toutefois au champ qui est normalement celui de ces livres dès 31JA; la pagination, les signatures et une réclame révèlent du reste qu'une partie au moins des «arguments» ont été introduits après coup dans 32A.

[49] Le «Discours sur l'*Histoire de Charles XII*» figure en tête de 32A (ff. *iij-[*viij], pp. V-XV) et de 41-50 (ff. *-[*vj], pp. [i]-xj). Il n'est placé à la suite du livre VIII que dans 31JA et dans la première des éditions en français de l'*Histoire de Charles XII* qui ont été imprimées en Grande-Bretagne (cf. *supra*, n. 43).

[50] Pour ce qui est des cas où 41-50 s'écarte de 32A, cf. *supra*, n. 47.

[51] Compte non tenu des différences qui sont de l'ordre des graphies ou de celui des imperfections typographiques, le texte de la seconde impression Jore au millésime de 1731 (cf. *supra*, n. 45) – appelons-la 31JB – se distingue du texte de la première, autrement dit de 31JA, par des variantes quasi négligeables (dont plusieurs ne sont probablement que des fantaisies de compositeur) et par des corrections qui, en général, amé-

liorent le style ou, parfois, témoignent d'une réflexion nouvelle sur quelque point mineur d'histoire ou de lexicologie. Peu de ces changements sont entrés dans le texte définitif, mais la plupart d'entre eux ont passé dans diverses éditions de l'*Histoire de Charles XII* au nombre desquelles se trouvent presque à chaque fois la deuxième impression anglaise (cf. *infra*, n. 52), l'édition inconnue que nous décrivons à la fin de cette note et l'édition datée de 1755 que nous avons tirée de l'oubli voilà trois ans (cf. Charles WIRZ, «L'Institut et Musée Voltaire en 1982», *Genava*, Genève, nouvelle série, t. XXXI, 1983, p. 151). La seule modification touchant le «Discours sur l'*Histoire de Charles XII*», l'une de celles qui se rapportent au livre III (il s'agit vraisemblablement d'un retour à une rédaction antérieure: cf. *infra*, premier exemple) et pour ainsi dire toutes celles qui ont trait aux livres V-VIII apparaissent aussi dans 41-50 et, à une exception près (cf. *infra*, deuxième exemple), dans 32A. Voici quatre échantillons de corrections:

- 31JB (p. 125): «répandit un torrent de larmes» (= leçon de 32A (p. 157) et de 41-50 (p. 127)), au lieu de «répandit amérement des larmes», texte de 31JA (t. I, p. 243), retenu en définitive.
- 31JB (p. 200): «Son extrême jeunesse ne lui permettoit pas de prétendre à la place de grand Visir, mais il avoit l'ambition de la donner» (= leçon de 41-50 (p. 207)), au lieu de «[...] ne lui permettoit pas de prétendre à l'emploi de grand Visir, mais il avoit l'ambition d'en faire», phrase mal tournée de 31JA (t. II, p. 31) et de 32A (p. 254), maintenue dans la version définitive.
- 31JB (p. 257): «investirent en un moment le petit camp du Roi» (= leçon de 32A (p. 331) et de 41-50 (p. 269)), au lieu de «investirent de tout [*sic*] côtés le petit camp du Roi», tour pléonastique de 31JA (t. II, p. 142), qui est devenu le texte définitif (sans la coquille!).
- 31JB (p. 351): «Ces monnoies fictives inventées par la necessité» (= leçon de 32A (p. 456) et de 41-50 (p. 370)), au lieu de «monnoies fictices», texte de 31JA (t. II, p. 321); Voltaire a fini par se décider pour «monnoies fictrices» (cf. *O.C.*, t. XVI, p. 345, n. 1).

D'autre part, deux des fautes dénoncées dans les deux errata successifs de 31JA (cf. *infra*, n. 53) ont été rectifiées au stade de la composition dans 31JB (cf. 31JA, t. I, p. 305, et t. II, pp. 30-31; 31JB, pp. 157 et 200), dont certains exemplaires ont été pourvus en 1732 de nouveaux titres portant «Seconde Edition, révûë & corrigée par l'Auteur» (cf. Best. D 476 et n. 1) ou «Troisiéme Edition, revue & corrigée par l'Auteur», selon que deux (cf. pp. *331*-332, 347-*348*) ou cinq (cf. *ibid.* et pp. *3*-4, *139*-140, 361-*362*, 363) corrections supplémentaires y ont été opérées par le biais de cartons (Bengesco, n°s 1258 et 1261; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1217, n°s 3119 et 3120). Des trente retouches à quoi le plus ample des errata de 31JA demande au lecteur de procéder, vingt-cinq sont prescrites par l'errata de la soi-disant «seconde édition» (le seul des cinq changements non consignés qui n'a pas été effectué se rapporte à François Le Fort (cf. *infra*, n. 54)) et vingt-deux par l'errata de la prétendue «troisiéme édition» (celle des huit modifications non signalées qui n'a pas été faite est la même que dans le cas précédent; quatre coquilles sont mentionnées de surcroît: la première (cf. 31JB, p. 19) gâte aussi 31JA (cf. t. I, p. 38), la plus ancienne des éditions anglaises (cf. *supra*, n. 43; t. I, p. 22) et le n° 3123 (cf. t. I, p. 23) du tome CCXIV (Paris, 1978, col. 1218) du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*; la deuxième et la troisième n'altèrent que l'édition polymorphe 31JB (cf. pp. 45, 280); un ouvrier de Jore a répété la quatrième (cf. 31JB, p. 281) dans le n° 1264 (cf. t. II, p. 55) de Bengesco).

Nous saisissons l'occasion de cette note pour porter à la connaissance des voltairistes que la bibliothèque des «Délices» renferme un exemplaire d'une «troisiéme édition» de l'*Histoire de Charles XII* qui n'a, semble-t-il, pas été imprimée par Claude-François Jore. Six des ornements gravés sur bois (une vignette, un cul-de-lampe, deux bandeaux, deux lettrines) qui figurent dans ce livre se retrouvent dans une «septiéme édition» du même écrit publiée en 1737 (Bengesco, n° 1265; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1220-1221, n° 3129). Le volume dont nous divulguons l'existence vient selon toute probabilité d'une officine rouennaise, peut-être de celle des Machuel (cf. Best. 424, 430, 431; Best. D 438, 445, 446). Voici comment il se présente:

HISTOIRE / DE / CHARLES XII. / ROI DE SUEDE. / *Par* MR. *DE V****. / Troisiéme Edition, revue & / corrigée par l'Auteur. / [vignette] / A BASLE, / Chez CHRISTOPHE REVIS. / [filet] / M. DCC. XXXII.

XVI, 363 p.: portrait gravé de Charles XII en frontispice; 17 cm. (in-12).

Les pages 40, 61, 88, 121, 130, 192, 202, 205, 276, 299, 325, 351 sont respectivement chiffrées 49, 91, 89, 122, 230, 292, 220, 105, 176, 290, 225, 151. Le feuillet E5 est signé E3.

En dépit de la présence d'un frontispice identique (même quant à la gravure) et de l'égalité du nombre des pages, cette édition diffère de 31JB, c'est-à-dire de l'impression Jore en un volume in-octavo dont nous avons esquissé les trois visages, par le format, par la composition et par l'ornementation. Sur le plan des usages typographiques, deux divergences attirent l'œil: si Jore a suivi dans 31JB, de même que dans 31JA, les règles alors peu françaises d'aller en fait de signatures un feuillet au delà du milieu du cahier et de mettre une réclame à chaque page, sans doute afin de conférer à ces travaux une allure qui ne soit pas en désaccord avec la fausse adresse bâloise dont ils font parade, l'édition inconnue n'est signée que jusqu'à mi-cahier et n'a de réclames qu'en fin de cahier. L'élément numérique des signatures est en chiffres arabes dans les trois types, comme aussi dans 32A et dans 41-50 (sauf dans le cahier liminaire * et dans les cahiers additionnels R-T). Tout en ne signant que la première moitié des feuillets de chaque cahier, les imprimeurs de 32A et de 41-50 ont sacrifié de leur côté à la pratique inhabituelle dans les ateliers français du XVIIIe siècle – elle est principalement allemande, alémanique, hollandaise, anglaise et ibérique – de placer une réclame au bas de toutes les pages (cf. Giles BARBER, «Catchwords and press figures at home and abroad», *The Book collector*, London, 9, 1960, pp. 301-307, en particulier pp. 303-304; R. A. SAYCE, «Compositorial practices and the localization of printed books, 1530-1800», *The Library*, London, série 5, vol. 21, 1966, pp. 1-45, en particulier pp. 30-31 et 43-44).

Et qu'en est-il, dans nos deux éditions de l'*Histoire de Charles XII* qui se donnent l'une et l'autre pour la troisième, des trente corrections indiquées par le second errata de 31JA? Dans l'édition sans errata qui s'est dérobée à la quête des bibliographes, vingt-sept d'entre elles ont été prises en considération au moment de la composition (mais deux mots ont été sautés (cf. pp. 275, 319) et le nom de Meyerfeld, auquel Voltaire est revenu par la suite, n'a été changé que deux fois sur trois en Maderfeld (cf. pp. 120-12[1])), alors que sept seulement, nous l'avons dit, ont été intégrées au texte de l'édition connue (dès la composition dans deux cas, au moyen de cartons dans les cinq autres), qui est munie d'une liste de vingt-six «Fautes à corriger».

[52] Bengesco, t. II, p. XV (lignes 2-5); [Madeleine RENIER], *Collection voltairienne du comte de Launoit*, Bruxelles, 1955, p. 41, n° 125 (l'édition est mise à tort sur le compte de Claude-François Jore; elle est du format in-octavo, et non in-douze); Keith I. MASLEN, «Some early editions of Voltaire printed in London», *The Library*, London, série 5, vol. 14, 1959, pp. 287-293, en particulier p. 289; Theodore BESTERMAN, «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco», 4th ed., *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 111, Banbury, 1973, p. 121, n° 219; André-Michel ROUSSEAU, *L'Angleterre et Voltaire*, Oxford, 1976, t. III, p. 702 et p. 1003, n° 134 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 145-147); Giles BARBER, «Voltaire and the English: catalogue of an exhibition of books and manuscripts shown in the Divinity School, Bodleian Library, from 2 to 27 May 1978», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 179, Oxford, 1979, p. 169, n° 21 et pl. 7 (la planche reproduit le titre de l'édition qui nous intéresse, mais les données bibliographiques de la notice ont trait à la première des éditions en français de l'*Histoire de Charles XII* réalisées en Grande-Bretagne (cf. *supra*, n. 43).

L'édition comprend deux parties du format in-octavo; elle a paru au commencement du printemps de 1732. Dans cette deuxième impression londonienne de l'*Histoire de Charles XII*, on n'a laissé de côté qu'un seul des changements apportés à 31JA par voie d'errata: c'est curieusement la menue retouche au moyen de laquelle Voltaire a essayé de réparer la maladresse qu'il avait commise, vers la fin du «Discours sur l'*Histoire de Charles XII*, dans une phrase relative aux Anglais qui a provoqué de vives réactions outre-Manche (cf. Best. 472, Best. D 488; cf. aussi André-Michel

ROUSSEAU, *L'Angleterre et Voltaire*, Oxford, 1976, t. III, pp. 698-701 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 145-147)). Il n'y a rien à dire des vingt-neuf corrections qui ont été faites, sinon que l'opération n'est pas allée sans un bourdon de six mots (cf. 2e partie, p. 93), ni sans une manière de caprice (cf. 2e partie, p. 109: «par mer & par terre», au lieu de «sur mer & et sur terre»; cf. aussi *infra*, n. 55).

[53] Le plus développé des deux errata en deux parties de 31JA – le total des notices y est passé de vingt à trente – est manuscrit dans le seul des cinq exemplaires de 31JA détenus par la Bibliothèque nationale auquel on l'a joint (cf. *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1216, n° 3115). Cet errata en trente points figure en revanche sous forme imprimée dans un spécimen de 31JA conservé aux «Délices»; il a paru aussi dans la livraison de février 1732 (pp. 337-340) du *Mercure de France* (cf. Best. 461, Best. D 477).

[54] Neuf des treize légers remaniements qu'apporte aux livres I-IV le plus étoffé des deux errata de 31JA sont indiqués dans l'errata de la première partie de 32A. Aucun des quatre changements dont il n'est pas fait mention ne se trouve parmi ceux qui touchent des passages où Voltaire est ultérieurement revenu au texte proprement dit de 31JA. La première des corrections non relevées à la fin de 32A – les errata du deuxième et du troisième état de 31JB (cf. *supra*, n. 51) s'en taisent également – est celle qui rectifie la faute que Voltaire avait commise au sujet de la nationalité de François Le Fort, aussi n'est-il pas remédié dans ces éditions – il en va de même dans 41-50 – à l'affirmation erronée donnant le Genevois d'origine piémontaise «qui a déniaisé les Russes» (Best. 8437, Best. D 9193) pour «le fils d'un François refugié à Geneve» (32A, p. 29; cf. 31JA, t. I, p. 44; 31JB, p. 23; 41-50, p. 24; dans l'index de 41-50 (p. 412), Le Fort est toutefois qualifié de «Génévois»). Deux des trois modifications qui ne sont pas notées dans l'errata de la première partie de 32A concernent des endroits où le texte de cette édition (cf. pp. 130-131, 174) et de 41-50 (cf. pp. 107, 141-142) diffère de la version offerte par 31JA (cf. t. I, pp. 195, 269). Dans le deuxième cas, l'écart n'est cependant pas considérable, en sorte que la correction aurait pu être inscrite à l'errata de 32A au prix d'un ajustement dans la citation du membre de phrase demandant retouche: n'a-t-on pas porté à l'errata de 32A le deuxième article des deux errata du tome I de 31JA sans même prendre la peine de procéder à une telle adaptation (mais sans faire une faute de transcription commune au premier et au second errata de 31JA, faute qui ne dépare pas, en revanche, l'errata que l'on a joint aux exemplaires formant la deuxième variété de 31JB)? La dernière des quatre améliorations dont il n'est soufflé mot dans l'errata de la première partie de 32A vaut pour le second, mais non pour le premier des deux états de cette édition que nous avons différenciés (cf. *supra*, n. 47, troisième paragraphe, exemple tiré de la p. 199); elle s'applique à 41-50 (cf. p. 161).

[55] Non sans quelques variantes! Au livre V, dans la quatrième phrase du paragraphe au commencement duquel Voltaire donne un aperçu de la carrière d'Ali Coumourgi, on a substitué, dans 32A (pp. 253-254) et dans 41-50 (pp. 206-207), «Achmet second» à «Mahomet», comme le demandent (sans ajouter qu'Achmet II est l'oncle – non le père! – d'Achmet III) les deux errata de 31JA (cf. r. II, pp. 30-31), mais on a réitéré la correction dans la cinquième phrase, en raisonnant par analogie (partiellement à tort: Mustapha II est le successeur d'Achmet II, mais le fils de Mahomet IV). Deux compléments de lieu corrélatifs ont par ailleurs été inversés au livre VII: aussi bien dans 32A (p. 406) que dans 41-50 (p. 330), on lit «sur terre & sur mer», alors que les errata de 31JA (cf. t. II, p. 250) stipulent «sur mer & sur terre» (cf. *supra*, n. 52, dernière phrase). Quant au début de l'avant-dernier alinéa du livre VIII, il a été modifié dans 32A (p. 471) et dans 41-50 (p. 382), non pas de la manière spécifiée par le second errata du tome II de 31JA («*pag.* 344 *lig.* 9. après sa mort *ajoutez* immediatement après sa mort on leva le siége de Frideriks Hall [...]»; aucune édition n'a, semble-t-il, adopté cette leçon), mais conformément, quelques détails d'orthographe mis à part, aux données concordantes de l'errata du deuxième état de la seconde impression Jore («362. 18. après sa mort. *ajoutez immédiatement*, on leva le Siége de Fridericks Hall [...]») et du texte de l'avant-dernier carton du troisième état de la même impression (cf. *supra*, n. 51), texte sur lequel Voltaire n'est pas revenu avant 1748.

Dans l'un des autres passages corrigés, l'impression 41-50 (p. 322) présente une coquille dont l'édition 32A (p. 396) est franche: «Le Roi cria à la Sentinelle, qu'il étoit un Courier dépêché de Turquie par le Roi de Suede, & qu'il falloit qu'il [*pour* qu'on] le fît parler dans le moment au Général Duker, Gouverneur de la Place.»

[56] La substitution du tour «dans les cours chrétiennes» à «dans aucune cour chrétienne» n'a pas été effectuée dans 32A (cf. p. 311), ni dans 41-50 (cf. p. 254). Même oubli dans nombre d'autres éditions, notamment dans celle au millésime de 1755 (cf. t. II, p. 10) que nous avons étudiée il y a trois ans (cf. Charles WIRZ, «L'Institut et Musée Voltaire en 1982», *Genava*, Genève, nouvelle série, t. XXXI, 1983, p. 151). On a en outre omis d'insérer dans 32A (cf. p. 332) la note «Tout ce récit est rapporté par M. Fabrice dans ses Lettres»; cette lacune est néanmoins comblée par l'erratum – il se réduit à ce point – de la seconde partie de 32A. Dans 41-50 (p. 270), la note en question figure à sa place.

[57] Cf. *supra*, n. 54 et 56.

[58] Le texte est émendé de la sorte dans deux éditions de 1732: l'une (cf. 2e partie, p. 138) est la deuxième des éditions en français de l'*Histoire de Charles XII* qui ont été produites en Grande-Bretagne (cf. *supra*, n. 43), l'autre (cf. p. 375), que Bengesco mentionne sous le n° 1262, est «vraisemblablement» parisienne, si l'on en croit le *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* (série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1218, n° 3124). La version définitive du passage se lit pour la première fois dans l'édition de 1733 (cf. t. II, p. 146) classée par Bengesco sous le n° 1263.

[59] Bengesco, n° 2129; Trapnell, 48D.

[60] Bengesco, n° 2133; Trapnell, 56G.

[61] Best. 3653, Best. D 4223. Lettre de Voltaire à Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental, du 23 septembre 1750.

[62] Après *contre*, on lit deux mots barrés: *ce que*.

[63] Cf. Best. 3653 et n. 1, Best. D 4223 et n. 2. Cf. aussi Best. 3669, 3688, 3716, 10320, 10363, 12699, 12705; Best. D 4241, 4262, 4294, 11135, 11182, 13586, 13592.

[64] François-Thomas-Marie de Baculard d'Arnaud (1718-1805). Cf. Best. 3653, Best. D 4223. Cf. aussi Best. 3655, 3657, 3688; Best. D 4226, 4228, 4262; Robert Lewis DAWSON, *Baculard d'Arnaud: life and prose fiction*, Banbury, 1976, t. I, pp. 174-175 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 141-142). Pour en savoir davantage sur la brouille qui s'est produite à la cour de Frédéric II entre Voltaire et Baculard d'Arnaud, cf. *ibid.*, t. I, pp. 142-238 («The German affair»), et t. II, pp. 588-596; René DUTHIL et Paul DIMOFF, «Une lettre inédite de Baculard d'Arnaud à Duclos sur l'affaire de Berlin», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 6, Genève, 1958, pp. 141-146; Ann THOMSON, «Quatre lettres inédites de La Mettrie», *Dix-huitième siècle*, Paris, 7, 1975, pp. 5-19, en particulier pp. 6-11, et, du même auteur, «Aspects inconnus du séjour de Voltaire en Prusse», *Voltaire und Deutschland: Quellen und Untersuchungen zur Rezeption der französischen Aufklärung: internationales Kolloquium der Universität Mannheim zum 200. Todestag Voltaires*, Peter Brockmeier, Roland Desné, Jürgen Voss (Hrsg.), mit einem Geleitwort von Alfred Grosser, Stuttgart, 1979, pp. 79-89; Christiane MERVAUD, «Voltaire, Baculard d'Arnaud et le prince Ferdinand», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 183, Oxford, 1980, pp. 7-33, et, du même auteur, *Voltaire et Frédéric II: une dramaturgie des lumières, 1736-1778*, Oxford, 1985, en particulier pp. 178-180 et 185-190 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 234).

[65] Cf. Best. 3653, Best. D 4223. Cf. aussi Best. 3626 (antidatée) et n. 1, Best. D 4205 et n. 1; Hans DROYSEN, «Die 'Montperniaden' in Lessings Epigramm auf Voltaire», *Euphorion: Zeitschrift für Literaturgeschichte*, Leipzig, Wien, 13, 1906, pp. 764-766; Robert Lewis DAWSON, *Baculard d'Arnaud: life and prose fiction*, Banbury, 1976, t. I, pp. 173-174 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 141-142). Le gentilhomme tourné en dérision est Théodore-Camille, marquis de Montperny, chambellan de Frédérique-Sophie-Wilhelmine, margrave de Bayreuth.

[66] D'Argental a d'abord mis par mégarde cet adjectif au pluriel.

[67] Faux départ: *no*[*n*].

[68] Après *payer*, on trouve ces mots barrés: *ce que*.

[69] Cf. Best. 3649, Best. D 4220. Lettre de Voltaire au comte d'Argental du 14 septembre 1750. Cf. aussi Best. 3017, 3648, 3654; Best. D 3310, 4219, 4224. Le siège apostolique était occupé par Benoît XIV (Prospero Lambertini, 1675-1758), 245e pape (1740-1758).

[70] Premier jet: *ce que le notre demandat inutilement au pape*.

[71] Au-dessus de ces mots, Mme de Vimeux a noté: *supprimer tout ce qui regarde le clergé et laisser ce qui regarde le Kain.*

Sur Marie-Sophie Gillet, épouse de René-Charles de Vimeux, et sur son père, Antoine-Joseph Gillet, cf. Honoré BONHOMME, «Madame de Vimeux, secrétaire du comte d'Argental», dans son ouvrage *Grandes dames et pécheresses: études d'histoire et de mœurs au XVIIIe siècle, d'après des documents inédits*, Paris, 1883, pp. 251-318; Frantz FUNCK-BRENTANO, *Figaro et ses devanciers*, avec la collaboration de Paul d'Estrée [pseudonyme de Henri Quentin], Paris, 1909, pp. 276-281 et 285-288; Robert S. TATE jr, *Petit de Bachaumont: his circle and the «Mémoires secrets»*, Genève, 1968, pp. 149-151 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 65); Maija Bajars MAY, *D'Argental: a magistrate in the literary world*, [Baltimore], 1969, ff. 50-52, 181-187 (Diss. phil. Johns Hopkins University), et, du même auteur, «Comte d'Argental: a magistrate in the literary world», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 76, Genève, 1970, pp. 55-114, en particulier pp. 77 et 105-109. Cf. aussi Best. 19648, 19681, 19761, 19785, 19842, 19862, 19869, 19996; Best. D 20802, 20835, 20915, 20939, 20998, 21018, 21025, 21160.

[72] Cf. Best. 3669, Best. D 4241. Lettre de Voltaire au comte d'Argental du 15 octobre 1750. Cf. aussi Marcel MARION, *Machault d'Arnouville: étude sur l'histoire du contrôle général des finances de 1749 à 1754*, Paris, 1891, en particulier pp. 239-260 («L'Assemblée du clergé de France de 1750») et 261-302 («La campagne des brochures, l'opinion publique»).

[73] Louis-Marie-Augustin d'Aumont de Rochebaron, duc d'Aumont (1709-1782). Cf. *supra*, commentaire des *Observations sur «Pandore»*, [août 1769], et lettre du comte d'Argental à Voltaire du 13 mars 1770. Cf. aussi le P. Alfred HAMY, *Essai sur les ducs d'Aumont, gouverneurs du Boulonnais, 1622-1789; guerre dite de Lustucru, 1662; documents inédits*, Boulogne-sur-Mer, 1906-1907, pp. 203-219.

[74] Henri-Louis Kaïn, dit Lekain (1729-1778). Cf. Best. 3575 et n. 1, 3594, 3615, 3640 et n. 2, 3649, 3665, 3669, 3678, 4221; Best. D 4143 et n. 1, 4163, 4172, 4185, 4211 et n. 2, 4220, 4236, 4241, 4250, 4824. Cf. aussi Jean-Jacques OLIVIER, *Henri-Louis Le Kain, de la Comédie-Française*, Paris, 1907, pp. 34-47 («Les débuts de Le Kain à la Comédie-Française»).

[75] Jeanne-Grâce Bosc Du Bouchet, à qui d'Argental (1700-1788) s'est uni en octobre 1737. Mme d'Argental est morte le 3 décembre 1774.

[76] Suit un faux départ: *et en*[*cor*].

Les gouttes de Hoffmann sont un mélange d'alcool et d'éther; cette préparation pharmaceutique porte le nom de son inventeur, le médecin Friedrich Hoffmann (1660-1742). Cf. Best. 3669, 3710; Best. D 4241, 4287.

[77] Après *peine*, un faux départ: *d'en*[*treprendre*].

[78] D'Argental a d'abord commencé la phrase de la manière suivante: *Il ne seroit pas.*

[79] Cette négation suit un autre *ne*, qui est barré.

[80] César-Gabriel de Choiseul-Chevigny (1712-1785), comte de Choiseul, qui sera fait en 1762 duc héréditaire de Praslin. Cf. *infra*, n. 208.

[81] L'abbé Henri-Philippe Chauvelin (1714-1770).

[82] Des pillules de Stahl, à n'en pas douter. C'est à Georg Ernst Stahl (1660-1734), un médecin doublé d'un chimiste, que l'on doit la formule de ce médicament prisé de Voltaire. Cf. Best. 3176, 3361, 3365, 3374, 3392, 3643, 3649, 3669, 3710, 4228, 18924; Best. D 3514, 3873, 3882, 3893, 3924, 4214, 4220, 4241, 4287, 4834, 20063.

[83] Au sujet du dissentiment qui avait éclaté entre Mme Denis et son oncle trois semaines auparavant, cf. Best. 5044, 5052, 5059, 5067, 5071, 5093, 5095, 5104; Best. D 5685, 5691, 5699, 5706, 5714, 5719, 5742, 5744, 5753; cf. aussi [Maurice SERVAL, alias] Jean Stern, *Voltaire et sa nièce, Madame Denis*, Paris, Genève, 1957, pp. 81-83; Hugues MICHA, *Voltaire d'après sa correspondance avec Madame Denis (étude sur la sensibilité de Voltaire)*, Paris, 1972, pp. 98-99.

[84] Rédaction initiale: *que cette consolation m'est interdite.*

[85] Louis-François-Armand de Vignerot Du Plessis, duc de Richelieu (1696-1788).

[86] Voltaire a substitué par surcharge *elle* à *moy*.

[87] Best. 5071, Best. D 5719.

[88] Voltaire a commencé par orthographier cet adjectif ainsi: *touranjote*.

[89] Répondant à ces ouvertures de conciliation, Mme Denis désavouera, dans une lettre du 17 mars 1754 qui n'a pas été retrouvée (cf. Best. 5095, 5104; Best. D 5744, 5753), les accusations injustes et outrageantes qu'elle avait lancées contre Voltaire le 20 février 1754 (cf. Best. 5067; Best. D 5685, 5714).

[90] Cf. Best. 5012, 5025, 5029, 5044, 5052, 5059, 5067, 5071, 5104, 5106, 5112, 5117, 5132, 5143, 5145, 5159, etc.; Best. D 5657, 5670, 5673, 5691, 5699, 5706, 5714, 5719, 5753, 5755, 5761, 5762, 5767, 5782, 5793, 5795, 5809, etc.

[91] Le libraire-imprimeur Michel Lambert.

[92] Cf. Sven STELLING-MICHAUD et Janine BUENZOD, «Pourquoi et comment Voltaire a-t-il écrit les *Annales de l'Empire?*», *Voltaire und Deutschland: Quellen und Untersuchungen zur Rezeption der französischen Aufklärung: internationales Kolloqium der Universität Mannheim zum 200. Todestag Voltaires*, Peter Brockmeier, Roland Desné, Jürgen Voss (Hrsg.), mit einem Geleitwort von Alfred Grosser, Stuttgart, 1979, pp. 201-222; Dieter GEMBICKI, «Voltaire historien de l'Empire germanique et l'érudition allemande», *ibid.*, pp. 191-199.

[93] Cf. VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII*, introduction, bibliographie, relevé de variantes, notes et index par René Pomeau, Paris, 1963, t. I, pp. IX-XV, LXVII-LXX, et t. II, pp. 860-896; Martin FONTIUS, *Voltaire in Berlin: zur Geschichte der bei G. C. Walther veröffentlichten Werke Voltaires*, Berlin, 1966, pp. 121-150 («Rousset de Missy und die Veröffentlichungsgeschichte des *Essai sur les mœurs*»); Emile LIZÉ, «L'homme de lettres et le faquin: Voltaire et Jean Néaulme», *Romanische Forschungen: Vierteljahrsschrift für romanische Sprachen und Literaturen*, Frankfurt am Main, 92, 1980, pp. 126-131.

[94] Premier jet: *des.*

[95] Cf. Best. 5129, Best. D 5780. Lettre de Voltaire au comte d'Argental du 16 avril 1754.

[96] Suit un faux départ: *chan*[...].

[97] Cf. Best. 5149, Best. D 5799. Lettre de Voltaire au comte d'Argental du 2 mai 1754.

[98] Les mots *de juin* sont ajoutés dans l'interligne.

[99] Cf. Best. 5166, Best. D 5816. Lettre de Voltaire au comte d'Argental du 16 mai 1754.

[100] Voltaire séjournera trois semaines à Plombières, du 3 (cf. Best. 5210, Best. D 5861) au 23 (cf. Best. 5237, Best. D 5888) juillet 1754; ses deux nièces, Marie-Louise Denis et Marie-Elisabeth de Dompierre de Fontaine, future marquise de Florian, iront le rejoindre dans cette station thermale.

[101] Jacques-Bernard Chauvelin, seigneur de Beauséjour (1701-1767). Cf. Françoise MOSSER, *Les intendants des finances au XVIIIe siècle: les Lefèvre d'Ormesson et le «Département des impositions» (1715-1777)*, Genève, 1978, en particulier p. 297.

[102] La précision *intendant des finances* est donnée dans l'interligne.

[103] Cf. *supra*, n. 81.

[104] Le chevalier Chauvelin (1716-1773), «admis aux honneurs de la Cour le 29 décembre 1765 sous le titre de marquis de Chauvelin» (Jean-Théophile-Gustave CHAIX d'EST-ANGE, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle*, t. X, Evreux, 1911, p. 191). D'après certaines sources, il était prénommé François-Claude, d'après d'autres, Bernard-Louis (cf. Best. D 8535 n.).

[105] D'Argental a écrit deux fois de suite *procurer*; il a biffé le premier de ces infinitifs.

[106] Turin.

[107] Cf. Best. 5129, 5149; Best. D 5780, 5799. Lettres de Voltaire au comte d'Argental du 16 avril et du 2 mai 1754. Cf. aussi Best. 4809, 5020, 5089, 5104, 5151, 5152, 5167, 5252, 5291, 5319, 5354, 5355, 5361, 5362, 5366, etc.; Best. D 5451, 5665, 5738, 5753, 5801, 5802, 5817, 5904, 5942, 5971, 6008, 6009, 6015, 6016, 6021, 6022, etc.

[108] Henry Saint John, 1st viscount BOLINGBROKE, *Memoires secrets de mylord Bolingbroke, sur les affaires d'Angleterre depuis 1710 jusqu'en 1716 et plusieurs intrigues à la cour de France, ecrits par lui-même en 1717, adressés en forme de lettre au chevalier Windham; publiés après sa mort en 1753*. Traduits de l'anglois [par Jean-Louis Favier] avec des notes historiques pour l'intelligence du texte; précedés d'un discours préliminaire sur la vie de l'auteur, & accompagnés de piéces justificatives. Londres, 1754. Cf. *Biblioteka Vol'tera: katalog knig*, Moskva, Leningrad, 1961, p. 192, n° 456; *Corpus des notes marginales de Voltaire*, t. I: *A-B*, Berlin, 1979, p. 383, n° 205; Best. 5129 et n. 2, 5130; Best. D 5779, 5780 et n. 2. Sur la piètre opinion que Voltaire

avait de ce livre, cf. Best. 5132, 5136, 5143, 5149; Best. D 5782, 5786 (au sujet du conflit entre Bolingbroke et Robert Harley, 1st earl of Oxford, cf. Sheila BIDDLE, *Bolingbroke and Harley*, London, 1975), 5793, 5799; cf. aussi *O.C.*, t. XXIV, p. 49.

Pour ce qui est des relations entre Bolingbroke et Voltaire, cf. principalement Arthur-Sydney HURN, *Voltaire et Bolingbroke: étude comparative sur leurs idées philosophiques et religieuses*, Paris, 1915; Norman Lewis TORREY, «Bolingbroke and Voltaire – a fictitious influence», *Publications of the Modern language association of America*, New York, 42, 1927, pp. 788-797, et, du même auteur, *Voltaire and the English deists*, New Haven, 1930, en particulier pp. 135-153; Fernand BALDENSPERGER, «Voltaire anglophile avant son séjour d'Angleterre», *Revue de littérature comparée*, Paris, 9, 1929, pp. 25-61; Dennis J. FLETCHER, «The fortunes of Bolingbroke in France in the eighteenth century», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 47, Genève, 1966, pp. 207-232, en particulier pp. 207-217; René POMEAU, *La religion de Voltaire*, nouvelle éd. revue et mise à jour, Paris, 1969, en particulier pp. 93-94, 98, 122, 128-129, 180-181, 190, 368-369; André-Michel ROUSSEAU, *L'Angleterre et Voltaire*, Oxford, 1976, *passim* (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 145-147).

[109] Premier jet: *disoit*.

[110] *Le Philosophe anglois, ou histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell, écrite par lui-même, et traduite de l'anglois par l'auteur des «Mémoires d'un homme de qualité»*. La «publication mouvementée» de ce long roman historique de l'abbé Antoine-François Prévost a commencé en 1731 et s'est prolongée jusqu'en 1739. Cf. Jean SGARD, *Prévost romancier*, Paris, 1968, pp. 127-131 et 609; Philip STEWART, «Prévost et son *Cleveland* : essai de mise au point historique», *Dix-huitième siècle*, Paris, 7, 1975, pp. 181-208.

[111] Dans sa jeunesse, d'Argental avait fort bien connu Bolingbroke (cf. Maija Bajars MAY, *D'Argental: a magistrate in the literary world*, [Baltimore], 1969, ff. 11-18 (Diss. phil. Johns Hopkins University), et, du même auteur, «Comte d'Argental: a magistrate in the literary world», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 76, Genève, 1970, pp. 55-114, en particulier pp. 60-63). Il faut rappeler aussi que Bolingbroke fut un ami et un correspondant fidèle de la mère de d'Argental, Marie-Angélique de Ferriol (cf. *infra*, n. 239), ainsi qu'un amant – sans doute éphémère – de la plus jeune des deux sœurs cadettes de cette dernière, Claudine-Alexandrine Guérin de Tencin (cf. Jean SAREIL, *Les Tencin: histoire d'une famille au dix-huitième siècle d'après de nombreux documents inédits*, Genève, 1969 (impr. 1970), pp. 19, 41-44, 50-54, 68-69, 100, 149, 215).

[112] Suit un faux départ: *son eloq*[*uence*].

[113] D'Argental a biffé un premier *et*, puis il a récrit cette conjonction de coordination dans l'interligne.

[114] Après *stile*, un faux départ: *plein de secher*[*esse*].

[115] D'Argental a substitué *de* à *une*.

[116] Jacques-François-Edouard Stuart (1688-1766), dit le Prétendant ou le chevalier de Saint-Georges.

[117] Premier jet: *il s'est attaché a*.

[118] Georges-Louis (1660-1727), électeur de Hanovre (1698-1727), roi de Grande-Bretagne et d'Irlande sous le nom de Georges Ier (1714-1727).

Sur le revirement de Bolingbroke, on pourra consulter, parmi beaucoup d'autres ouvrages: Paul BARATIER, *Lord Bolingbroke: ses écrits politiques*, Trévoux, 1939, pp. 131-222 («Disgrâce, rébellion, exil»), et le recueil de *Lettres inédites de Bolingbroke à lord Stair, 1716-1720* publié en 1939 à Trévoux par le même historien, comme aussi H. T. DICKINSON, *Bolingbroke*, London, 1970, pp. 134-153 («Jacobite and Hanoverian»).

[119] John Dalrymple, 2nd earl of Stair (1673-1747). D'Argental fait allusion à la «Lettre secrette du comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre à la cour de France, à Monsieur Jacques Craggs, l'un des seconds secrétaires d'Etat», dont le texte occupe les pages 142-148 de la deuxième partie des *Memoires secrets de mylord Bolingbroke* (cf. *supra*, n. 108).

Voltaire se targuait de s'être concilié la bienveillance de lord Stair: cf. Best. 80, 2608, 2680-2682, 2718, 6239, 16478; Best. D 80, 2792, 2876-2878, 2918, 6917, 17524; *Précis du siècle de Louis XV*, chapitre X, *O.C.*, t. XV, pp. 218-219. Cf. aussi Fernand BALDENSPERGER, «Voltaire anglophile avant son séjour d'Angleterre», *Revue de littérature comparée*, Paris, 9, 1929, pp. 25-61, en particulier pp. 29-32; André-Michel ROUSSEAU, *L'Angleterre et Voltaire*, Oxford, 1976, en particulier t. I, pp. 56-57, 104, 189-190 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 145-147).

[120] Le tome II des *Annales de l'Empire*. Cf. Best. 5166, Best. D 5816. Cf. en outre *supra*, n. 92.

[121] Cf. Best. 5095, 5160 et n. 1; Best. D 5744, 5810 et n. 1; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1189-1190, n°s 3035-3039.

[122] Les mots *de César* sont ajoutés, le premier dans la marge de droite, le second dans celle de gauche.

[123] Cf. Marie-Rose de LABRIOLLE, «ARNAUD François (1721-1784)», *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, sous la direction de Jean Sgard, avec la collaboration de Michel Gilot et Françoise Weil, Grenoble, 1976, pp. 12-14.

[124] Cf. Rémy LANDY, «SUARD Jean-Baptiste-Antoine (1732-1817)», *ibid.*, pp. 344-347, et les compléments apportés à cette notice par Suzanne Tucoo-Chala dans le *Supplément II*, préparé par Anne-Marie Chouillet et François Moureau, Grenoble, 1983, pp. 206-209; cf. aussi Alfred C. HUNTER, *J.-B.-A. Suard: un introducteur de la littérature anglaise en France*, Paris, 1925, en particulier pp. 25-51 («Histoire du *Journal étranger* et de la *Gazette littéraire*»).

[125] Cf. [VOLTAIRE], «Aux Auteurs de la Gazette Littéraire», *Gazette littéraire de l'Europe*, Paris, t. I, pp. 337-342, n° 16, 6 juin 1764, supplément; *O.C.*, t. XXV, pp. 183-186; Best. 11033, Best. D 11871. Cf. aussi *Mémoires secrets*, t. XVI, «Additions», 8 juin 1764.

En ce qui concerne les articles fournis par Voltaire à la *Gazette littéraire de l'Europe*, cf. Bengesco, n° 1699; Henri BÉDARIDA, «Voltaire collaborateur de la *Gazette littéraire de l'Europe* (1764)», *Mélanges d'histoire littéraire générale et comparée offerts à Fernand Baldensperger*, Paris, 1930, t. I, pp. 24-38; L.-A. BOITEUX, «Voltaire et le ménage Suard», *Travaux sur Voltaire et le dix-huitième siècle*, 1, Genève, 1955, pp. 19-109, en particulier pp. 19-28 («La *Gazette littéraire*»); Jeroom VERCRUYSSE, «VOLTAIRE François-Marie Arouet de (1694-1778)», *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, sous la direction de Jean Sgard, avec la collaboration de Michel Gilot et Françoise Weil, Grenoble, 1976, pp. 373-374.

[126] *Il* est écrit en surcharge sur un mot qui semble être la conjonction de coordination *et*; suit un *qui* biffé.

[127] L'explication *c'est a dire un* [*carré*] *de 1000 pas de coté* se trouve dans l'interligne. Faute de place, le scripteur a dessiné un carré, au lieu de désigner cette figure par son nom.

[128] Après *n'auroit*, on lit ces mots barrés: *qu'environ*.

[129] Et non *favorable*, comme Theodore Besterman l'imprime d'après Louis Moland, ce qui revient à faire d'un paradoxe une lapalissade.

[130] Wagnière a d'abord écrit: *s'il y en a une*.

[131] Cf. Best. 14405, 14411; Best. D 15369, 15375.

[132] Cf. Bengesco, n° 125. Cf. aussi Jean-François de LA HARPE, «De Voltaire dans le grand opéra, la comédie héroïque et l'opéra comique», dans son *Lycée, ou cours de littérature ancienne et moderne*, nouvelle éd. augmentée, Paris, 1816, t. XI, pp. 81-124, en particulier pp. 100-107; Edmond VANDER STRAETEN, *Voltaire musicien* [...], Paris, 1878, pp. 108-132, 138; Raymond TROUSSON, *Le thème de Prométhée dans la littérature européenne*, Genève, 1964, en particulier t. I, pp. 215-217, et, du même auteur, «Voltaire et la fable de Pandore», *Studi francesi*, Torino, 11, 1967, pp. 31-40; Cuthbert GIRDLESTONE, *La tragédie en musique (1673-1750) considérée comme genre littéraire*, Genève, 1972, pp. 279-285; Ronald S. RIDGWAY, «Voltaire's operas», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 189, Oxford, 1980, pp. 119-151, en particulier pp. 136-140, 150-151; Michèle MAT-HASQUIN, *Voltaire et l'antiquité grecque*, Oxford, 1981, pp. 73, 118-119 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 197), et, du même auteur, «Voltaire et l'opéra: théorie et pratique», *L'Opéra au XVIIIe siècle: actes du colloque organisé à Aix-en-Provence par le Centre aixois d'études et de recherches sur le XVIIIe siècle les 29, 30 avril et 1er mai 1977*, Aix-en-Provence, 1982, pp. 527-546, en particulier pp. 536-537; Dennis J. FLETCHER, «Voltaire et l'opéra», *ibid.*, pp. 547-558, en particulier pp. 556-557.

[133] Cf. notamment Denis-Pierre-Jean PAPILLON de LA FERTÉ, *Journal de Papillon de La Ferté, intendant et contrôleur de l'Argenterie, Menus-Plaisirs et affaires de la Chambre du roi (1756-1780)*, publié avec une introduction et des notes par Ernest Boysse, 2e éd., Paris, 1887, en particulier pp. 263-280 (*L'administration des Menus*); Emmanuel, maréchal-duc de CROY, *Journal inédit du duc de Croÿ, 1718-1784*, publié d'après le manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque de l'Institut, avec introduction, notes et index,

par le vicomte Emmanuel-Henri de Grouchy et Paul Cottin, Paris, 1906-1907, t. II, pp. 389-418, 423, 426-437, 439-441, 447-448; *Mercure de France*, Paris, juin 1770, pp. 170-178, juillet 1770, t. I, pp. 191-199, et octobre 1770, t. II, pp. 127-160. Cf. aussi *infra*, n. 276.

Le mariage a été célébré le 16 mai 1770.

[134] Cf. *infra*, n. 136-137 et 140. Cf. aussi Best. 14501, 14613, 14622, 14629, 14634, 14663, 14802, 14934, 14971; Best. D 15463, 15586, 15596, 15603, 15609, 15639, 15785, 15919, 15958.

[135] Cf. Best. 15647, Best. D 16665. Lettre de Voltaire au comte d'Argental du 26 septembre 1770. Diverses tentatives ultérieures pour faire donner *Pandore* ont également échoué: cf. Best. 16717, 16768, 17273, 17274, 17299, 17307, 17368, 17390, 17542, 17672, 17891; Best. D 17774, 17826, 18351, 18352, 18380, 18388, 18456, 18482, 18633, 18771, 18997; Jean-François de La Harpe, *Lycée, ou cours de littérature ancienne et moderne*, nouvelle éd. augmentée, Paris, 1816, t. XI, p. 107.

[136] Cf. Best. 14774, 14781, 14804, 14820, 14827, 14829, 14842, 14856, 14870, 14887; Best. D 15756, 15763, 15787, 15804, 15811, 15813, 15826, 15840, 15854, 15872; *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 5 décembre 1769.

[137] Cf. Best. 14800, 14813, 14823, 14827, 14829, 14831, 14842, 14844, 14849, 14852, 14856, 14887; Best. D 15783, 15796, 15807, 15811, 15813, 15815, 15826, 15828, 15833, 15836, 15840, 15872. Cf. en outre *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 13 mars 1770.

[138] Ce sont les premiers gentilshommes de la chambre du roi qui avaient la haute main sur l'administration des Menus plaisirs.

[139] Cf. *infra*, n. 180.

[140] Cf. Best. 14800, 14823, 14827, 14829, 14849, 14856, 14887; Best. D 15783, 15807, 15811, 15813, 15833, 15840, 15872.

[141] Cf. Best. 14823, Best. D 15807.

[142] Cf. Best. 14888, Best. D 15873. Lettre du comte d'Argental à Voltaire du 4 septembre 1769. Même d'Argental ignorait le nom du critique (cf. Best. 14896, Best. D 15881).

[143] Premier jet: *demande*.

[144] Premier jet: *la*.

[145] Les huit derniers mots sont ajoutés dans l'interligne; la phrase se terminait d'abord ainsi: *et sans qu'il luy en fasse la question*.

Cf. Voltaire, *Pandore*, acte V, *O.C.*, t. III, pp. 594-595.

[146] Cf. Best. 14899, Best. D 15884. Lettre de Voltaire au comte d'Argental du 11 septembre 1769.

[147] Cf. Voltaire, *Pandore*, acte V, *O.C.*, t. III, p. 597. Cf. en outre *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 5 décembre 1769, et *infra*, n. 176.

[148] Premier jet: *de la terre*.

[149] Cette parenthèse figure dans l'interligne.

[150] Texte primitif: *Il est dans la necessité*.

[151] Le pronom relatif *qui* a remplacé le pronom personnel *il*.

[152] Cf. Voltaire, *Pandore*, acte V, *O.C.*, t. III, pp. 595-596.

[153] Premier jet: *de le perdre*.

[154] L'adverbe *fortement* est un ajout; il se trouve dans l'interligne.

[155] Premier jet: *quelques expressions et quelques vers*.

[156] Cf. Best. 14888, 14896, 14983; Best. D 15873, 15881, 15970.

[157] Best. 2036, Best. D 2158. Lettre de Voltaire au comte d'Argental du 2 février 1740. Le «cher ange» avait fait des réserves sur «la scène d'Eve et du serpent» (Best. 14913, Best. D 15897) au début de 1740 déjà, lorsque Voltaire lui avait soumis le «brouillon» (Best. 2028, Best. D 2146) de *Pandore* (cf. Best. 2035, 2054, 2060, 2108; Best. D 2155, 2180, 2187, 2236): il ne goûtait pas «que Mercure fît la besogne du tentateur» (Best. 2067, Best. D 2194). M. Cuthbert Girdlestone (cf. son livre sur *La tragédie en musique (1673-1750) considérée comme genre littéraire*, Genève, 1972, pp. 279 et 283) infère de là que Voltaire, dans la rédaction primitive, faisait enjôler Pandore par Mercure et qu'il a ensuite, pour tenir compte de la critique de son ami, «remplacé le dieu par Némésis 'sous la figure de Mercure'». C'est fort possible, mais non certain: dans la lettre à l'adresse de Voltaire du 5 décembre 1769 que nous publions dans le présent rapport, d'Argental nomme le «tentateur» Mercure, sans prendre la peine de spécifier qu'il s'agit en fait de Némésis.

[158] Voltaire, *Pandore*, acte II, *O.C.*, t. III, p. 583. Cf. Best. 13684, Best. D 14596.

[159] Voltaire, *Pandore*, acte IV, *O.C.*, t. III, p. 593.

[160] Cf. Best. 14896, 14899, 14900, 14913; Best. D 15881, 15884, 15885, 15897. Cf. aussi Best. 14923, 14963; Best. D 15907, 15950.

[161] Voltaire, *Pandore*, acte IV, *O.C.*, t. III, p. 592; acte V, *ibid.*, p. 595.

[162] Best. 2067, 12101; Best. D 2194, 12966. Cf. Best. 2036, 5355, 13684, 13692, 14963; Best. D 2158, 6009, 14596, 14607, 15950. Cf. aussi Best. 12682, 13150, 13647, 13899, 14047, 14070; Best. D 13569, 14044, 14558, 14830, 15000, 15025.

[163] Pierre-Paul Sirven (1709-1777). Cf. Best. 15023, 15043; Best. D 16014, 16034. Cf. aussi Best. 15010, 15022, 15024-15027, etc.; Best. D 15999, 16013, 16015-16018, etc. Cf. en outre l'ouvrage fondamental d'Elie Galland, *L'affaire Sirven: étude historique d'après les documents originaux*, avec une lettre de M. Emile Faguet, Mazamet, [1910], en particulier pp. 381-408 («La réhabilitation à Mazamet: la sentence du 16 novembre 1769»).

[164] D'Argental a d'abord voulu continuer ainsi: *n'etre*.

[165] Cf. Best. 14888, 14913, 14923; Best. D 15873, 15897, 15907.

[166] Après *tombé* figurent deux mots barrés que nous n'avons pu déchiffrer.

[167] Premier jet: *condamné*.

[168] Le 7 décembre 1771, Voltaire aura la joie d'annoncer à d'Argental cette grande nouvelle: «M. le premier président de Toulouse a la bonté de me mander qu'il a voulu présider lui même à la tournelle pour juger enfin Sirven. On lui a rendu la jouissance de ses revenus saisis pendant huit ans de contumace; ce qui est sans exemple, on lui a adjugé des dépends considérables.» (Best. 16455, Best. D 17501; cf. Best. 16432, 16433, 16449, 16451-16453; Best. D 17478, 17479, 17495, 17497-17499.)

[169] Cf. Best. 15023, Best. D 16014. Lettre de Voltaire au comte d'Argental du 29 novembre 1769. Cf. aussi Best. 14963, 14983; Best. D 15950, 15970.

[170] A la place de *mais*, d'Argental a d'abord écrit *et*.

[171] Cf. *infra*, n. 283.

[172] Cf. Best. 15023, Best. D 16014. Lettre de Voltaire au comte d'Argental du 29 novembre 1769. Cf. aussi Best. 14774, 17390; Best. D 15756, 18482.

[173] Suit un faux départ qui semble être: *la v*[*ie*].

[174] Cf. *supra*, n. 157.

[175] Après *de*, un faux départ: *vo*[...].

[176] Le 29 novembre 1769, Voltaire avait écrit à d'Argental: «On dit que la Pandore de la Borde a très bien réussi à la répétition; mais il y a certains vers où l'on dit que le mari de Pandore doit obéir. Cela est manifestement contraire à s^t^ Paul qui dit expressément, *Femmes obéissez à vos maris*. Je croyais avoir rayé cette hérésie de l'opéra.» (Best. 15023, Best. D 16014.) Près de trois semaines auparavant, le 9 septembre, d'Argental avait adressé à son ami, au sujet des motifs qui décident Pandore à ouvrir la boîte, la critique suivante: «Vous vouliés que sa résolution d'ouvrir la boete fût prise par sentiment pour Prometée. Point du tout, on lui dit qu'elle aura toujours l'empire sur lui et c'est ce mouvement de vanité qui la détermine. C'est uniquement par l'orgueil d'avoir la supériorité, ce qu'on appelle en langage trivial *porter la culote*. Dès lors elle n'est plus intéressante.» (Best. 14896, Best. D 15881.) D'Argental en avait sans doute à ces vers du cinquième acte (*O.C.*, t. III, p. 596; cf. Best. 14047, Best. D 15000) qui apparaissent dans toutes les impressions de *Pandore* que nous avons examinées:

Vous régnerez sur votre époux;
Il sera soumis et facile.
Craignez un tyran jaloux;
Formez un sujet docile.

Dans la copie manuscrite de *Pandore* qui fait partie des archives de l'Académie française (cf. Andrew Brown, «Calendar of Voltaire manuscripts other than correspondence», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 77, Genève, 1970, p. 32, n° 132A), Némésis tient en cet endroit un langage un peu moins «féministe» (au sens outrancier du terme!), et Pandore, dans sa réplique, déclare qu'elle ne veut «point de sujets».

C'est dans l'*Epître aux Ephésiens* (V, 22) et dans l'*Epître aux Colossiens* (III, 18) que saint Paul enjoint aux filles d'Eve d'être «soumises à leurs maris». Est-il besoin de rappeler que Voltaire a fait de ce précepte le titre et le sujet d'un dialogue facétieux qui a paru pour la première fois dans la troisième partie (1765, pp. 147-152) des *Nouveaux mélanges* (Bengesco, n° 1752)?

[177] Cf. Best. 15023, 17273; Best. D 16014, 18351.

[178] Le maréchal-duc de Richelieu. Cf. *supra*, n. 85 et 136.

[179] On ne sache pas que cette représentation ait eu lieu.

[180] Jean-Benjamin de La Borde (1734-1794), qui a mis *Pandore* en musique (cf. Best. 12089, 12101, 12124, 12218, 12682, 12683, 12685, 12686, 12699, 12847, 13023, 13026, 13059, 13150, 13258, 13320, 13629, 13647, 13663, 13684, 13692, 13702, 13741, 13766, 13786, 13899, 14005, 14032, 14070, 14106, 14245, 14323, etc.; Best. D 12954, 12966, 12990, 13086, 13569, 13570, 13572, 13573, 13586, 13737, 13920, 13924, 13958, 14044, 14154, 14214, 14538, 14558, 14575, 14596, 14607, 14617, 14661, 14685, 14705, 14830, 14955, 14984, 15025, 15059, 15205, 15283, etc.). Plus de vingt ans avant que La Borde n'entreprenne ce travail, le duc de Richelieu et l'abbé de Voisenon avaient invité Joseph-Nicolas-Pancrace Royer (1705?-1755) à se charger du même soin (cf. Best. 2756, 2765, 2812, 2817 (antidatée); Best. D 2957, 2968, 3029, 3170), mais ce compositeur, au grand déplaisir de Voltaire, avait fait remanier le livret par «un ancien Porte-manteau du Roy nommé Sireuil» (Best. 5438, Best. D 6094; cf. Best. 5262, 5272, 5278, 5279, 5297, 5301, 5303, 5305-5307, 5314, 5318, 5355, 5357, 5379, 5380, 5419, 5437, 5439, 5481, 5504, 12101, 17274; Best. D 5914, 5923, 5929, 5930, 5948, 5952, 5954, 5956-5958, 5965, 5970, 6009, 6011, 6035, 6036, 6075, 6093, 6095, 6137, 6160, 12966, 18352).

[181] Bengesco, n° 1788: *Défense de Louis XIV*, [Genève, 1769]. Cf. Best. 15005 et n. 4, Best. D 15994 et n. 4.

[182] Suivent ces mots biffés: *qu'il.*

[183] Faux départ: *ouvr[age]*.

[184] Bengesco, n° 1789: *Requête à tous les magistrats du royaume, composée par trois avôcat* [sic] *d'un parlement*, [Genève], 1769.

[185] Cette représentation d'*Adélaïde Du Guesclin* a eu lieu le 29 novembre 1769 sur la scène des Comédiens français. Cf. Henry Carrington LANCASTER, *The «Comédie française», 1701-1774: plays, actors, spectators, finances*, Philadelphia, 1951, p. 826 (*Transactions of the American philosophical society* [...], new series, vol. 41, part 4).

[186] Cf. notamment Best. 14975, 14979, 15005; Best. D 15962, 15966, 15994. Cf. aussi les travaux d'Ira O. Wade (pp. 33-34) et de Hugues Micha (pp. 136-146) auxquels nous renvoyons dans la note 190.

[187] Après *pas*, encore un faux départ: *des b[attements]*.

[188] Premier jet: *des cris*.

[189] Cf. *Mercure de France*, Paris, décembre 1769, p. 165.

[190] Cf. Best. 14983, 15005; Best. D 15970, 15994. Mme Denis avait été absente de Ferney du 1er mars 1768 (cf. Best. 13864, 13874; Best. D 14789, 14799) au 27 octobre 1769 (cf. Best. 14985, 14988; Best. D 15972, 15976). Sur son «exil», cf. [Maurice SERVAL, alias] Jean Stern, *Voltaire et sa nièce, Madame Denis*, Paris, Genève, 1957, pp. 199-229; Ira O. WADE, *The search for a new Voltaire: studies in Voltaire based upon material deposited at the American philosophical society*, Philadelphia, 1958, pp. 31-34 (*Transactions of the American philosophical society* [...], new series, vol. 48, part 4); Hugues MICHA, *Voltaire d'après sa correspondance avec Madame Denis (étude sur la sensibilité de Voltaire)*, Paris, 1972, pp. 113-146; Alexander JOVICEVICH, «Voltaire and La Harpe – 'l'affaire des manuscrits': a reappraisal», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 176, Oxford, 1979, pp. 77-95.

[191] Comme troisième chiffre du millésime, d'Argental a tracé un 6, qu'il a surchargé d'un 7.

[192] Le P. Henri GRIFFET, *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, Liège, J.-F. Bassompierre, 1769. Cf. *Biblioteka Vol'tera: katalog knig*, Moskva, Leningrad, 1961, p. 427, n° 1546; Best. 15085, 15110; Best. D 16075, 16102.

[193] Jean-Baptiste-Antoine Suard. Cf. *supra*, n. 124.

[194] D'Argental a continué d'abord ainsi: *j'en ai relevé*.

[195] La duchesse de Saxe-Gotha avait adressé la même taquinerie à Voltaire en 1754: cf. Best. 5166, Best. D 5816.

[196] Cf. Best. 15085, Best. D 16075. Lettre de Voltaire au comte d'Argental du 5 janvier 1770. Cf. aussi Best. 15168, 15176, 15308, 15339; Best. D 16161, 16170, 16313, 16346. Pour ce qui est de la question de la date de naissance de Voltaire, cf. René POMEAU, *D'Arouet à Voltaire, 1694-1734*, Oxford, 1985, pp. 17-27 (*Voltaire en son temps*, 1).

[197] *Le Dépositaire*. Cf. Best. 15005, 15085, 15110, 15111, 15116, 15125; Best. D 15994, 16075, 16102, 16103, 16108, 16117; *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 3 février 1770.

[198] Nicolas-Claude Thieriot (1697? (cf. Best. 14505, Best. D 15467) - 1772). Cf. Best. 14538, 14577, 14639, 14654, 14691, 14710, 14764, 14825, 14986, 15005, 15110, 15111, 15125, etc.; Best. D 15501, 15542, 15615, 15630, 15668, 15686, 15745, 15809, 15973, 15994, 16102, 16103, 16117, etc.

[199] Cf. Best. 14986, Best. D 15973. Lettre de Nicolas-Claude Thieriot à Voltaire du 26 octobre 1769. Cf. aussi Denis DIDEROT, *Correspondance*, publiée par Georges Roth et par Jean Varloot, Paris, 1955-1970, t. IX, pp. 138-139 (lettre à Sophie Volland du 11 septembre 1769) et pp. 166-167 (lettre à Sophie Volland du 1er octobre 1769).

[200] François-René Molé (1734-1802), sociétaire de la Comédie française. Cf. *Mémoires secrets*, t. V, 7 février 1770: «*Le Dépositaire*, la nouvelle comédie en cinq actes, de M. de Voltaire, a été lue, il y a quelque temps, par le sieur Molé à l'assemblée des comédiens, sans qu'ils sussent quel en étoit l'auteur. Elle leur a paru si bassement intriguée, si platement écrite, qu'elle a été refusée généralement, & que plusieurs se sont permis des réflexions plaisantes. L'un vouloit la faire jouer chez Nicolet, l'autre aux capucins, &c. L'aréopage a été confondu quand le lecteur leur a appris quel en étoit l'auteur: par respect pour ce grand homme, ils ont déclaré qu'ils la joueroient s'il l'exigeoit; mais ils ont persisté à la trouver détestable; & les amis de M. de Voltaire l'ont retirée.»

[201] Premier jet: *durera*.

[202] Cf. Best. 15110, Best. D 16102. Lettre de Voltaire au comte d'Argental du 20 janvier 1770.

[203] Cf. Best. 15191, Best. D 16185. Lettre du comte d'Argental à Voltaire du 27 février 1770. Cf. en outre *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 13 mars 1770.

Les Comédiens français ont joué *les Scythes* le 21, le 24 et le 28 février, ainsi que le 3 et le 7 mars 1770. Ils avaient donné quatre représentations de cette tragédie au printemps de 1767 (26, 28 et 30 mars, 1er avril). Cf. Henry Carrington LANCASTER, *The «Comédie française», 1701-1774: plays, actors, spectators, finances*, Philadelphia, 1951, pp. 818 et 827 (*Transactions of the American philosophical society* [...], new series, vol. 41, part 4).

[204] Cf. Best. 15082, 15110, 15117, 15182; Best. D 16072, 16102, 16109, 16176; *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 13 mars 1770. Cf. aussi Best. 14828, 14859, 14885, 14906, 14913, 14924, 14925, 14946; Best. D 15799, 15812, 15843, 15870, 15891, 15897, 15908, 15909, 15931.

[205] Allusion au supplice de Jean Calas (10 mars 1762) et probablement aussi (cf. Best. 9557, Best. D 10353) à l'exécution du pasteur François Rochette et des trois frères Grenier (19 février 1762). Sur l'attitude de Voltaire lors de l'affaire Rochette, cf. deux mises au point assez récentes: Graham GARGETT, «Voltaire, Richelieu and the problem of Huguenot emancipation in the reign of Louis XV», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 176, Oxford, 1979, pp. 97-132, en particulier pp. 109-117 («The Rochette case»), et, du même auteur, *Voltaire and protestantism*, Oxford, 1980, pp. 283-284 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 188).

[206] Cf. Best. 15191, Best. D 16185. Il n'en sera rien!

[207] Cf. Best. 15039, 15043, 15085, 15110, 15119, 15141, 15168, 15647, 15746; Best. D 16030, 16034, 16075, 16102, 16111, 16134, 16161, 16665, 16769.

[208] César-Gabriel de Choiseul-Chevigny, comte de Choiseul, créé duc de Praslin en 1762 (cf. *supra*, n. 80). Cette «affaire de corsaires» barbaresques (Best. 15043, Best. D 16034) le concernait en tant que secrétaire d'Etat de la marine, poste qu'il a occupé, de même que celui de chef du Conseil royal des finances, d'avril 1766 au 24 décembre 1770.

[209] Antoine-Etienne-Lazare Barthélemy de Saizieu (1736-1819), consul du roi à Tunis depuis 1762. Cf. Jean-Pierre SAMOYAULT, *Les bureaux du Secrétariat d'Etat des affaires étrangères sous Louis XV: administration, personnel*, Paris, 1971, en particulier p. 274; cf. aussi Jean-Théophile-Gustave CHAIX d'EST-ANGE, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle*, t. II, Evreux, 1904, p. 405, où l'on donne à notre homme les prénoms de Léon-Lazare.

[210] Faux départ: *de[puis]*.

[211] Encore un faux départ: *tren[te]*.

[212] Cf. Jean de LA FONTAINE, «L'Oraison de saint Julien», *Contes et nouvelles*, II, 5. Dans la première édition de la *Deuxiesme partie des Contes et nouvelles en vers de M. de La Fontaine* (Paris, 1646 [*i. e.* 1666]), cette «nouvelle tirée de Boccace» (*Le Décaméron*, journée II, nouvelle 2) est intitulée «Regnauld d'Ast». Cf. aussi Best. 7543, 15202; Best. D 8262, 16197; Denis

DIDEROT, *Correspondance*, publiée par Georges Roth et par Jean Varloot, Paris, 1955-1970, t. VII, p. 143 (lettre à Sophie Volland du 24 septembre 1767).

[213] Cf. *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 13 janvier 1770. Cf. aussi Best. 15110, 15111, 15116, 15125; Best. D 16102, 16103, 16108, 16117.

[214] Anne – dite Ninon – de Lenclos (1620?-1705). Cf. Mark H. WADDICOR, «Voltaire and Ninon de Lenclos», *Woman and society in eighteenth-century France: essays in honour of John Stephenson Spink*, ed. by Eva Jacobs, William H. Barber, Jean H. Bloch, Felix W. Leakey, Eileen Le Breton, London, 1979, pp. 197-206; William Driver HOWARTH, «Voltaire, Ninon de L'Enclos and the evolution of a dramatic genre», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 199, Oxford, 1981, pp. 63-72.

[215] Suit un faux départ: *tres b*[*ien*].

[216] Cf. cependant *supra*, n. 200, et Jean SAREIL, «*Memnon* et *le Dépositaire* de Voltaire», *Essays on the age of enlightenment in honor of Ira O. Wade*, ed. by Jean Macary, Genève, 1977, pp. 261-269. Cf. aussi Lilian WILLENS, *Voltaire's comic theatre: composition, conflict and critics*, Banbury, 1975, pp. 168-178 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 136); Charles FRÉDERIQUE, *Voltaire et ses comédies*, New York, 1980, pp. 119-126, 159-160, 245-250, 261-262 (Diss. phil. New York University).

[217] Après *rire*, un faux départ: *lass*[*ent*].

[218] Cf. Best. 15191, 15372; Best. D 16185, 16381. Cf. aussi la note qui suit.

[219] Ce personnage du *Dépositaire* s'appellera en définitive M. Agnant et sera caractérisé comme «bon bourgeois, buveur, et non pas ivrogne de comédie» (VOLTAIRE, *Le Dépositaire*, liste des personnages, *O.C.*, t. VI, p. 396; cf. préface, *ibid.*, pp. 394-395; acte IV, scène 3, *ibid.*, p. 451). Il en est déjà ainsi dans l'édition du *Dépositaire* au millésime de 1772 que Bengesco a enregistrée sous le n° 273 et dans celle qui a paru en tête (pp. [1]-114) de la douzième partie (1772) des *Nouveaux mélanges* (Bengesco, n° 2212). Dans l'édition du *Dépositaire* également datée de 1772, mais donnant un état antérieur du texte, que Bengesco a classée sous le n° 272, M. Agnant se nomme encore M. Armant et nous est présenté comme «bon diable, bon ivrogne, bon bourgeois» (p. [2]). Cf. *infra*, n. 229.

[220] Suit un faux départ: *le r*[*etour*].

[221] Cf. VOLTAIRE, *Le Dépositaire*, acte IV, scène 6, *O.C.*, t. VI, pp. 456-458. Cf. aussi Best. 15191, Best. D 16185.

[222] Après *diminuera*, d'Argental a d'abord écrit: *l'imp*[...].

[223] Mme «Arman» deviendra Mme Agnant; cf. *supra*, n. 219.

[224] Cf. VOLTAIRE, *Le Dépositaire*, acte IV, scène 3, *O.C.*, t. VI, pp. 452-453; acte IV, scène 5, *ibid.*, p. 456.

[225] Cf. Maija Bajars MAY, *D'Argental: a magistrate in the literary world*, [Baltimore], 1969, ff. 148-149 (Diss. phil. Johns Hopkins University), et, du même auteur, «Comte d'Argental: a magistrate in the literary world», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 76, Genève, 1970, pp. 55-114, en particulier p. 87. Cf. en outre *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 13 mars 1770.

[226] Henri-Lambert d'Erbigny ou d'Herbigny, marquis de Thibouville (1710-1784).

[227] Faux départ: *y av*[*ons*].

[228] François-Louis-Claude Marini, dit Marin (1721-1809), cumulait alors les fonctions de censeur royal et de secrétaire général de la Librairie. Pour les principaux éléments de sa biographie, cf. *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, sous la direction de Jean Sgard, avec la collaboration de Michel Gilot et Françoise Weil, Grenoble, 1976, p. 259, et surtout *Supplément II*, préparé par Anne-Marie Chouillet et François Moureau, Grenoble, 1983, pp. 144-146 (Robert Favre, auteur de la notice complémentaire, donne à Marin les prénoms de François-Marie-Claude). Cf. en outre Best. 15208, 15384, 15763, 15960, 16893, 16898, 16914, 16923, 16931; Best. D 16203, 16393, 16787, 16990, 17956, 17961, 17977, 17986, 17994.

[229] Ce personnage, que Marin appelle – sans doute par erreur – «Mad^e^ Ognan» dans une lettre à Suard du 6 mars 1770 (Best. 15208, Best. D 16203), recevra le nom d'Aubert (cf. Best. 15763, Best. D 16787). Cf. *supra*, n. 219.

[230] Cf. Best. 15208, Best. D 16203.

[231] Après *domage*, deux faux départs: *q*[...], puis *d'*.

[232] Cf. VOLTAIRE, *Le Dépositaire*, acte III, scène 2, *O.C.*, t. VI, pp. 433-435.

[233] Cf. *supra*, n. 80 et 208. Cf. aussi Best. 15110, 15116; Best. D 16102, 16108.

[234] L'abbé Joseph-Marie Terray (1715-1778), contrôleur général des finances du 22 décembre 1769 au 24 août 1774. Cf. *infra*, n. 236 et 242.

[235] Cette Caisse d'escompte, dont le financier Jean-Joseph de Laborde (1724-1794) avait conçu le projet, avait été créée par arrêt du Conseil du 1er janvier 1767, pour dix ans à partir du 1er avril 1767; un arrêt du Conseil du 24 mars 1769 l'avait supprimée avec effet au 1er avril suivant. Cf. Marcel MARION, *Histoire financière de la France depuis 1715*, t. I: *1715-1789*, Paris, 1914, pp. 239 et 245; Robert BIGO, *La Caisse d'escompte (1776-1793) et les origines de la Banque de France*, Paris, 1927, pp. 34-35; Paul HARSIN, *Crédit public et banque d'Etat en France du XVIIe au XVIIIe siècle*, Paris, 1933, p. 185; Herbert LÜTHY, *La banque protestante en France de la révocation de l'édit de Nantes à la Révolution*, Paris, 1959-1961, t. II, pp. 323 et 391-392. Cf. aussi Best. 14476, 14549, 14572, 14595, 14598, 14622, 14626, 14629, 14632, 14634, 14659, 14682; Best. D 15439, 15512, 15537, 15565, 15568, 15596, 15600 (lettre de Voltaire à d'Argental du 20 avril 1769 transcrite *supra*), 15603, 15606, 15609, 15635, 15659.

[236] Le banquier Jean-Joseph de Laborde (cf. note précédente) avait placé en rescriptions une somme de 200.000 livres que Voltaire lui avait confiée. Les premières des mesures draconiennes que l'abbé Terray a prises dès janvier 1770 afin de remédier au délabrement des finances du royaume n'affectaient ni les rescriptions ni les billets des fermiers généraux, mais deux arrêts du Conseil du 18 février 1770 allaient suspendre, à compter du 1er mars 1770, le paiement des «rescriptions sur les Recettes générales des finances», des «assignations sur les Fermes générales unies, Ferme des postes et autres revenus du roi», ainsi que des «billets des Fermes générales unies». Cf. Marcel MARION, *Histoire financière de la France depuis 1715*, t. I: *1715-1789*, Paris, 1914, pp. 248-257; Lucien LAUGIER, *Un ministère réformateur sous Louis XV: le triumvirat (1770-1774)*, préface de Pierre Gaxotte, Paris, 1975, en particulier pp. 165-172 («Les mesures de circonstance»). Cf. aussi Best. 15182, 15204, 15206, 15211, 15215, 15218, 15223, 15224, 15227, 15228, 15232, 15237-15239, 15241, 15242, 15244, 15245, 15247-15249, 15253, 15258, 15261, 15263, 15270, 15274, 15278, 15281, 15289, 15297, 15300, 15304, 15305, 15307-15309, 15316, 15372, 15491, 15536, 15622, 15647, 15678, 15685, 15692, 15695, 15702, 15722, 15727, 15734, 15746, 15747, 15749, 15758, 15769, 15770, 15821, 15923, 15959, 16016, 16107, 16127, 16248, 16267, 16282, 16284, 16387, 16448, 16486, 16549, 16782, 16793, 16825, 16864, 16906, 16943, 16970, 16994, 17032, 17100, 17336, 17437, 17460, 17543, 18002, 18096, 19566 n., 19570; Best. D 16176, 16199, 16201, 16206, 16211, 16214, 16219, 16220, 16223, 16224, 16229, 16235-16238, 16240, 16241, 16243, 16244, 16246-16248, 16253, 16258, 16261, 16264, 16272, 16276, 16280, 16283, 16291, 16299, 16302, 16308-16310, 16312-16314, 16322, 16381, 16509, 16553, 16640, 16665, 16700, 16707, 16715, 16718, 16725, 16743, 16748, 16756, 16769, 16770, 16772, 16781, 16793, 16794, 16848, 16950, 16989, 17048, 17143, 17162, 17288, 17308, 17324, 17326, 17433, 17494, 17532, 17596, 17841, 17854, 17887, 17926, 17969, 18006, 18034, 18060, 18101, 18170, 18417, 18529, 18552, 18634, 19110, 19205, 20719 n., 20723; *Stances à Mme la duchesse de Choiseul sur la fondation de Versoix*, vers 13-16, *O.C.*, t. VIII, p. 534; *Stances à M. Saurin, de l'Académie française*, vers 17-24, *ibid.*, p. 536; *Jean qui pleure et qui rit*, vers 49, *O.C.*, t. IX, p. 557; *Les Finances*, vers 1, *O.C.*, t. X, p. 57; *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de «la Henriade»*, *O.C.*, t. I, pp. 109-110. Cf. par ailleurs Best. 15262, 15301, 16391; Best. D 16262, 16304, 17437; *Epître au roi de la Chine*, vers 153-154, *O.C.*, t. X, p. 421.

[237] Cf. en particulier Best. 14753, 14754, 15262, 15336, 15746, 17617, 18008, 18017, 18019; Best. D 15734, 15735, 16262, 16343, 16769, 18710, 19116, 19125, 19127.

Pour avoir un aperçu de la situation financière du comte d'Argental, cf. Maija Bajars MAY, *D'Argental: a magistrate in the literary world*, [Baltimore], 1969, ff. 7-9, 21, 24-40 («Marriage and financial difficulties»), 54, 56-59, 66-67, 79, 82, 129-132, 179-180, 194 (Diss. phil. Johns Hopkins University), et, du même auteur, «Comte d'Argental: a magistrate in the literary world», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 76, Genève, 1970, pp. 55-114, en particulier pp. 59, 64, 65-74, 91-92, 94, 96, 103-104. Il est cependant faux de prétendre, comme le fait Mme May (cf. respectivement f. 179 et p. 104), que d'Argental n'avait pas, en 1770, les moyens de contribuer à l'érection de la statue de Voltaire par Pigalle, car il a souscrit pour

96 livres (cf. Jean-Claude DAVID, «Quelques actes notariés inédits concernant Voltaire», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 230, Oxford, 1985, p. 165). On trouvera un complément d'information sur les revenus du comte d'Argental dans: Henri BÉDARIDA, *Parme et la France de 1748 à 1789*, Paris, 1927, p. 193, n. 14.

[238] Cf. cependant Best. 6924, 7882, 7976, 14659; Best. D 7619, 8611, 8707, 15635.

[239] Pierre Guérin de Tencin (1679-1758), archevêque d'Embrun (1724-1740), puis de Lyon (1740-1758), élevé au cardinalat le 23 février 1739. Il avait été nommé ministre d'Etat le 26 août 1742 et s'était retiré en 1751 dans son diocèse de Lyon. L'aînée de ses trois sœurs, Marie-Angélique (1674-1736), était la mère du comte d'Argental (cf. *supra*, n. 111).

[240] Faux départ: *av[oit]*.

[241] Cf. Best. 6980, 7002, 7005, 11721; Best. D 7676, 7699, 7702, 12570.

[242] Un arrêt du Conseil du 29 janvier 1770 venait de soumettre les pensions supérieures à 600 livres à des réductions de 15, de 20 ou de 30% selon leur montant; comme toutes les pensions de plus de 1800 livres, celle de 5000 livres que touchait d'Argental (cf. Best. 7002, Best. D 7699) subissait une diminution de 30%. Cf. Marcel MARION, *Histoire financière de la France depuis 1715*, t. I: *1715-1789*, Paris, 1914, pp. 252-253; Lucien LAUGIER, *Un ministère réformateur sous Louis XV: le triumvirat (1770-1774)*, préface de Pierre Gaxotte, Paris, 1975, p. 166.

[243] *Gaston et Bayard* (1770), tragédie de Pierre-Laurent Buirette de Belloy. Cf. *Biblioteka Vol'tera: katalog knig*, Moskva, Leningrad, 1961, p. 170, n° 335; *Corpus des notes marginales de Voltaire*, t. I: *A-B*, Berlin, 1979, pp. 272-277, n° 145.

Cf. Best. 15116, Best. D 16108. Lettre de Voltaire au comte et à la comtesse d'Argental du 24 janvier 1770. Cf. aussi Best. 13298, 14440, 14496, 15103, 16146, 19131, 19135; Best. D 14192, 15403, 15458, 16095, 17183, 20271, 20275.

[244] Cette adaptation de *Hamlet* de Shakespeare est de Jean-François Ducis; les Comédiens français l'ont représentée pour la première fois le 30 septembre 1769. Cf. *Biblioteka Vol'tera: katalog knig*, Moskva, Leningrad, 1961, p. 338, n° 1122; *Corpus des notes marginales de Voltaire*, t. III: *D-F*, Berlin, 1985, p. 249, n° 523.

Cf. Best. 15116, Best. D 16108. Lettre de Voltaire au comte et à la comtesse d'Argental du 24 janvier 1770. Cf. aussi Best. 14961, 14963, 14975, 14983; Best. D 15947, 15950, 15962, 15970.

[245] Cf. *supra*, lettres du comte d'Argental à Voltaire du 13 janvier et du 13 mars 1770, ainsi que n. 203.

[246] Cf. *supra*, lettres du comte d'Argental à Voltaire du 13 janvier et du 13 mars 1770. Cf. en outre *supra*, n. 204, et *infra*, n. 247-248, comme aussi Best. 14842, 14852, 14982, 15301, 15436; Best. D 15826, 15836, 15969, 16304, 16449. Au début de l'automne de 1769, une «troupe de citoyens» (Best. 14928, Best. D 15912) animée par Jean-François de La Harpe a donné une représentation des *Guèbres* à Orangis, «à deux lieues de Paris» (Best. 14893, Best. D 15878; cf. Best. 14832, 14851, 14865, 14901, 14921, 14935, 14937, 14963, 14983; Best. D 15816, 15835, 15849, 15886, 15905, 15920, 15922, 15950, 15970).

[247] Cf. Best. 15110, 15191; Best. D 16102, 16185; *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 13 mars 1770.

[248] Cf. Best. 14871, 14886, 14888, 14890, 14893, 14899, 14900, 14904, 14935, 14977, 14982, 14991, 15043, 15082; Best. D 15855, 15871, 15873, 15875, 15878, 15884, 15885, 15889, 15920, 15964, 15969, 15978, 16034, 16072.

[249] Antoine de Malvin de Montazet (1713-1788), évêque d'Autun (1748-1758), puis archevêque de Lyon (1758-1788). Il était alors effectivement absent de Lyon, mais s'apprêtait à reprendre le chemin de son diocèse: après avoir séjourné à Paris depuis le 24 novembre 1769, il en partira le 5 février 1770 pour aller présider l'assemblée métropolitaine chargée de nommer l'un des deux nouveaux agents généraux du clergé et d'élire les députés de la province de Lyon à l'Assemblée générale du clergé de France de 1770. Cette dernière, une assemblée des comptes, et non du contrat, se tiendra du 14 mars au 6 septembre à Paris; la province de Lyon y enverra comme député du premier ordre Yves-Alexandre de Marbeuf (1734-1799), évêque d'Autun (1767-1788), qui sera le successeur d'Antoine de Malvin de Montazet à l'archevêché de Lyon. Cf. Siméon-Prosper HARDY, *«Mes loisirs» par S.-P. Hardy: journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1764-1789)*, publié d'après le manuscrit autographe et inédit de la Bibliothèque nationale par Maurice Tourneux et Maurice Vitrac, t. I: *1764-1773*, Paris, 1912, pp. 159-161, 170, 174, 181, 184-185, 211-213; cf. aussi Jérôme-Marie CHAMPION de CICÉ, évêque de Rodez, puis archevêque de Bordeaux, puis archevêque d'Aix-en-Provence, *Procès-verbal de l'Assemblée générale du clergé de France tenue à Paris, au couvent des Grands-Augustins, en l'année 1770* [...], Paris, 1776.

[250] Cf. Best. 15168, 15191, 15204; Best. D 16161, 16185, 16199.

Voltaire se glorifie dans nombre de lettres écrites en 1770 de s'être vu décerner le titre de père temporel des capucins de Gex par le ministre général de l'ordre, le P. Aimé de Lamballe (ainsi nommé parce qu'il a vu le jour près de Lamballe, à Landehen; son patronyme est Boscher de La Villéon; cf. *Lexicon Capuccinum: promptuarium historico-bibliographicum Ordinis Fratrum Minorum Capuccinorum (1525-1950)*, Romae, 1951, col. 54-55). Cf. Gustave [Le Brisoys, dit] DESNOIRESTERRES, *Voltaire et la société au XVIIIe siècle*, 2e éd., Paris, 1871-1876, t. VII: *Voltaire et Genève*, pp. 286-290; cf. aussi Jean-Louis WAGNIÈRE, *Examen des «Mémoires secrets», etc., dits de Bachaumont*, dans *Mémoires sur Voltaire, et sur ses ouvrages, par Longchamp et Wagnière, ses secrétaires; suivis de divers écrits inédits* [..., publiés par Jacques-Joseph-Marie Decroix et par Adrien-Jean-Quentin Beuchot], Paris, 1826, t. I, pp. 198-200 (à la page 200, on a imprimé *1776* pour *1770*). Cf. en outre Best. 15147 et n., 15148, 15149, 15165, 15194; Best. D 16140 et n. 1 (Theodore Besterman n'a toutefois pas compris pourquoi Voltaire affirme avoir «la première obligation» (Best. 15204, Best. D 16199) de sa «dignité de capucin» (Best. 15258; Best. D 16162, 16258) à la duchesse de Choiseul, bien que «Mme Barmécide» s'en explique elle-même dans une lettre du 7 mars 1770 (cf. Best. D 16207)), 16141, 16142, 16159, 16188, 16249, 16357 (le P. Aimé a envoyé cette lettre de Bastia (non de Bastide) à Jean-Pierre Biord, évêque de Genève (non à Louis Phélypeaux, comte de Saint-Florentin)).

[251] Cf. Best. 15238, 15241, 15262; Best. D 16237, 16240, 16262.

[252] Cf. *supra*, n. 203. Cf. aussi *Mercure de France*, Paris, avril 1770, t. I, pp. 171-172.

[253] Best. 15191, Best. D 16185. La lettre est datée du 27 février 1770.

[254] Premier jet: *rendu*.

[255] Dans *Zaïre*.

[256] Dans *Adélaïde Du Guesclin*. Cf. *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 5 décembre 1769.

[257] Françoise-Marie-Rosette Vestris, née Gourgaud (1743-1804). Cf. Best. 14682, 14896, 15191; Best. D 15659, 15881, 16185.

[258] Cf. *supra*, n. 203.

[259] *Sylvain*, comédie en un acte et en vers libres de Jean-François Marmontel, «mêlée d'ariettes» d'André-Ernest-Modeste Grétry, jouée pour la première fois par les Comédiens italiens le 19 février 1770. Cf. Best. 15201, 15241; Best. D 16196, 16240. Cet opéra comique sera donné en septembre 1772 sur le théâtre de Châtelaine (cf. Best. 16855, Best. D 17917).

[260] D'Argental et Marmontel ne s'aimaient guère. Cf. Jean-François MARMONTEL, *Mémoires*, éd., critique établie par John Renwick, Clermont-Ferrand, 1972, t. I, pp. 72-73, 174-175, 207, 211-212, 215-216; Jean-François MARMONTEL, *Correspondance*, texte établi, annoté et présenté par John Renwick, Clermont-Ferrand, 1974, n°s 45 et n., 73 et n. 2-3, 76 et n. 2, 77 et n. 1, 264 et n. 15, 354 et n.

[261] *Mélanie*, drame en trois actes et en vers de Jean-François de La Harpe. Bien que l'édition originale ait paru en 1770 (cf. *Biblioteka Vol'tera: katalog knig*, Moskva, Leningrad, 1961, p. 502, n° 1873), c'est le 7 décembre 1791 seulement que ce drame a été joué pour la première fois sur une scène publique, au «Théâtre français de la rue de Richelieu» (cf. *Journal de Paris*, Paris, 1791, n° 346, 12 décembre, p. 1410). Des représentations privées en ont toutefois été données avant cette date; l'une d'entre elles a eu lieu chez le comte d'Argental en 1781 (cf. Jean-Pierre Claris de FLORIAN, *Lettres au marquis A. de Florian, 1779-1793: correspondance inédite*, publiée avec une préface et des notes par Alfred Dupont, Paris, 1957, p. 77 (lettre du 12 septembre 1781); cf. aussi Honoré BONHOMME, *Grandes dames et pécheresses: études d'histoire et de mœurs au XVIIIe siècle, d'après des documents inédits*, Paris, 1883, p. 260).

Cf. Best. 15191, 15238, 15241, 15262; Best. D 16185, 16237, 16240, 16262. Cf. aussi Best. 15123, 15146, 15182, 15192, 15196, 15200, 15201, 15212, 15213, 15215, 15218, 15235, 15242, 15245, 15281, 15304, 15349, 15533, 15824, 18121,

19305, 19474, 19532; Best. D 16115, 16139, 16176, 16186, 16191, 16195, 16196, 16208, 16209, 16211, 16214, 16233, 16241, 16244, 16283, 16308, 16358, 16550, 16851, 19230, 20453, 20627, 20684.

[262] Premier jet: *eu*.

[263] Jean-François de LA HARPE, «A Voltaire, en lui envoyant *Mélanie*», *Œuvres de La Harpe* [...], accompagnées d'une notice sur sa vie et sur ses ouvrages [par Pierre Tiffon Saint-Surin], Paris, 1820-1821, t. I, pp. 165-166. Cf. Best. 15213, 15262; Best. D 16209, 16262.

[264] Cf. Best. 15241 et n. 4, 15262; Best. D 16240 et n. 4, 16262.

[265] Cf. *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 3 février 1770; cf. aussi Best. 15191, Best. D 16185.

[266] Cf. Best. 15168, 15191, 15208, 15238, 15241, 15262, 15316, 15345, 15358, 15372, 15384, 15413, 15434, 15468, 15518, 15530, 15552, 15622, 15758, 15763, 15766, 15960, 15973, 16262, 16439, 16723, 16735, 16749, 16838, 16893, 16898, 16914, 16923, 16931, 17219; Best. D 16161, 16185, 16203, 16237, 16240, 16262, 16322, 16353, 16367, 16381, 16393, 16424, 16447, 16487, 16536, 16547, 16569, 16640, 16781, 16787, 16790, 16990, 17005, 17303, 17485, 17780, 17792, 17807, 17900, 17956, 17961, 17977, 17986, 17994, 18293.

[267] Cf. *supra*, n. 249. Cf. aussi Best. 15262, 15358, 15372, 15384, 15518, 15530, 15746; Best. D 16262, 16367, 16381, 16393, 16536, 16547, 16769.

[268] Premier jet: *proposé*.

[269] Cf. en particulier *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 3 février 1770 et n. 225.

[270] Antoine de Ferriol, comte de Pont-de-Veyle (1697-1774).

[271] L'un des dix enfants qui sont nés de l'union, bénie le 19 juillet 1733 à Strasbourg, de Louis Daudet, futur «directeur du grenier à sel» de cette ville, et de Françoise-Catherine-Ursule Le Couvreur (1716?-1768), la plus-jeune des deux filles d'Adrienne Le Couvreur (1692-1730). Françoise-Catherine-Ursule est le fruit des amours de la tragédienne et de François-Joseph de Klinglin (1687-1753). Ce dernier a succédé en 1725 à son père, Jean-Baptiste de Klinglin, dans la charge de prêteur royal de Strasbourg; il s'est rendu coupable de malversations qui l'ont perdu et dont Louis Daudet, son gendre et son protégé, a subi le contrecoup. Cf. Eugène ASSE, «Les filles d'Adrienne Le Couvreur», *Revue rétrospective*, Paris, nouvelle série, 17, juillet-décembre 1892, pp. 313-344; Armand BOURGEOIS, *Voltaire et Adrienne Le Couvreur*, introduction de Georges Monval [pseudonyme de Georges-Hippolyte Mondain], Paris, 1902; Pierre GERMAIN, *Adrienne Le Couvreur, tragédienne*, Paris, 1983, en particulier pp. 53-55, 179-180, 181-202 («Les filles d'Adrienne»), 245, 247.

[272] Catherine II, impératrice de Russie.

[273] Voltaire, qui a plusieurs fois rencontré Françoise-Catherine-Ursule Daudet (cf. Best. 4841, 4898, 4921, 4934, 4951; Best. D 5485, 5543, 5566, 5579, 5596), semble n'être guère venu en aide à celle de ses filles dont il est ici question (cf. Best. 15241, 15262, 15336, 15339, 15358, 15434, 15468, 15622, 15647, 15746, 15758, 16351, 16369, 16439, 17278; Best. D 16240, 16262, 16343, 16346, 16367, 16447, 16487, 16640, 16665, 16769, 16781, 17397, 17415, 17485, 18356).

[274] Cf. *supra*, commentaire des *Observations sur «Pandore»*, [août 1769], ainsi que n. 73.

[275] Après *le*, un faux départ: *gran*[*d*].

[276] Le mariage de Louis-Auguste, dauphin de France, et de Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche (cf. *supra*, n. 133). Nous avons vu que Voltaire a tenté en vain d'obtenir que son opéra de *Pandore* fût représenté dans le cadre des réjouissances organisées à cette occasion à Versailles. Sa tragédie de *Tancrède*, en revanche, a été donnée lors de ces festivités, le 20 juin 1770 (cf. Best. 15358, Best. D 16367; *Mémoires secrets*, t. V, 18 juin 1770, et t. XIX, «Additions», 24 juin 1770; *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.* [..., éd.] par Maurice Tourneux, Paris, 1877-1882, t. IX, pp. 77-78 (1er juillet 1770); Denis-Pierre-Jean PAPILLON de LA FERTÉ, *Journal de Papillon de La Ferté, intendant et contrôleur de l'Argenterie, Menus-Plaisirs et affaires de la Chambre du roi (1756-1780)*, publié avec une introduction et des notes par Ernest Boysse, 2e éd., Paris, 1887, pp. 279-280 (*L'administration des Menus*); Emmanuel, maréchal-duc de CROY, *Journal inédit du duc de Croÿ, 1718-1784*, publié d'après le manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque de l'Institut, avec introduction, notes et index, par le vicomte Emmanuel-Henri de Grouchy et Paul Cottin, Paris, 1906-1907, t. II, pp. 400, 417-418, 447). Quant à *Sémiramis*, qui faisait également partie des spectacles que l'on avait prévu de monter pour les noces du dauphin (cf. le *Journal* de Papillon de La Ferté, pp. 265-266), c'est en quelque sorte en prolongement de ces derniers qu'elle a été jouée devant la cour, à Versailles, le 14 juillet 1770 (cf. Best. 15253, 15358; Best. D 16253, 16367; *Mémoires secrets*, t. XIX, «Additions», 13 juin 1770, et t. V, 18 juin et 18 juillet 1770; *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.* [..., éd.] par Maurice Tourneux, Paris, 1877-1882, t. IX, pp. 77-78 (il doit s'agir de *Sémiramis*, et non de *Mérope*); cf. aussi Spire PITOU, «Voltaire's *Sémiramis* at Versailles in 1770», *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 84, Wiesbaden, 1974, pp. 148-155).

[277] A propos de *Sémiramis*, Voltaire écrivait le 19 août 1746 à Pierre-Robert Le Cornier de Cideville: «Figurez vous qu'on m'avoit ordonné une grande pièce de téâtre pour Les relevailles de madame la dauphine, que j'en étois au quatrième acte quand madame la dauphine mourut et que moy chétif j'ay été sur le point de mourir pour avoir voulu luy plaire.» (Best. 3126, Best. D 3450. Cf. Best. 2955 (mal classée), 3085, 3086, 3121, 3128, 3130, 3131, 3136, 3142, etc.; Best. D 3398, 3400, 3444, 3451, 3453-3455, 3462, 3469, etc.; *Sémiramis*, «Avertissement», *O.C.*, t. IV, pp. 485-486.) Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaëlle, infante d'Espagne, première épouse de Louis (1729-1765), dauphin de France, fils de Louis XV et de Marie Leszczyńska, est morte le 22 juillet 1746, après avoir donné le jour à une fille, Marie-Thérèse de France, qui l'a suivie dans la tombe en 1748.

La première de *Sémiramis* a eu lieu le 29 août 1748 à la Comédie française, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés. Cf. VOLTAIRE, *Sémiramis*, éd. critique publiée par Jean-Jacques Olivier, Paris, 1946, introduction, en particulier pp. XIII-XXIV; Per BJURSTRÖM, «Mises en scène de *Sémiramis* de Voltaire en 1748 et 1759», *Revue d'histoire du théâtre*, Paris, 8, 1956, pp. 299-320; François SOUCHAL, *Les Slodtz, sculpteurs et décorateurs du roi (1685-1764)*, Paris, 1967, pp. 471, 476-477, 635-636 et pl. 68 b-c; Paul Omer LECLERC, *Voltaire and Crébillon* père *: history of an enmity*, Banbury, 1973, en particulier pp. 66-79 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 115).

[278] C'est à l'occasion du mariage du dauphin de France Louis et de l'infante d'Espagne Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaëlle (cf. note précédente), célébré le 23 février 1745, que les frères Sébastien-Antoine et Paul-Ambroise Slodtz ont été chargés d'aménager, avec la collaboration du peintre Perrot, une salle de spectacle transformable en salle de bal dans le manège couvert de la Grande Ecurie du château de Versailles. Etrennée le soir du 23 février 1745, pour la première représentation de *la Princesse de Navarre*, comédie-ballet de Voltaire mise en musique par Jean-Philippe Rameau, la salle du Manège a connu plusieurs années d'usage régulier; on l'a démontée en 1751, après l'avoir abandonnée vers la fin de 1749. Cf. VOLTAIRE, *La Princesse de Navarre*, «Avertissement», *O.C.*, t. IV, pp. 273-274; François SOUCHAL, *Les Slodtz, sculpteurs et décorateurs du roi (1685-1764)*, Paris, 1967, pp. 457-463, 630-631 et pl. 63-64.

[279] L'opéra de Versailles, construit sous la direction de Jacques-Ange Gabriel. Cette salle polyvalente a été inaugurée les 16 (comme salle de festin), 17 (comme salle de spectacle) et 19 (comme salle de bal) mai 1770. Maintes études lui ont été consacrées; nous nous bornons à renvoyer à: *Opéra de Versailles*, n° spécial de la revue *Les Monuments historiques de la France*, Paris, nouvelle série, 3, 1957, pp. 1-63; Thierry-G. BOUCHER, «L'opéra royal», *Les Gabriel*, ouvrage collectif présenté par Michel Gallet et Yves Bottineau, Paris, 1982, pp. 194-213.

[280] Best. 15204, Best. D 16199.

[281] Après *eu*, d'Argental a commencé par écrire: *votre*.

[282] Michel-Philippe Bouvart (1707?-1787), praticien de renom. Cf. *infra*, n. 285.

[283] «Le nom de *scorbut* a aujourd'hui une signification bien plus étendue qu'il ne l'avoit du tems des anciens. Rien n'est plus ordinaire, par exemple, que de mettre la cachexie, la goutte, la dyspnée, la paralysie, le rhumatisme & autres affections semblables au rang des affections scorbutiques.» (*Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, article «Scorbut», t. XIV, Neufchastel [*i. e.* Paris], 1765, p. 802.) Voltaire est de ceux qui font un usage abusif de ce terme: «*l'humeur scorbutique*, comme il l'appelle (n'oublions pas que nous sommes au XVIIIe siècle et que la théorie des humeurs est toujours en vogue), est sous sa plume la vraie tarte à la crème de sa pathologie. C'est elle qu'il rend responsable du

délabrement de sa machine. C'est un véritable fourre-tout pathologique dans lequel il enfourne tout ce qui ne va pas, y compris les troubles mineurs ou qui n'ont rien à voir avec le scorbut, comme les flatulences ou les insomnies, par exemple.» (Jacques BRÉHANT, «Voltaire et la médecine», *La Semaine des hôpitaux de Paris*, Paris, 58, 1982, p. 2797.)

[284] «Le lait & les autres alimens ou médicamens de cette nature, quoique contreindiqués dans le *scorbut* en général à cause de l'épaississement, du grumellement & de la dépravation du sang, peuvent cependant faire bien, & procurer du soulagement dans les cas d'acrimonie, de dissolution.» (*Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, article «Scorbut», t. XIV, Neufchastel [*i. e.* Paris], 1765, p. 803.)

[285] Cf. Best. 14813, 15203, 15204, 15238, 15241, 15253, 15255, 15262, 15298, 15316, 15323, 15336; Best. D 15796, 16198, 16199, 16237, 16240, 16253, 16255, 16262, 16300, 16322, 16329, 16343; cf. en outre *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 19 mars 1770. Cf. aussi Best. 15209, 15254; Best. D 16204, 16254.

[286] Pedro Pablo Abarca de Bolea y Ximénez de Urrea, 10° conde de Aranda (1719-1798). Au sujet de «la pancarte signée d'Aranda» (cf. Best. 15204, Best. D 16199), un décret limitant les pouvoirs de l'Inquisition en Espagne que le roi Charles III a promulgué le 5 février 1770 et que d'Argental semble confondre avec un édit du 16 juin 1768 allant à même fin, cf. Best. 15204, 15211, 15213, 15216, 16476, 19411, 19592, 19632; Best. D 16199, 16206, 16209, 16212, 17522, 20561, 20745, 20786; *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs*, article «Aranda», *O.C.*, t. XVII, pp. 344-346, et t. XIX, pp. 486-488; *Le Père Nicodème et Jeannot*, vers 77-78, *O.C.*, t. X, p. 164; *Eloge historique de la raison, prononcé dans une académie de province par M. de Chambon, O.C.*, t. XXI, p. 517; cf. aussi José Antonio FERRER BENIMELI, «Voltaire, España y el conde de Aranda», *Historia 16*, Madrid, 29, septembre 1978, pp. 33-45; Rafael OLAECHEA et José Antonio FERRER BENIMELI, *El conde de Aranda (mito y realidad de un político aragonés)*, Zaragoza, 1978, en particulier t. I, pp. 88-95, 104-107, et t. II, pp. 55-61; cf. en outre Marcelin DEFOURNEAUX, *L'Inquisition espagnole et les livres français au XVIIIe siècle*, Paris, 1963, en particulier pp. 59-67.

[287] Manuel Quintano Bonifaz, élevé le 20 janvier 1749 à la dignité d'archevêque titulaire de Pharsale, a rempli de 1755 à sa mort, survenue le 18 décembre 1774, les fonctions d'inquisiteur général en Espagne. Cf. *Hierarchia catholica medii et recentioris aevi* [...], vol. VI: *A pontificatu Clementis PP. XII (1730) usque ad pontificatum Pii PP. VI (1799)*, per P. Remigium Ritzler et P. Pirminum Sefrin, Patavii, 1958, p. 336.

[288] Don Carlos de Bourbon (1716-1788), roi d'Espagne sous le nom de Charles III (1759-1788), après avoir été duc de Parme et de Plaisance, puis roi des Deux-Siciles.

[289] Clément XIV (Giovanni Antonio Vincenzo Ganganelli, 1705-1774), 247e pape (1769-1774).

[290] Le P. Joaquín Eleta, nommé le 18 décembre 1769 archevêque *in partibus* de Thèbes, sacré le 21 janvier 1770 par l'archevêque de Pharsale (cf. *supra*, n. 287). Le 18 décembre 1786, deux ans avant de mourir (4 décembre 1788), il est devenu évêque d'Osma, sa ville natale, tout en conservant le titre d'archevêque. Cf. *Hierarchia catholica medii et recentioris aevi* [...], vol. VI: *A pontificatu Clementis PP. XII (1730) usque ad pontificatum Pii PP. VI (1799)*, per P. Remigium Ritzler et P. Pirminum Sefrin, Patavii, 1958, pp. 322 et 400.

[291] L'abbé Joseph Grisel (1703-1787), impliqué dans l'affaire Billard. Cf. *infra*, n. 298.

[292] Christophe de Beaumont (1703-1781), évêque de Bayonne (1741-1745), archevêque de Vienne-en-Dauphiné (1745-1746), archevêque de Paris (1746-1781).

[293] D'Argental a modifié par surcharge *m^e* en *m^r*.

[294] Antoine-Paul-Jacques de Quélen de Stuer de Caussade (1706-1772), comte, puis duc (1758) de La Vauguyon.

[295] Marie-Louise-Geneviève de Rohan-Soubise, née en 1720, qui avait épousé en 1736 Gaston-Jean-Baptiste-Charles de Lorraine, comte de Marsan (1721-1743).

[296] Cf. Bengesco, n° 1663: *Conversation de Mr. l'intendant des Menus, avec Mr. l'abbé *** [Grisel]*, [s. l., 1761].

[297] Dans *le Dépositaire*. Cf. Best. 15116, 15241, 15262, 15345, 15358, 15384, 15518; Best. D 16108, 16240, 16262, 16353, 16367, 16393, 16536.

[298] François-Pierre Billard, caissier général de la Ferme des postes. Cf. Eugène VAILLÉ, *Un scandale financier au XVIIIe siècle: l'affaire Billard (d'après des documents inédits)*, Paris, 1934; cf. aussi *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.* [..., éd.] par Maurice Tourneux, Paris, 1877-1882, t. VIII, pp. 485-486 (15 mars 1770).

[299] «Entré le 9 mars 1770 sur ordre contresigné Choiseul. [...] Sorti le 7 septembre 1771 sur ordre contresigné Sartine.» (Frantz FUNCK-BRENTANO, *Les lettres de cachet à Paris, étude suivie d'une liste des prisonniers de la Bastille (1659-1789)*, Paris, 1903, p. 383, n° 4848.)

[300] La nouvelle était fausse, mais Elie-Catherine Fréron a tâté plusieurs fois de la prison: du 23 janvier au 12 mars 1746 à Vincennes, du 24 ou du 25 janvier au 15 février 1757 à la Bastille, du 13 au 22 décembre 1760 et du 8 au 14 décembre 1763 au Fort-l'Evêque; il a failli être incarcéré derechef en février 1765. Cf. François CORNOU, *Elie Fréron (1718-1776): trente années de luttes contre Voltaire et les philosophes du XVIIIe siècle*, Paris, Quimper, 1922, pp. 61-63, 181-182, 279, 303, 327-330; *Le Dossier Fréron: correspondances et documents*, publié [par] Jean Balcou, Genève, Saint-Brieuc, 1975, pp. 17-21, 188-191, 295-301, 321-330; Jean BALCOU, *Fréron contre les philosophes*, Genève, 1975, pp. 31, 126-127, 224, 265, 280-281.

[301] D'Argental a écrit d'abord *G[risel]*, puis *l'autre*, avant de se décider pour *Grisel*.

[302] Cf. en particulier Best. 15204, Best. D 16199. Lettre de Voltaire au comte d'Argental du 5 mars 1770.

[303] Cf. *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 13 janvier 1770 et n. 204.

[304] Etienne-Charles de Loménie de Brienne (1727-1794), évêque de Condom (1761-1763), archevêque de Toulouse (1763-1788), archevêque de Sens (1788-1794). Promu au cardinalat en 1788, il a résigné cette charge en 1791.

[305] Cf. *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 3 février 1770 et n. 247.

[306] Cf. Best. 15147, 15149, 15249, 15311; Best. D 16140, 16142, 16248, 16316.

[307] Pierre-Jacques-Claude Dupuits et son épouse, Marie-Françoise Corneille, que Voltaire a dotée (cf. notamment Best. app. 145, app. 168; Best. D app. 225, app. 246, app. 255).

[308] Cette réponse n'a pas été retrouvée jusqu'à présent.

[309] Cf. *supra*, lettre du comte d'Argental à Voltaire du 13 mars 1770 et n. 282-285.

[310] Avant Michel-Philippe Bouvart, Théodore Tronchin a déconseillé à Voltaire l'usage du café. Sans succès, car Voltaire, ainsi que l'atteste sa correspondance, était grand amateur de cette boisson excitante et tonique: «Je vous suis bien obligé du caffé que vous m'envoyez. C'est ma vie» (Best. 5143, Best. D 5793); «J'aprends qu'il m'est venu malgré le docteur une balle de caffé de L'orient. Il ne réussira pas à nous défaire de nos mauvaises habitudes» (Best. 6435, Best. D 7131); «[...] tant que je vivrai je boirai du caffé [...]» (Best. 7640, Best. D 8361); «[...] il n'y a pas moyen de se passer du caffé que le docteur deffend» (Best. 9393, Best. D 10186); «Je suis fidèle à mon café, dont j'use depuis soixante et dix ans [...]» (Best. 17003, Best. D 18069). Cf. aussi Best. 4892, 5112, 5864, 5870, 5919, 6223, 6250, 6350, 6354, 6357, 6367, 6629, 6750, 6766, 7021, 7190, 7202, 7295, 7339, 7381, 7429, 7888, 8110, 8479 (antidatée), 9360, 9482, 9539, 9552, 9568, 14909, 16102 n., 18103 n.; Best. D 5537, 5762, 6527, 6533, 6582, 6899, 6929, 7041, 7044, 7047, 7059, 7325, 7448, 7464, 7718, 7901, 7914, 8007, 8052, 8096, 8143, 8617, 8848, 9477, 10151, 10277, 10335, 10348, 10366, 15894, 17137 n., 19212 n.; *Voltaire's household accounts, 1760-1778*, ed. in facsimile by Theodore Besterman, Genève, New York, 1968, *passim*; *O.C.*, t. I, p. 143 et n. 1, p. 379.

[311] Cet adverbe est ajouté dans l'interligne.

Complément à la note 55:

Dans le premier des cas examinés (Mahomet/Achmet II), le texte de 32A et de 41-50 pourrait être une version plus ancienne que celle de 31JA, et non le résultat d'une double retouche. Dans 32A, les deux phrases en question se trouvent en effet sur le dernier feuillet du dernier des seize cahiers (A-Q) qui renferment les passages où cette édition offre un texte antérieur à celui de 31JA, seize cahiers qui présentent de surcroît par rapport au reste du volume de petites différences ressortissant à la bibliographie matérielle.

Crédit photographique:
François Martin, Genève.